00102200

BOMBAY BRANCH
OF THE
Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016

LETTRES

SUR

LES CONTES DE FÉES

ATTRIBUÉS A PERRAULT,

ET SUR

L'ORIGINE DE LA FÉERIE.

PARIS

BAUDOUIN FRERES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M. DCCC. XXVI.

Pe8 J10
Perilel-
102200

00102200

Les lettres qui suivent n'ont point été écrites pour le public. Nous pensons qu'elles n'en sont pas pour cela moins dignes de lui être offertes. Si tous les lecteurs sont de notre avis, nous espérons que l'auteur voudra bien nous pardonner de les avoir produites au grand jour sans sa participation.

M. E. R***.

LETTRES

SUR

LES CONTES DE FÉES

ATTRIBUÉS A PERRAULT,

ET SUR

L'ORIGINE DE LA FÉERIE.

LETTRE I.

Ainsi donc, Amélie, vous persistez, malgré mes observations, à mettre entre les mains de votre petite Lise les contes de fées de Perrault: c'est, dites-vous, le premier livre qu'elle doit lire, c'est le plus propre à exciter vivement sa curiosité, et à lui inspirer le goût de la lecture! C'est par ces contes surannés, et dédaignés aujourd'hui de toutes nos institutrices, que vous voulez commencer l'éducation d'une enfant si vive, si jolie, et d'une intelli-

gence si précoce! Vous préférez ces narrations bizarres à ces recueils d'historiettes, variées selon les différences des âges, des états et des rangs, où se manifestent tous les degrés de la sensibilité et toutes les nuances de la morale; productions élégantes dont se vante à juste titre notre siècle de lumières, et qui ont fait la réputation et la fortune de plus d'un auteur de nos jours! Lorsque je m'étonne d'une préférence aussi étrange dans une femme douée d'un tact si fin, d'un sens si droit, d'un esprit si vif et si brillant, vous m'exposez sérieusement vos motifs, vous me demandez si je les approuve; et quand j'élude vos questions, vous les reproduisez de nouveau; enfin vous interprétez jusqu'à mon silence, et vous prétendez que je pense comme vous à cet égard; que vos raisons m'ont convaincu, ou plutôt que je l'étois déja d'avance!

Cependant, Amélie, si je vous affirme que les contes de fées publiés par Perrault, sous le nom de son fils, ne sont pas de lui,

mais qu'ils ont été transmis de siècle en siècle, par la bouche des mères et des nourrices, jusqu'à l'époque où il les mit par écrit; si j'ose conjecturer que c'est peut-être par cette raison que vous les trouvez bons pour l'enfance, et que les enfants les préfèrent, vous considérez cette assertion très sincère de ma part comme une plaisanterie, ou comme une méchante épigramme; vous prenez la peine de me citer tous les auteurs dignes de foi qui ont attribué ces inventions à Perrault; vous ajoutez que je suis le seul qui ait élevé un doute à ce sujet, et qui ait avancé une si étrange proposition; enfin vous exigez dès preuves! — Des preuves, Amélie!... Vous le savez, il n'y a rien de si ennuyeux au monde que les gens qui veulent toujours prouver. Faudra-t-il donc, pour vous satisfaire, disserter gravement sur un sujet si frivole, argumenter en forme, déterminer des dates, citer des autorités, les développer, les expliquer, les commenter, pour en faire sortir dans tout son jour la vérité? — La

vérité! — Mais une vérité d'une si mince importance vaut-elle le temps que je mettrois à l'écrire? vaut-elle sur-tout celui que vous emploieriez à me lire?

LETTRE II.

Vous insistez encore, Amélie; peut-être uniquement parceque je résiste. Vous espérez triompher de ma paresse en appelant à votre secours les souvenirs de notre enfance: vous me parlez de ce jour où, tous les deux blottis derrière une charmille, je vous lisois la terrible *Barbe bleue*, quand tout-à-coup apparut à nos yeux, avec son tablier et son bonnet blancs, et son large couteau, le grand cuisinier de votre mère, qui venoit nous chercher... pour dîner. — Vous demandez si je me rappelle encore la frayeur qu'il nous causa? En me faisant cette question, vous paroissez avoir vous-même oublié les détails de cette journée: laissez-moi vous les raconter.

Il faisoit chaud, et, pour lancer ma balle avec plus d'agilité, je m'étois débarrassé de mes plus lourds vêtements. Ma chemisette ouverte flottoit sur mes épaules. Je voulois jouer; vous vouliez lire. D'abord

vinrent les prières; je résistai: puis l'impatience et la colère; je m'éloignai: enfin le dépit fit couler vos larmes; alors je m'approchai, je jetai ma balle au loin, je m'assis près de vous,... près de vous, Amélie,... tel que j'étois. Je lisois; vous écoutiez, mais avec une telle attention que vos yeux fixés sur moi sembloient suivre tous les mouvements de mes lèvres. Plus j'avançois dans ma lecture, plus j'apercevois dans vos regards, et dans tous vos traits, une expression de compassion et de terreur qui me remplissoit moi-même d'inquiétude et de crainte. — Quand parut le malencontreux cuisinier, et que vous vîtes briller le fer qu'il portoit à la main, vous vous précipitâtes aussitôt sur moi. Je sentis une de vos joues se presser sur mon cœur qui battoit avec violence. Votre tête, ayant disparu sous les touffes de vos blonds cheveux qui emplissoient ma chemisette, deux fois se souleva craintive, et deux fois se replongea dans sa cachette comme dans un asile tutélaire. Ce ne fut que la troisième fois, et

en vous retranchant encore à moitié derrière mon épaule, que vous osâtes regarder en face ce bon Jacques, cause involontaire de tant d'effroi!

Peut-être, Amélie, ce tableau fidèle d'une amitié d'enfance si vraie et si naïve, et accompagnée d'un si charmant abandon, vous fait-il aujourd'hui rougir : alors il ne faudroit plus tant vous enorgueillir de ce rare assemblage de belles qualités que l'on admire en vous, puisqu'il en est une dont vous avez à regretter la perte. En effet, ce scrupule de votre pudeur n'est-il pas un aveu tacite qu'il existe quelque chose de plus pur et de plus chaste que la vertu même?... c'est l'innocence.

LETTRE III.

Les temps sont changés, Amélie; ce ne sont plus les larmes et les prières que vous employez pour forcer les volontés, ce sont des ordres que vous donnez. A la vérité vous les déguisez sous les formes les plus polies et les plus aimables, mais de manière cependant à ne pas laisser la liberté de refuser. — Vous serez obéie. — Je vais encore, comme autrefois, interrompre ce qui me plaît pour faire ce que vous desirez; je vais quitter mes instruments et mes livres, joujoux d'un autre âge, dont l'avantage le plus réel, et l'utilité la plus grande, est peut-être, après tout, de donner de l'emploi à cette activité inquiète inhérente à notre nature, et de tromper l'ennui de la vie.

Parlons donc, puisqu'il le faut, des contes de fées; mais auparavant disons un mot de celui auquel j'en conteste l'invention.

Chose singulière! je suis forcé de commencer par le défendre contre votre injuste dédain, tandis que vous prétendez, Amélie, que je veux lui ravir son seul titre à la célébrité. « Que restera-t-il à ce pauvre Perrault, me dites-vous, si vous lui enlevez ses contes de fées? » On voit bien, Amélie, que vous ne connoissez Perrault que par quelques uns de ces écrivains si communs de nos jours, qui, au moyen de ce qu'ils appellent des phrases bien faites, croient pouvoir professer tout sans rien apprendre, et apprécier le mérite de tous les auteurs sans les lire. Il vous appartient moins qu'à une autre de répéter ainsi, sans examen, les jugements d'autrui, vous qui joignez à des perceptions si promptes et si vives tant de justesse dans les aperçus. Croyez-moi, ne parlez pas si légèrement de Perrault. Ce ne fut pas seulement un homme très recommandable par l'usage qu'il sut faire de son pouvoir pour l'avantage des lettres et des arts, et de tous ceux qui les cultivoient, ce fut aussi un

écrivain spirituel, ayant des connoissances très variées, qui composa en prose plusieurs ouvrages agréables, et d'autres qui sont fort utiles. Il a fait des poëmes où se trouvent des vers que nos meilleurs auteurs n'auroient pas désavoués. Ceci vous étonne, et parceque vous avez lu les épigrammes et les sarcasmes de Boileau, vous ne pouvez vous résoudre à me croire. Citons donc pour prouver notre assertion. Perrault voulant constater la supériorité des modernes sur les anciens remarque, entre autres choses, que ces derniers ignoroient complétement la circulation du sang. Certes, ce détail de physiologie n'étoit pas facile à mettre en vers. Voici ceux de Perrault :

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu,
Et, malgré son savoir, à soi-même inconnu,
Ignoroit en repos jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans ses veines.
Le Siècle de Louis-le-Grand.

Je pourrois vous citer encore plusieurs autres vers supérieurs à ceux-là, mais vous ne me liriez pas, et vous me rappelleriez

que ce n'est pas de cela que vous voulez que je vous entretienne. — Soit, Amélie : je vais donc passer à la grave dissertation que vous desirez de moi.

LETTRE IV.

Perrault, à l'âge de cinquante ans, se retira des affaires pour ne plus s'occuper que d'ouvrages de littérature, et sur-tout de l'éducation de ses enfants. Ce fut âgé de soixante-trois ans qu'il publia d'abord une nouvelle en vers intitulée *la Marquise de Salusses*, ou *la patience de Griselidis.* Elle parut à Paris en 1691, chez Jean-Baptiste Coignard. L'auteur en avoit fait une lecture dans une des séances publiques de l'Académie française, et, à ce titre, elle fut imprimée dans le volume que cette compagnie publioit alors tous les ans.

Nous apprenons, par la lettre qui est à la suite de ce petit poëme, que cette charmante historiette de Boccace avoit déja été mise en prose française, et imprimée pour le peuple, et vendue avec la petite couverture de papier bleu pâle qui est en quelque sorte de rigueur pour les livrets populaires; ce qui a fait donner à la collection

de ces sortes d'ouvrages le surnom de *Bibliothèque bleue.*

« Si je m'étois rendu, dit Perrault dans cette lettre, à tous les différents avis qui m'ont été donnés sur l'ouvrage que je vous envoie, il n'y seroit rien demeuré que le conte tout nu et tout uni, et en ce cas j'aurois mieux fait de n'y pas toucher, et de le laisser dans son papier bleu où il est depuis si long-temps. » (p. 51.)

Plus loin l'auteur dit encore : « Vous vous étonnez peut-être de ce que je donne le nom de Griselde à la marquise de Salusses, et non pas celui de Griselidis, connu de tout le monde, et si connu, que la patience de Griselidis est passée en proverbe. Je vous dirai que je me suis conformé en cela à Boccace, le premier auteur de cette nouvelle; que le nom de Griselidis m'a paru s'être un peu sali dans les mains du peuple; et que d'ailleurs celui de Griselde est plus facile à employer dans la poésie [1]. » (p. 67.)

[1] Ce second passage se trouve retranché dans l'édition de 1694, et n'existe que dans celle de 1691.

Mais déja il me semble qu'à vos gestes et à vos regards je devine votre impatience; car (pardonnez-moi cette remarque, Amélie,) de toutes vos vertus celle qui fit là fortune de Griselidis n'est pas la plus éminente. A quoi bon ces citations? me direz-vous; quel rapport ont-elles avec les contes de fées, et avec la proposition que vous vous êtes engagé à démontrer?

D'abord, Amélie, il me semble que puisque j'ai à prouver que Perrault n'a point inventé les contes de fées, il étoit utile de faire voir que la première nouvelle qu'il ait publiée n'étoit pas de son invention; et quant aux rapports qui existent entre cette nouvelle et les contes de fées, vous allez les connoître.

Griselidis eut du succès, et l'auteur en publia, en 1694, une seconde édition, avec le conte de *Peau d'âne*, et celui des *Souhaits ridicules*. Vous voyez donc bien, Amélie, que l'histoire de la composition de Griselidis se lie à celle des contes de fées; car ces deux derniers contes du recueil

sont bien de cette nature; ils sont tous deux en vers comme Griselidis. *Peau d'âne* est dédiée à madame la marquise de L***. Il est bon de rapporter le préambule de ce conte, pour montrer combien Perrault, à l'âge de soixante-six ans, aimoit à s'amuser de ces fictions.

Il est des gens de qui l'esprit guindé,
Sous un front jamais dérido,
Ne souffre, n'approuve, et n'estime
Que le pompeux et le sublime :
Pour moi j'ose poser en fait
Qu'en de certains moments l'esprit le plus parfait
Peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes,
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes.
Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'ogre et de fée
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller? ...
Sans craindre qu'on me condamne
De mal employer mon loisir,
Je vais, pour contenter votre juste desir,
Vous conter tout au long l'histoire de *Peau d'âne*.

Comme le conte de Peau d'âne est, dit-

on, un des chefs-d'œuvre du genre, un des mieux inventés, un des plus variés pour les évènements, il est important, Amélie, de vous démontrer que Perrault n'en est pas l'auteur primitif, qu'il n'a fait que le mettre en vers comme celui de Grisèlidis.

Ce sera l'objet de ma prochaine lettre.

LETTRE V.

La guerre littéraire que Perrault avoit allumée dans le sein de l'Académie, par la lecture de son poëme sur le Siècle de Louis XIV, le détermina à composer son ouvrage intitulé *Parallèle des anciens et des modernes*. Le second volume de cet ouvrage avoit paru dès l'an 1689, et la seconde édition porte la date de 1693, c'est à-dire qu'elle est antérieure d'un an à la première édition de *Peau d'âne*. Perrault a, dans son parallèle, adopté la forme du dialogue. Dans un endroit de cet ouvrage, le partisan des anciens y exalte les *fables milésiennes*. Le partisan des modernes lui répond : « Les fables milésiennes « sont si puériles, que c'est leur faire assez « d'honneur que de leur opposer nos contes « de *Peau d'âne* et de la *Mère l'oye*. » Vous voyez bien, Amélie, par ce passage, que le conte de *Peau d'âne* et les contes de la *Mère l'oye*, étoient aussi connus du peuple

que *Griselidis*, avant que Perrault s'avisât de les habiller à sa façon, en vers et en prose. Ceci rectifie déja une erreur presque universelle, relativement à ces vers de La Fontaine :

Et moi-même qui fais cette moralité,
Si *Peau d'âne* m'étoit conté,
J'y prendrois un plaisir extrême.

On a cru généralement que ces vers faisoient allusion au conte de Perrault, intitulé *Peau d'âne*. Quelques commentateurs ont même été charmés de faire preuve à ce sujet de leur sagacité, en faisant ressortir dans ce passage un trait malin et épigrammatique dirigé, selon eux, par le bonhomme contre le détracteur et l'antagoniste des chefs-d'œuvre de l'antiquité. La vérité est que la fable IV du livre VIII, dans laquelle se trouvent ces vers de La Fontaine, parut dans son second recueil en 1678, et que notre fabuliste ne pouvoit alors deviner que Perrault publieroit, seize ans après, le conte de Peau d'âne. Il faut donc en conclure que ce conte de Peau

d'âne étoit connu, étoit populaire, lorsque La Fontaine écrivit sa fable, et que, bien loin que notre fabuliste fasse allusion au conte versifié par Perrault, ce sont ces vers mêmes qui paroissent avoir donné à Perrault l'idée de versifier le conte, et de le publier, dans l'espérance que tout le monde penseroit comme le bon-homme, et prendroit un plaisir extrême à le lire.

Quelque décisives que paroissent ces preuves, je dois vous prévenir, Amélie, qu'on pourroit me faire une objection à laquelle vous ne pourriez pas penser de vous-même, parcequ'il faudroit en aller chercher les motifs dans un livre qui n'est point à votre usage. Je veux parler des *Contes ou joyeux Devis* de Bonaventure Desperiers. La cent trentième nouvelle de ce recueil porte ce titre : *D'une jeune fille surnommée Peau d'âne, et comment elle fut mariée par le moyen que lui donnèrent les fourmis.* Voici quel est ce conte en substance : Un gentilhomme devint amoureux de la fille d'un marchand, surnommée Per-

nette, et s'en fit aimer. Le père et la mère ne vouloient pas ce mariage, mais n'osoient refuser leur consentement. Ils imaginèrent de ne donner ce consentement qu'au moyen de conditions impossibles à remplir, et ils exigèrent que leur fille, si elle vouloit épouser son amant, ne vêtit d'autre habit qu'une peau d'âne : elle se conforma à cette condition. Ils voulurent ensuite qu'elle levât grain à grain avec sa langue un boisseau d'orge qu'à cette fin ils feroient répandre par terre. Elle dit qu'elle y consentoit, et se rendit sur les lieux. Des fourmis s'y rendirent aussi, et enlevèrent, sans être vues, tous les grains d'orge, de sorte que la place parût avoir été faite vide par Pernette. « Par ce moyen Pernette fut mariée à son amy, duquel elle fut caressée et aimée comme elle l'avoit bien mérité. Vray est que tant qu'elle vesquit le sobriquet Peau d'âne lui demeura. »

Voudroit-on prétendre que La Fontaine dans sa fable, et Perrault dans son Parallèle des anciens et des modernes, ont éga-

tinent eu en vue, dans les passages que j'ai rapportés, le conte de Bonaventure Desperiers, mais que le conte publié par Perrault sous le même titre de *Peau d'âne*, en 1694, étant différent, rien ne prouve qu'il étoit connu avant lui, et qu'on doit par conséquent le considérer comme étant de son invention?

Cette supposition seroit bien invraisemblable. Le conte de Desperiers tient au plus sept ou huit pages, et il est si pauvre d'invention et si peu intéressant, qu'il est bien difficile de croire qu'il ait jamais été assez populaire pour qu'on pût en parler comme d'une chose universellement connue; et s'il n'avoit existé un autre conte portant spécialement et uniquement le titre de *Peau d'âne*, plus varié, plus amusant que celui de Desperiers, La Fontaine auroit-il osé dire :

> Si *Peau d'âne* m'étoit conté,
> J'y prendrois un plaisir extrême?

Cette réponse me paroît péremptoire. Cependant, Amélie, comme vous pourriez

trouver un malin plaisir à soutenir que ce conte de Desperiers laisse du vague dans la question, et que je n'ai pas complétement démontré mon assertion, je m'attacherai, dans ma prochaine lettre, à vous prouver que le conte de Peau d'âne étoit connu des bonnes et des nourrices avant que Perrault ne l'eût versifié.

LETTRE VI.

Aussitôt que le conte de Peau d'âne mis en vers par Perrault eut paru avec Griselidis, un anonyme en fit une critique détaillée qui fut imprimée dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, que publioit à La Haye Adrian Moetjens. Cette critique est intitulée *Lettres de monsieur de ** à mademoiselle ***, sur les pièces de Griselidis et de Peau d'âne, de M. Perrault*, t. 2, p. 21 à 105 du recueil. Ce tome 2 parut en 1694, et la seconde lettre de cette critique est datée du 28 mai 1694. Ainsi le conte de Perrault ne faisoit que de paroître lorsque la critique fut imprimée; tant le beau monde d'alors mettoit d'intérêt à ces futiles compositions! L'auteur de cette critique blâme Perrault de ne pas nous avoir tracé un portrait de l'héroïne de son conte, sur-tout de ne nous avoir pas expliqué nettement comment s'opéroit son déguisement sous son

hideux accoutrement, et il ajoute à ce sujet la réflexion suivante :

« Quand les nourrices content Peau d'âne aux petits enfants, ils n'y regardent pas de si près : tout passe à la faveur de l'admiration et de l'étonnement où les mettent toutes les choses extraordinaires ; mais notre auteur a dû prévoir que Peau d'âne contée en beaux vers trouveroit des lecteurs qui demanderoient de la justesse et de l'exactitude dans son conte, comme de la raison et de la rime dans sa poésie. »

Le critique refait ensuite le conte de Peau d'âne à sa manière, pour le rendre, selon lui, plus clair et plus vraisemblable ; puis s'applaudissant de ses inventions, et les comparant au conte tel qu'il est dans Perrault, il dit encore :

« Il pourroit bien être que c'est de cette sorte que la fable se débitoit et se rendoit intelligible dans son origine ; mais comme elle est fort vieille, et que la tradition en a passé au travers de plusieurs siècles par les mains d'un peuple fort imbécille de nour-

rières et de petits enfants, il n'y auroit rien de surprenant que le tout manquât aujourd'hui de quelques unes de ses principales circonstances, capables de donner de la lumière à tout le reste. Mais il y avoit lieu d'attendre qu'un auteur aussi ingénieux que le nôtre répandroit un peu de son bon esprit sur la fable, et ne la conteroit pas au public tout-à-fait aussi obscure et aussi confuse que sa nourrice la lui avoit contée à lui-même autrefois pour l'endormir. »

Voilà qui est clair, Amélie; et il est bien démontré que Perrault n'a fait que mettre en vers le conte de Peau d'âne, tel que les nourrices le contoient de son temps aux petits enfants, sans y rien ajouter, sans y rien changer. Il n'est pas non plus douteux que ce n'étoit ni à Bonaventure Desperiers ni à un auteur quelconque que songeoit le bon La Fontaine, mais à la nourrice ou à la bonne qui avoit charmé son enfance par ses vieux récits, lorsqu'il disoit:

Et moi-même qui fais cette moralité,

Si *Peau d'âne* m'étoit conté,
J'y prendrois un plaisir extrême.
Le monde est vieux, dit-on : je le crois ; cependant
Il le faut amuser encor comme un enfant.

Le succès du conte de *Peau d'âne* donna à Perrault l'idée de mettre par écrit, mais en prose, les contes de la *Mère l'oye*, ou les récits merveilleux dont les nourrices de son temps amusoient les enfants, et dont il avoit fait mention dans son Parallèle des anciens et des modernes. Perrault donna avec raison à ce recueil le titre d'*Histoires ou Contes du temps passé*. C'est là le livre important sur lequel vous voulez absolument que je vous entretienne. Il faut donc vous faire connoître ses destinées, son influence, les métamorphoses qu'il a subies, les graves erreurs dont il a été l'objet, et vous donner, de ce que j'ai avancé, des preuves nouvelles, et indépendantes de celles que j'ai déja déduites. Je tâcherai ensuite de découvrir l'origine primitive de ces contes, origine que Perrault n'a pas lui-même soupçonnée. Peut-être alors mes recher-

ces sortiront-elles du cercle étroit où vous aviez cru pouvoir me renfermer. Que diriez-vous en effet, Amélie, si l'histoire de vos contes de fées se trouvoit rattachée à celle des plus grandes révolutions du monde? Pour le moment, je le sais, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de Perrault et de son livre : aussi ne craignez pas que je vous parle d'autre chose. Si je suis d'abord long et minutieux, n'en accusez que vous, qui m'écrivez sans cesse de tout dire sur ce sujet, et de n'en pas sortir. Je vous obéirai; mais alors il faut vous résoudre à lire avec patience ce qui aura été écrit avec zèle.

LETTRE VII.

Le recueil des Contes de fées de Perrault parut au mois de janvier 1697 en un petit volume in-12. Il est dédié à MADEMOISELLE; et quoiqu'on ait imprimé peut-être plus de cinq cents éditions de ce livre, et plusieurs avec des notices sur l'auteur et sur l'ouvrage, personne n'a pris soin de rechercher quelle étoit la princesse qui portoit à cette époque exclusivement le titre de MADEMOISELLE. C'étoit Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur de Philippe duc de Chartres, et depuis duc d'Orléans, et régent du royaume après la mort de Louis XIV. Charlotte d'Orléans étoit née le 13 septembre 1676. Elle avoit vingt ans accomplis, et elle épousa l'année suivante le duc de Lorraine. Dans l'épître dédicatoire il est parlé de l'étendue de son esprit, qui peut s'élever en même temps jusqu'aux plus grandes choses et s'abaisser jusqu'aux plus petites. Ces contes ne sont

donc pas dédiés à un enfant, comme l'ont fait quelques éditeurs, mais c'est un enfant qui est censé parler dans cette épître dédicatoire. Elle est signée *P. Darmancour*, c'est-à-dire Perrault Darmancour. Ce nom est celui d'un fils de Perrault. Mais l'éditeur des Mémoires posthumes de cet académicien nous dit, dans une note, que Perrault est le véritable auteur des Contes de fées publiés sous le nom de son fils, ce que personne n'ignoroit : Perrault avoit alors soixante-huit ans, et il eut quelque scrupule de faire paroître sous son nom une production aussi frivole. Personne ne fut la dupe de ce stratagème, où plutôt lui-même ne desiroit pas qu'on s'y trompât, puisque son fils étoit, dit-on, tout au plus alors âgé de dix ans : il empruntoit le nom d'un enfant plutôt par décorum que par déguisement ou par ruse.

Je trouve dans la première édition de ces contes une preuve positive de la proposition que j'ai avancée : cette première édition est précédée d'un frontispice gravé

qui représente une vieille filant et faisant en même temps des contes à une jeune fille et à deux jeunes garçons qui sont auprès d'elle; au-dessus de cette femme sont écrits ces mots : *Contes de ma Mère l'oye;* ce qui nous indique que ce recueil contenoit les contes vulgairement connus sous ce titre; et je vous ai déja, Amélie, cité, dans une de mes précédentes lettres, le passage du Parallèle sur les anciens et les modernes dans lequel Perrault fait mention des contes de *Peau d'âne* et de *la Mère l'oye* comme étant alors populaires. Or la publication du *Parallèle sur les anciens et les modernes* est antérieure à celle du recueil dont nous nous occupons; il est donc prouvé que les contes de ce recueil, qui sont ceux de ma Mère l'oye, ne sont pas de l'invention de Perrault, mais que, comme Peau d'âne, ils étoient connus des bonnes et des nourrices qui les racontoient aux petits enfants, avant qu'il eût pris à Perrault la fantaisie de les écrire et d'y coudre des moralités en vers. Le titre

donné à ce recueil, *Histoires ou Contes du temps passé*, a fortifié encore, ainsi que je l'avois déja remarqué, la preuve que je viens de donner. Enfin l'auteur semble lui-même la confirmer par son aveu, lorsqu'il dit dans son épître dédicatoire : « Ces contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfants qui n'en ont pas encore. »

Il est remarquable que ce recueil ne contient pas le conte de Peau d'âne, et qu'on ne le trouve ni dans l'édition de 1707, qui est la réimpression, page pour page, de la première, ni dans l'édition de 1724, qui parut chez Nicolas Gosselin. Toutes ces éditions ne contiennent que huit contes, savoir : *la Belle au bois dormant*, *le petit Chaperon rouge*, *Barbe bleue*, *le Chat botté*, *les Fées*, *Cendrillon*, *Riquet à la houppe*, et *le petit Poucet*. Il est probable que la réunion de ces contes complétoit le

recueil des contes vulgairement connus sous le nom de *Contes de ma Mère l'oye*, et que le conte de *Peau d'âne* n'en faisoit pas partie, puisque Perrault les distingue dans son Parallèle des anciens et des modernes, et qu'il n'a pas réuni ce dernier conte aux autres. Depuis on a mis en prose ce conte de Peau d'âne, et on l'a inséré à la suite de ceux de Perrault. Tous les éditeurs ont attribué à Perrault cette version de Peau d'âne en prose : le plus grand nombre a même ignoré qu'il eût écrit ce conte en vers. Mais Perrault mourut en 1703, et nous venons de voir que, long-temps après, son recueil de contes ne contenoit que les *huit contes de la Mère l'oye*, et que *Peau d'âne* ne s'y trouvoit pas; Perrault ne peut donc être l'auteur de la version en prose de ce dernier conte. Cet auteur, qui m'est inconnu, a d'ailleurs fait précéder cette version d'une épître en vers à mademoiselle Éléonore de Hubert, dont on ne trouve pas la moindre mention dans aucun des ouvrages de Perrault; de plus, les vers

de cette épître sont meilleurs et moins prosaïques que ceux par le moyen desquels Perrault a cherché à diversifier son recueil.

En 1742 on publia à La Haye une édition des *Histoires ou Contes du temps passé*, avec de jolies gravures en tête de chaque conte. Dans cette édition on ajouta une nouvelle aux contes de l'ancien recueil. Cette nouvelle est intitulée *l'adroite Princesse, ou les aventures de Finette*. L'auteur de cette nouvelle m'est inconnu, mais c'est à tort qu'on a attribué cette production à Perrault, et que Mayer, dans sa notice sur Perrault, imprimée en tête du Cabinet des fées, a avancé que l'*adroite Princesse* se trouvoit dans la première édition des contes de Perrault, qui est de 1697. Elle a été insérée pour la première fois dans cette édition de 1742, où l'on ne lit rien qui tende à prouver qu'elle soit de Perrault. Cette nouvelle est dédiée à la comtesse de Murat. Le ton de galanterie et la recherche d'esprit qu'on remarque dans la prose et dans les vers du préambule démontrent suffisamment que

ce conte n'est pas de la même main que les autres. En outre (et ceci est plus grave), les aventures qui y sont racontées sont de nature à ne devoir pas être mises sous les yeux de l'enfance, et encore moins de l'âge qui suit. Perrault n'auroit pas commis cette faute, et il est étonnant que les éditeurs n'aient pas eu assez de discernement pour s'apercevoir qu'on ne devoit, à aucun titre, joindre cette nouvelle toute moderne aux *Histoires ou Contes du temps passé*.

Le conte de Peau d'âne ne se trouve pas dans cette édition de 1742, ni en prose ni en vers. J'ignore quand il a été ajouté au recueil, et quand il a été mis en prose; mais cette édition prouve au moins qu'il s'est passé plus d'un demi-siècle avant qu'on y ait songé.

Ce détail d'éditions est ennuyeux, Amélie, mais il étoit nécessaire: quand on discerte sur une chose il faut tâcher d'abord de la bien définir et de la bien connoître. Ce soin m'a un peu écarté des autres

preuves que je voulois ajouter à celles que j'ai déja données de la proposition que j'ai avancée; j'achèverai de vous les exposer dans ma prochaine lettre.

LETTRE VIII.

Le succès des contes de Perrault produisit une foule d'imitations. Si on excepte un nommé Preschac[1] (un de ces hommes si communs aujourd'hui, qui sont continuateurs et imitateurs par métier des ouvrages des autres), ce furent seulement les femmes qui s'exercèrent dans ce genre de composition. On vit paroître successivement sous divers titres les recueils de la comtesse de Murat[2], de la comtesse d'Auneuil[3], de la comtesse d'Aul-

[1] *Les Contes moins contes que les autres. Sans Parangon et la Reine des fées*, 1698, chez Claude Barbin. Réimprimés en 1724 par les libraires associés. Lenglet Dufrénoy fait deux ouvrages différents de cet ouvrage de Preschac. Les erreurs de ce genre sont communes chez ce laborieux mais inexact compilateur.

[2] *Les Contes de fées*, dédiés à son altesse sérénissime madame la princesse douairière de Conti, 1698, in-12.

[3] *La Tyrannie des fées détruite; nouveaux contes dédiés à madame la duchesse de Bourgogne*, 1703.

nois[1], et de mademoiselle de La Force[2]. Mais aucun de ces recueils n'eut un succès aussi grand et sur-tout aussi durable que celui des contes de Perrault; et il est facile d'en trouver la raison : aucune de ces nouvelles productions ne ressembloit aux modèles auxquels Perrault avoit eu le bon esprit de se conformer. Ces nouveaux contes n'étoient plus les *Histoires du temps passé, et de la Mère l'oye*, répétées sans cesse par les bonnes et les nourrices, à qui leur propre instinct et leur défaut même d'éducation avoient enseigné les tournures de phrases les plus simples, les plus claires, les plus naïves, et les mieux appropriées à la foible intelligence de leurs élèves : qui avoient été instruites par ces élèves mêmes de ce qui, dans ces vieilles narrations, étoit de nature à faire impression sur l'imagination encore débile à cette première épo-

[1] *Les Contes de fées*, par madame la comtesse d'Aulnois. 1698, 8 vol.

[2] *Les Fées, contes des contes*, 1698, réimprimés en 1725 par la compagnie des libraires.

que de la vie, comme toutes les autres facultés; à qui enfin le sentiment des besoins impérieux et variés de l'enfance avoit appris à donner à ces récits, et à chacune de leurs parties, la brièveté nécessaire pour ne pas fatiguer l'attention des cerveaux tendres et paresseux pour lesquels on les destinoit.

Les auteurs de ces nouveaux contes étoient de beaux esprits déja connus par d'autres compositions, qui avoient en quelque sorte honte de s'être exercés à celles-ci. Plusieurs même n'y paroissent occupés que du soin de plaire aux grandes princesses auxquelles leurs ouvrages sont dédiés, et ils ne semblent les avoir composés que pour assimiler ces princesses aux fées séduisantes ou sublimes qu'ils y mettent en scène. Aussi ces nouvelles productions furent-elles trouvées trop longues, ou écrites avec une trop grande recherche d'esprit, ou enfin trop pauvres d'invention, pour être mises entre les mains des enfants. Le beau monde les lut, et s'en amusa comme

de caprices d'imagination d'un genre neuf et original; mais les *Histoires du temps passé, ou les Contes de la Mère l'oye*, restèrent seuls en possession de charmer l'enfance.

Les défauts des imitations qu'on en fit furent signalés, dès le début, par l'abbé de Villiers, dans un écrit intitulé : *Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût; dédiés à messieurs de l'Académie française.* Je puiserai dans cet ouvrage, qui parut en 1699, c'est-à-dire moins de deux ans après les contes de Perrault, de nouvelles preuves qui vous convaincront, je l'espère, Amélie, s'il en étoit encore besoin, que ces contes étoient connus avant Perrault pour être de l'invention des nourrices. Cet ouvrage de l'abbé de Villiers est sous la forme d'un dialogue entre un provincial et un Parisien. A la page 73 on y lit ce qui suit :

« LE PROVINCIAL. Mais parlons des fées.

Vous croyez donc que ces sortes d'ouvrages puissent être bons?

« LE PARISIEN. C'est comme si, quand Ésope se proposa de faire des fables, on eût demandé si un livre de fables pouvoit être bon. Avons-nous de meilleurs ouvrages que ceux-là [1]?

« LE PROVINCIAL. Je ne compare point les fables d'Ésope avec les contes de fées. Il a fallu pour ces fables tout l'esprit, toute la délicatesse, tout le bon sens, et même tout le savoir d'un philosophe excellent: mais pour un conte de fées, que faut-il? Il n'y a ni sens, ni raison: ce sont des contes à dormir debout, que les nourrices ont inventés pour amuser les enfants.

« LE PARISIEN. Vous jugez des contes de fées comme en ont jugé sans doute ceux qui en ont tant composé depuis peu. Ils ont cru qu'il ne falloit dans ces contes ni raison ni sens, et ils ont parfaitement réussi à en donner de ce caractère. La plupart

[1] Les Fables de La Fontaine avoient paru, et se trouvoient entre les mains de tout le monde.

même ont oublié ce que vous avez dit, que les contes ont été inventés pour les enfants. Ils les ont faits si longs, et d'un style si peu naïf, que les enfants mêmes en seroient ennuyés. »

Il est évident que les longues et ennuyeuses compositions de Preschac, que les spirituelles narrations de la comtesse de Murat, et d'autres, sont ici opposées aux contes de Perrault, et que ces contes étoient considérés, du temps de Villiers, pour être des inventions de nourrices.

Au reste, Perrault n'étoit pas le premier qui eût eu l'idée de mettre par écrit les contes populaires fondés sur la féerie : Straparole l'avoit depuis long-temps exécutée en Italie; Perrault ne fit que suivre son exemple, mais il obtint plus de succès, parceque le premier il eut le bon esprit de se restreindre aux seuls récits des nourrices, et aux contes de *ma Mère l'oye*, et d'offrir un recueil uniquement destiné pour l'enfance.

Mais est-il vrai que l'on doive ces heureuses et brillantes fictions de la féerie à

de simples nourrices, et que le besoin de bercer l'imagination des enfants leur ait donné naissance? Vous ne le pensez pas, Amélie. Elles ont en effet une tout autre origine; elles sont bien plus anciennes surtout que les siècles de Straparole et de Perrault. La croyance aux fées étoit la mythologie de nos ancêtres; c'est une production du sol de notre patrie. Elle ne nous est venue ni des Grecs ni des Romains, comme l'ont prétendu quelques savants: elle est née dans notre France; elle nous est propre, elle nous appartient.

Veuillez me suivre, Amélie, dans ces nouvelles recherches: ce sujet n'est pas indigne de votre attention.

LETTRE IX.

Je vous l'avois annoncé dès le principe, Amélie, l'histoire de nos contes de fées se trouve liée à celle des révolutions du monde, et je me vois forcé de vous entretenir de ces grands objets. Cette menace vous épouvante peut-être; mais je n'y puis rien. Il est trop tard actuellement pour m'arrêter : c'est vous-même qui m'avez marqué le but que je dois atteindre. Je tâcherai d'avancer rapidement; mais si la route est longue, et si le voyage vous fatigue, n'en accusez que vous, et n'oubliez pas que vous l'avez voulu.

Tous les peuples qui habitoient les contrées au nord du Danube et à l'ouest du Rhin étoient autrefois désignés, par les Romains, sous les noms généraux de Germains et de Gaulois. C'est dans César et dans Tacite que l'on trouve les détails les plus circonstanciés sur leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, et leurs ha-

bitudes, antérieurement à l'introduction du christianisme, ou aux conquêtes des Romains. Quoique ces peuples différassent entre eux sous beaucoup de rapports, ils avoient un caractère qui leur étoit commun et qui les distinguoit avantageusement de tous les autres peuples, soit barbares, soit civilisés : c'étoit leur respect pour les femmes, et l'influence qu'ils leur accordoient. Chez les nations sauvages, où la force physique est le principe de toute autorité, les femmes restent souvent dans un état d'abjection, ou sont même traitées avec barbarie. Dans la civilisation raffinée des Grecs et des Romains elles étoient considérées comme des êtres très inférieurs à l'homme, déclarées telles par les lois, et retenues sous une continuelle dépendance. Les moralistes et les philosophes leur prescrivoient de se renfermer dans le cercle étroit de leurs devoirs comme mères et comme épouses, et de ne s'occuper que de soins matériels. Leur plus grande gloire étoit de rester

ignorées et cachées dans une complète obscurité. Celles qui vouloient conserver leur réputation devoient se garder de se montrer trop instruites dans les belles-lettres, de causer trop agréablement, de trop bien chanter, de jouer trop habilement de quelque instrument, ou de danser trop parfaitement, toutes choses qu'on abandonnoit aux courtisanes. Ainsi, Amélie, ces charmes, ces graces, cet esprit, ces talents, qui donnent tant d'éclat à vos vertus, vous eussent rendue suspecte chez ces anciens républicains. Un Romain du bon temps auroit bien desiré avoir une épouse aussi excellente qu'Amélie; il n'auroit même pas été fâché qu'elle fût aussi belle; mais, pour son repos comme pour celui de ses amis, il n'auroit pas voulu qu'elle fût aussi séduisante. Auroit-il eu tort? Je n'en sais rien, et je reviens à mon sujet.

Chez les Gaulois, et encore plus chez les Germains sauvages et barbares, les femmes occupoient un rang important dans l'état social. Elles étoient non seulement

considérées, mais respectées. On les consultoit pour toutes les entreprises, on estimoit leur prudence, on faisoit cas de leur courage; elles accompagnoient leurs maris au conseil, elles les suivoient au combat. On imploroit leurs secours dans les maladies: elles seules connoissoient les simples, elles seules savoient soigner, panser et guérir les blessures. Elles partageoient avec les hommes les honneurs du sacerdoce, et comme eux savoient lire dans les entrailles des victimes. Quelques unes d'entre elles avoient, à ce qu'on croyoit, un don particulier pour prédire l'avenir, et étoient vénérées comme des divinités. Toutes se montroient dignes de leurs destinées par leur chasteté, leur modestie, leur fidélité, leur entier dévouement à leurs époux, à leurs enfants, à leurs parents, à tout ce qui leur étoit cher. Ainsi la femme, chez ces peuples, n'étoit pas seulement pour l'homme l'être à qui il devoit le jour, c'étoit sa compagne, son appui, sa bienfaitrice, sa providence de tous les in-

stants; c'étoit le médecin du corps, la consolatrice de l'ame, la révélatrice des choses futures; c'étoit enfin un être indispensable et sacré.

Qu'on lise l'histoire de toutes les nations, qu'on parcoure toutes les relations de voyages, on verra qu'il n'a pas existé et qu'il n'existe rien de semblable sur la terre. On ne trouvera ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes aucun autre peuple où l'homme se soit fait un devoir de se montrer soumis à la foiblesse qu'il protége, et se soit plu à offrir à la chasteté, à la fécondité, à la prudence, à la tendresse et à la beauté, un culte aussi épuré de reconnoissance et d'amour.

Certes, l'on n'a pas assez remarqué combien cet état social a été, dans ces régions, favorable à l'introduction du christianisme; on n'a pas assez bien apprécié l'influence qu'il a exercée sur les mœurs et la littérature des peuples modernes, ni combien il a contribué à façonner et à modeler l'Europe telle que nous la voyons aujourd'hui;

à la faire parvenir enfin à un degré de civilisation supérieur à celui que les plus célèbres nations de l'antiquité avoient atteint.

Ne croyez pas, Amélie, que j'aie exagéré les couleurs du tableau que je viens de tracer. A cet égard César, Tacite, et tous les auteurs anciens, sont d'accord, et, malgré leurs préjugés nationaux, ils parlent avec admiration de ces mœurs si belles et si opposées aux leurs.

Ainsi nous lisons dans Tacite que chez les Germains une vierge, nommée Velleda, exerçoit au loin une puissance égale à celle des rois. Les plus illustres guerriers n'entreprenoient rien sans son aveu, et lui consacroient une partie du butin. Dion-Cassius parle aussi de la vierge nommée Ganna, qui prophétisoit chez les Marcomans. Strabon fait mention des femmes qui présidoient aux assemblées des Cimbres. « Les Germains, dit Tacite, vont jusqu'à croire qu'il y a quelque chose de divin dans les femmes. Dociles à leurs

conseils, ils les regardent comme des oracles. »

Vous pensez peut-être, Amélie, que je veux vous faire trouver nos fées dans les prêtresses et les prophétesses de la Germanie. Ce n'est pas là mon dessein. Ce rapprochement, suivant moi, ne seroit ni complet ni certain. D'ailleurs, quoique nous sachions par César et par d'autres anciens, que les Gaulois ressembloient aux Germains par le respect et la vénération qu'ils avoient pour les femmes, cependant les plus célèbres prophétesses dont parlent les auteurs anciens habitoient toutes la Germanie, et vous n'avez sans doute pas oublié que c'est dans la Gaule, dans notre patrie, que je me suis engagé à vous faire retrouver la première mention des fées.

Tout ce que je veux déduire de ce qui précède, c'est que les peuples qui avoient de telles opinions sur les femmes, qui leur accordoient une si grande part dans les affaires humaines, une telle par-

ticipation aux secrets de la divinité même, étoient de tous les mieux préparés pour admettre un genre de merveilleux et de mythologie où les femmes jouent le principal rôle et exercent un pouvoir souverain sur toute la nature.

Mes conclusions sont si modérées, si incontestables, que, malgré le malin plaisir que vous avez d'opposer des objections à toutes mes assertions, je prévois que vous n'oserez m'en faire aucune sur ce point. Je continuerai donc dans ma prochaine lettre, et sans attendre cette fois vos réflexions, à m'acquitter de la tâche que vous m'avez imposée.

LETTRE X.

Les Romains, en domptant notre Gaule, y introduisirent leur langue et leur religion. Les Gaulois parlèrent la langue de Virgile et d'Horace, et parmi eux les prêtres de Jupiter remplacèrent les druides. Lorsque l'empire romain eut renoncé au paganisme, et se fut soumis à la loi du Christ, la Gaule, qui faisoit partie de ce vaste empire, et qui en composoit une des plus belles et une des plus riches provinces, se convertit aussi au christianisme. Mais ce n'est pas la conquête seule qui peut faire abandonner à un peuple son culte et sa langue : il faut, pour qu'un si grand changement s'opère, que le peuple vainqueur s'incorpore avec le peuple vaincu, qu'il ait sur lui une autre supériorité que celle de la force, qu'il lui apporte les bienfaits de la civilisation ou d'une plus grande perfection sociale. Les Chinois et les Grecs ont conservé leur langage et leurs

croyances, quoiqu'ils soient courbés depuis plusieurs siècles sous le joug de deux races tartares. Ce n'est que par le commerce continuel des individus entre eux, par l'action constante des institutions dirigées vers un même but, que peut s'opérer la fusion du peuple le plus civilisé avec celui qui l'est moins : ce résultat, lorsque rien n'y est contraire, est encore l'ouvrage de plusieurs siècles; il n'aura pas lieu partout également; il sera plus complet dans les grandes villes, et par-tout où la fréquentation entre les individus des deux peuples est plus active, où les liaisons qui s'opèrent entre eux sont plus intimes, plus nombreuses et plus durables. Dans les cantons reculés du pays conquis, qui auront reçu peu de colonies du peuple dominateur, où le commerce, les besoins de la défense, n'attirent point les nouveaux habitants, où les anciens n'ont aucun motif pour quitter même momentanément le séjour de la patrie, la fusion des deux peuples ne peut s'opérer ou ne s'opère que

d'une manière imparfaite, la population indigène ou ancienne conserve presque sans altération sa langue, ses mœurs et ses croyances primitives. Telle a été dans tous les temps l'Armorique ou la Bretagne, cette partie la plus reculée, la plus stérile de la Gaule. Avant l'importance que la découverte du Nouveau-Monde a donnée aux ports de mer situés sur la mer Atlantique, rien n'attiroit dans cette région, qui, selon les éloquentes paroles du plus célèbre Armoricain de nos jours, « n'offre que des « bruyères, des bois, des vallées étroites « et profondes traversées de petites rivières que ne remonte pas le navigateur; « région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du « bruit des vents, et dont les côtes hérissées de rochers sont battues d'un Océan « sauvage. »

C'est un fait constant que l'Armorique ou la Bretagne a dans tous les temps conservé et conserve encore sa langue primitive, que son sol nous montre les monu-

ments les plus nombreux, et les plus étonnants par leurs masses, en simples pierres levées ou superposées, communs à un grand nombre de peuples sauvages et barbares. Dans aucune partie de la France, et peut-être de l'Europe, le vulgaire n'est plus que dans la Bretagne dominé par un grand nombre de croyances singulières, de superstitions bizarres. Dans aucun pays on n'a mêlé à l'histoire des temps passés autant de traditions fabuleuses, de récits merveilleux; récits qui ont un caractère particulier et propre à ce peuple, et sont ignorés de tous les autres.

De faux érudits, des charlatans littéraires, ou des hommes à cerveau débile, ont déduit, il est vrai, de ce petit nombre de faits certains les conséquences les plus absurdes : ils ont enfanté des volumes où la multitude des citations ne sert qu'à déceler une laborieuse ignorance. De textes supposés ou altérés, d'assertions non prouvées, ils ont tiré, par les plus pitoyables raisonnements, les inductions les plus

fausses. Lorsqu'ils ont brouillé toute l'histoire, ils s'imaginent avoir créé un système; puis ils triomphent, avec la satisfaction de la sottise, comme s'ils avoient mis au jour les vérités les plus incontestables; mais leurs écarts, et l'ennui de leurs lourds écrits, voués à un ineffaçable ridicule, ne doivent cependant pas nous empêcher de saisir le petit nombre de faits non douteux, d'autorités certaines, que nous présente la littérature gallique ou celtique, et qui ont du rapport avec le sujet que nous traitons.

LETTRE XI.

Si, parmi les croyances singulières qui distinguent les habitants de la Bretagne, nous trouvons que la croyance aux fées est une des principales; qu'elle y existe depuis un temps très reculé; qu'elle s'y est perpétuée, ainsi que dans les provinces voisines, jusqu'à une époque très rapprochée de nous; que de cette contrée elle s'est répandue dans toute la France, non seulement parmi le peuple, mais dans les premiers rangs de la société, mais chez les hommes les plus instruits et les plus éclairés, nous pourrons alors conclure que ces contes qui nous paroissent si absurdes, si futiles, n'étoient pas considérés comme tels par nos ancêtres; qu'ils renferment des traits d'histoires générales ou particulières défigurés par des inventions ou des exagérations fabuleuses; qu'ils nous offrent une image fidèle des superstitions des siècles passés; qu'ils ont été transmis par la

tradition jusqu'à des temps plus éclairés, où ils n'ont plus trouvé de crédit que chez le vulgaire, où ils n'ont plus paru bons qu'à servir, par la bouche des nourrices et des bonnes, d'amusement aux enfants. Il n'y aura plus qu'à déterminer l'époque où nos contes de fées ont été inventés et modifiés sous la forme où nous les avons.

Pour ne pas nous égarer dans cette recherche il faut d'abord remarquer que tous les genres de superstitions ont des principes communs : ce sont les efforts impuissants de l'intelligence humaine pour assigner des causes aux événements qui l'intéressent. Il en résulte que tous les systèmes mythologiques ont entre eux une grande analogie, quoique plusieurs aient pris naissance à des époques très différentes et chez des peuples qui n'ont eu entre eux aucune communication. Dès que l'imagination a créé des êtres surnaturels, pour leur distribuer les débris de la toute-puissance de Dieu dont l'homme se formoit de fausses notions, on a dû donner à

ces êtres, désignés par des noms différents selon les différentes langues, des attributs semblables, puisqu'ils avoient à produire les mêmes effets et à satisfaire aux mêmes besoins. Il n'y a donc rien de plus facile que de faire ressortir les points de similitude qui existent entre les différentes sortes de mythologies, puisqu'ils y existent toujours et doivent y exister nécessairement. Le tort est de croire que ces croyances, que ces systèmes, sont les mêmes, et sont dérivés du même peuple, parcequ'ils se ressemblent sous plusieurs rapports. De nombreux volumes, de savants traités ont été écrits, qui ne nous offrent sur cette matière qu'une longue série d'erreurs, parcequ'ils reposent tous sur une fausse base.

La véritable érudition consiste au contraire à reconnoître, par une étude approfondie, les différences essentielles qui caractérisent les diverses croyances et les divers systèmes de mythologie; à discerner les peuples chez lesquels on les voit

surgir pour la première fois; car alors on peut en conclure qu'ils sont nés chez ces peuples, ou, ce qui est la même chose pour nous, qu'ils y ont été introduits à une époque dont l'histoire n'a laissé aucune trace.

Ce n'est qu'après avoir fait ces recherches qu'on peut suivre dans leurs variations ces différentes croyances, et voir de quelle manière elles se sont mélangées et combinées pour produire des croyances mixtes, afin de retrouver ensuite dans ces dernières ce qui appartient à chacune de celles qui leur ont donné naissance.

S'il est un genre de superstition qui ait un caractère particulier, c'est celui de la croyance aux fées, à ces génies femelles le plus souvent sans nom, sans filiation, sans parenté, qui sont sans cesse occupés à bouleverser l'ordre de la nature pour le bonheur ou le malheur des mortels qu'ils chérissent ou favorisent sans motifs, ou haïssent et persécutent sans cause. Tous ceux qui ont étudié avec soin les diverses

religions, les diverses croyances superstitieuses, conviennent que les êtres fantastiques qui étoient désignés par le nom de *fées* ne se retrouvent sous un même type, ou avec les mêmes caractères, ni dans les *magiciennes* de l'antiquité, telles que les Circé, les Calypso, les Médée, ni dans les *déesses mères* si révérées chez les anciens par les habitants des campagnes, ni dans les *sibylles* ou les prêtresses grecques qui rendoient des oracles, ni dans les *prophétesses* de la Germanie, ni dans les *enchanteresses* des Arabes et autres peuples orientaux; ni enfin dans les compagnes de ces *sylphes*, de ces *ondins*, de ces *gnomes*, de ces *salamandres*, et de ces multitudes de *farfadets* et de divinités lilliputiennes dont les cabalistes avoient peuplé les quatre éléments.

Dès qu'il est reconnu que nos fées sont des êtres distincts et particuliers qu'on ne doit pas confondre avec les autres êtres surnaturels, il nous faut d'abord rechercher quel est le plus ancien auteur qui en

parle d'une manière claire et précise, et ensuite trouver le pays où elles ont le plus anciennement dominé les esprits à l'exclusion de toutes les autres divinités que la superstition avoit ailleurs enfantées.

LETTRE XII.

Strabon, géographe grec du premier siècle de l'ère chrétienne, fait mention de prêtresses gauloises qui résidoient dans une île à l'embouchure de la Loire. Les détails qu'il nous donne sur ce sujet ont fait penser qu'il vouloit parler de nos fées; cependant, comme Strabon a mêlé dans sa description les notions et les préjugés du paganisme, je ne rapporterai pas ce qu'il a dit à cet égard, parceque l'identité de ces prêtresses gauloises avec les fées ne me paroît pas assez certaine et assez complète.

C'est Pomponius Méla, autre géographe du premier siècle de l'ère chrétienne, qui le premier a fait mention de nos fées de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Ce géographe, décrivant les îles de l'Océan Atlantique connues de son temps, s'étend particulièrement sur l'île *Sena*, située, dit-il, près du rivage des *Osismii*. Ceux-ci occupoient le département actuel du Finis-

tère, et tous les géographes ont reconnu l'île *Sena* de Méla dans la petite île de *Sein*, située près de la pointe Audierne, à l'extrémité du Penmark ou du cap le plus reculé vers l'ouest de toute la Bretagne. Selon Méla, neuf vierges habitoient cette île. Vouées à un perpétuel célibat, elles avoient un pouvoir surnaturel : par leurs chants et leurs enchantements elles commandoient aux vents et aux flots de l'Océan; elles pouvoient à leur gré prendre la forme d'un animal quelconque; elles guérissoient toutes les maladies incurables; elles connoissoient l'avenir et le prédisoient aux hommes, et sur-tout aux navigateurs. Voilà les *fées* désignées d'une manière claire, précise, certaine. Mais le nom que nous leur donnons aujourd'hui est d'une origine plus moderne. Méla nous apprend qu'on les nommoit de son temps *gallicènes* ou *barrigènes*. On ne sait pas bien lequel de ces deux noms est le véritable, les manuscrits n'étant pas d'accord sur ce mot. Quant au nom moderne, il me paroît évidemment dérivé

de *fata*, qui vient de *fando*. Il a la même origine que *vates*, poëte, devin. Donat, grammairien du sixième siècle, dit positivement que *fatuus* vient de *fando;* qu'on appeloit de son temps les faunes *fatui*, et les nymphes *fatuæ*. On disoit anciennement *faées;* et les Languedociens disent encore aujourd'hui *fadès*. Ainsi ce mot de *fées* paroît avoir été d'abord synonyme de celui de nymphes; mais, comme aucune des nymphes de la mythologie ancienne ne ressembloit à nos fées, on adopta un mot particulier pour désigner cette espèce de nymphes.

Les Romains, et les Gaulois civilisés par eux, méprisèrent naturellement les superstitions armoricaines comme celles d'un peuple barbare; et la croyance aux barrigènes ou aux fées, pendant tout le temps de la domination romaine, resta confinée dans la presqu'île de Bretagne, où la race celtique s'étoit conservée presque sans aucun mélange, avec ses préjugés, son langage, ses mœurs et ses habitudes: mais

après l'invasion des Francs la barbarie des nouveaux conquérants s'étendit sur toute la Gaule. Cette belle partie de l'empire romain perdit jusqu'à son nom, et fut appelée *France*, du nom de ceux qui l'avoient conquise. L'Armorique seule échappa à une entière domination; et comme, à cause de son éloignement, elle avoit moins participé que toutes les autres parties de la Gaule à la civilisation, elle se trouva, par la même raison, moins exposée à l'effet des causes qui la détruisoient et amenoient la barbarie. Elle finit par être plus instruite, plus policée que le reste de la France, continuellement déchiré par des guerres intestines; et elle acquit ainsi sur toutes les autres parties de cette monarchie cet ascendant que donne la supériorité des lumières. C'est alors que la croyance aux fées, et les divers autres genres de superstitions celtiques ou armoricaines, se répandirent dans toute la France, se mêlèrent aux vérités du christianisme, et aux idées et aux pratiques superstitieuses que

les Francs avoient rapportées des forêts de la Germanie. Les Romains eux-mêmes, qui se trouvoient exposés à subir le joug des nouveaux conquérants, apprirent à estimer les anciens habitants de la Gaule, à respecter leur religion et leurs coutumes. Ainsi, dans le quatrième siécle, Ausone, le meilleur poëte de ce temps, félicite un de ses amis d'être le gardien du temple de Bélénus, et d'être descendu des druides de l'Armorique.

Ce qui contribua encore au succès de la mythologie armoricaine, c'est que, durant les siécles de décadence que le désordre social toujours croissant fit supporter à l'ancienne Gaule, les Armoricains, jouissant d'intervalles de paix plus prolongés, et souffrant moins de la violence de la tempête, furent les seuls qui cultivèrent les muses; ils se créèrent alors une littérature dont les monuments subsistent encore, et qui a eu sur la nôtre la plus forte influence. Mais n'anticipons pas sur notre sujet, et continuons à étudier l'état de

l'Armorique, de cette patrie primitive des fées, lorsqu'elle fut redevenue indépendante par la chute de la domination romaine en Occident.

LETTRE XIII.

Tous les auteurs anciens, depuis Posidonius d'Apamée, quarante ans avant l'ère chrétienne, jusqu'à Fortunatus, évêque de France au sixième siècle, ont parlé de l'usage singulier des Celtes ou Gaulois d'avoir auprès de chaque tribu, et même dans chaque grande famille, des poëtes nommés bardes, qui chantoient, en s'accompagnant sur des instruments, les grandes actions des chefs des tribus ou des familles auxquelles ils étoient attachés. Cet usage existoit aussi dans la principauté de Galles, partie la plus reculée vers l'ouest de l'île d'Albion, comme l'Armorique l'étoit dans la Gaule. L'Armorique et la principauté de Galles étoient habitées par des peuples de même origine, et parlant la même langue : soit que les habitants de cette dernière contrée fussent les restes de la population gallique ou celtique d'Albion, qui, comme les Armoricains et par

les mêmes raisons, ne s'étoient point mélangés avec les conquérants de l'île; soit qu'à une époque dont l'histoire n'a laissé que des traces confuses indiquées par Jules César, les *Galli* ou *Gaulois* aient passé des côtes de l'Armorique dans le pays de Cornouailles et dans la principauté de Galles, qui leur fait face, et qu'ils les aient peuplés, supposition qui n'exclut pas la précédente. Toujours est-il certain que c'est par la raison que cette partie d'Albion étoit exclusivement peuplée de *Galli* ou *Gaulois* qu'elle reçut dans le moyen âge le nom de *Wallia* ou *Gallia*, *Galle* ou *Gaule*. Ses habitants furent nommés *Welches*, ou *Gallois*, ou *Gaulois*. Comme Albion ou l'île de Bretagne ne fut, avant l'invasion des Anglo-Saxons, jamais ni entièrement domptée ni entièrement civilisée, les Gallois conservèrent exemptes de tout mélange la langue et les coutumes de leurs ancêtres. Sous ce rapport ils avoient la supériorité sur les Armoricains; et encore aujourd'hui le gallois qu'on parle dans la principauté de

Galles est plus pur et moins mélangé que celui qui est en usage dans les cantons de la Bretagne où il a subi le moins d'altération.

Quand les Anglo-Saxons envahirent Albion ou l'île de Bretagne, les Gallois ou Welches, et les habitants de Cornouailles, leur opposèrent une longue résistance. Plusieurs des chefs qui les commandoient se distinguèrent dans ces guerres opiniâtres, et firent des prodiges de valeur. Vaincus, ils ne furent point soumis, et plusieurs d'entre eux prirent le parti de s'expatrier avec tous leurs vassaux plutôt que de ployer sous le joug de conquérants qu'ils abhorroient. Ces colonies de Gallois passèrent dans l'Armorique, et s'y établirent. Cette contrée étoit pour eux une seconde patrie, puisqu'ils y retrouvoient leur langue, leurs coutumes, et des peuples qui révéroient aussi la mémoire de leurs ancêtres. Ces colonies formèrent autant de petites principautés. Les Vies des saints personnages, écrites par des moines dans

les cinquième et sixième siècles, nous apprennent même les noms de plusieurs des chefs fondateurs de ces nouveaux états. Ruval se fixa entre Léon et Dol avec une troupe de guerriers; Fracanus, parent de Cai, ami d'Arthur, se transporta dans le même canton; Cavadoc Vréischvras, autre compagnon d'Arthur, et Conomer, émigrèrent vers la même époque; Wéroc s'établit près de Vannes, et devint le souverain de ce canton; Grallon se transporta dans un district près de Brest, et fut le roi d'un petit état dont Quimper étoit la capitale. Une maladie contagieuse qu'on nomma la peste jaune, qui se répandit dans la principauté de Galles et dans le Cornouailles, suite naturelle de la guerre et des malheurs qu'elle entraîne avec elle, contribua encore à prolonger ces émigrations et à en augmenter le nombre. Elles furent si considérables, que l'Armorique en perdit son nom, et reçut le nom de l'île aux habitants de laquelle elle servoit depuis si long-temps de refuge: elle fut nommée *Bretagne*, et le

petit état que Grallon gouvernoit, et dont Quimper étoit la capitale, fut distingué par le nom particulier de *Cornouailles*. A la même époque, et par une raison semblable, l'île britannique, conquise par les Anglo-Saxons, perdit aussi son nom, et reçut celui d'*Angleterre* ou de *terre des Angli*.

Ce fut tout ce qu'il y avoit de plus illustre, de plus riche, de plus puissant, de plus célèbre parmi les Gallois, qui émigra vers cette époque de désordre et de confusion, parceque ceux-là avoient plus à perdre et plus à redouter de la rapacité et de la férocité des conquérants, et pouvoient le moins s'accoutumer à leur grossièreté et à la barbarie de leur joug. On comptoit parmi eux les ecclésiastiques les plus instruits. Ainsi Gildas, qui ouvre la liste des historiens originaux de l'Angleterre, fut au nombre de ces émigrants; et Patern quitta également l'île de Bretagne pour aller s'établir dans l'Armorique. Les Gallois qui s'y étoient fixés les premiers

envoyèrent dans le pays de Galles chercher Sampson, un des saints personnages qu'ils révéroient le plus; ils le transportèrent dans leur nouvelle patrie, et le firent évêque de Dol.

Les germes de civilisation que le christianisme et le gouvernement régulier des Romains avoient introduits dans l'Armorique, fructifièrent rapidement dans ces nouvelles colonies composées de l'élite d'une nation courageuse : l'amour de l'indépendance, exalté par les grands sacrifices et les puissants efforts qu'il avoit coûté pour produire l'émigration, imprima un nouvel essor au génie national. Les bardes gallois et bretons se distinguèrent parmi tous les autres par la beauté de leurs compositions. Une femme célèbre, Marie de France, qui est sans contredit le meilleur poëte anglo-normand du treizième siècle, a rendu à cet égard une justice complète aux bardes bretons. Dans son *Lai d'Équitan* elle s'exprime ainsi :

« Les anciens Bretons de la Bretagne ont été de très nobles hommes; ils avoient coutume de composer des poëmes sur les aventures qui arrivoient de leur temps, et qu'ils entendoient raconter, voulant ainsi par prouesse, par courtoisie, et par grandeur d'ame, en conserver le souvenir à la postérité [1]. »

Comme les premiers bardes gallois-bretons ne pouvoient célébrer des conquêtes mais seulement de glorieuses défaites, ils appelèrent à leur secours le merveilleux des superstitions nationales. C'est alors qu'ils ornèrent ou défigurèrent les exploits de leurs héros par une foule d'inventions extraordinaires et romanesques; c'est alors que plusieurs d'entre eux écrivirent sur le

Mut unt esté noble barun,
Cil de Bretaine li Bretun;
Jadis sulieent par pruesce,
Par curteisie, et par noblesce,
Des aventures qu'ils oieent,
Ki a plusur gent aveneint
Fère les lais pur remenbrance.

roi Arthur, celui de tous les chefs gallois qui avoit eu la plus grande part à la guerre contre les Anglo-Saxons, des poëmes qui sont parvenus jusqu'à nous, et dont l'authenticité a été démontrée récemment avec une grande puissance de raisonnement et une abondance de preuves irréfragables. Lorsqu'on dégage ces vénérables restes des poëtes gallois ou celtiques des interpolations qu'on y a faites, on y retrouve la mythologie des druides et celle des fées pure de tout mélange, et conforme à l'idée que nous en donne Pomponius Mélæ, mais non pas telle que nous l'avons dans nos contes de fées, dans les romans des douzième, treizième et quatorzième siècles, dans les belles compositions des grands génies du seizième siècle. D'autres causes ont donc exercé leur influence sur les croyances populaires; et d'autres superstitions ou analogues ou différentes se sont incorporées avec les superstitions nationales et primitives, et les ont ou renforcées ou altérées.

Ce sont ces causes et les modifications qu'elles ont produites qu'il nous faut, Amélie, rechercher avec soin.

LETTRE XIV.

Immédiatement après les émigrations des Gallois dans l'Armorique les habitants de la Norwége, de la Suède, du Danemark, du Sleswick et du Holstein, et enfin toutes les peuplades des bords de la mer Baltique, qu'on désignoit sous le nom général d'*hommes du Nord* ou *Normands*, habitués à braver sur de frêles esquifs les tempêtes septentrionales, se répandirent sur tous les rivages de l'Europe pour les piller et les dévaster. Enhardis par les succès, ils s'avançoient souvent à une assez grande distance des côtes où ils abordoient, massacroient sans pitié les habitants, emportoient et chargeoient sur leurs vaisseaux ce qu'ils pouvoient enlever de plus précieux, et revenoient ensuite plus terribles et plus avides, à la saison prochaine, recommencer dans les mêmes lieux les mêmes ravages. Par l'audace et la fréquence

de leurs incursions, par les dévastations et les cruautés qui en étoient la suite, ils devinrent la terreur des nations les plus puissantes, alors déchirées par l'anarchie et les guerres civiles, ou affoiblies par l'impéritie et les vices de leurs chefs. Les Normands qui avoient fait en France de nombreuses et heureuses expéditions, s'établirent définitivement dans la *Neustrie*, grande et riche contrée voisine de l'Armorique ou de la Bretagne, et qui, dans le partage des chefs des Francs, avoit formé à elle seule un royaume. Ces Normands fondèrent dans cette contrée un état ou principauté qui prit de ses fondateurs le nom de *Normandie*. Ils se convertirent au christianisme, et pour consolider leur conquête ils en firent hommage au roi de France, et le reconnurent pour chef. Ces nouveaux habitants introduisirent dans leur nouvelle patrie les mœurs et les préjugés de leurs ancêtres; c'est-à-dire de ces Germains dont Tacite et César nous ont tracé la peinture. Ils ressembloient donc

aux Francs, aux Gaulois, aux Armoricains, par le respect qu'ils portoient aux femmes, par le pouvoir surnaturel qu'ils leur attribuoient; et puisque nous avons trouvé chez un peuple de la Gaule, et chez les habitans d'Albion qui en étoient issus, la croyance aux fées très anciennement établie, on pourroit conjecturer avec beaucoup de fondement que cette croyance existoit aussi chez les Normands; mais à cet égard nous n'en sommes pas réduits aux conjectures, et nous avons des preuves certaines que non seulement cette croyance étoit en vigueur chez ces peuples bien long-temps avant l'époque de leurs conquêtes en France, mais encore qu'elle formoit une des parties les plus importantes de leur dogme religieux, qu'elle avoit acquis chez eux un développement et une régularité qu'on ne retrouve point chez les Armoricains et les Gallois, du moins si l'on en juge d'après les trop courtes indications de Pomponius Méla, et les fragments des anciens poëtes gallois qui ont été traduits

en anglais, les seuls dont nous ayons pu prendre connoissance.

Mais pour vous rendre ces preuves plus claires, plus sensibles, il est nécessaire, Amélie, que je vous expose en peu de mots les causes qui avoient modifié, depuis Tacite et César, les peuples d'origine germanique compris depuis sous le nom général de *Normands* ou *Scandinaves*; il faut aussi que je détermine avec précision le degré d'antiquité et de certitude que présentent les sources où je puiserai mes preuves. En tout, le point principal n'est pas, vous le savez, d'avancer rapidement, mais sûrement; et, pour ne pas se tromper de route, il faut tâcher de s'assurer du plus ou moins de confiance que méritent les guides auxquels on s'abandonne.

LETTRE XV.

Chez les nations comme chez les individus les sens et l'imagination déploient toutes leurs facultés avant que la raison ait acquis toute sa puissance : les poëtes précèdent les premiers historiens, ou plutôt les premiers historiens sont des poëtes, et les poëtes des musiciens : leurs compositions harmonieusement modulées sont transmises de bouche en bouche, et de génération en génération, avant d'avoir été fixées par l'écriture. Ces compositions, uniquement destinées à célébrer de grandes actions ou d'illustres malheurs, sont les seuls documents où l'on peut puiser quelques notions sur les destinées des peuples durant les premiers siècles de leur existence; notions la plupart du temps fragmentaires et confuses, mêlées de fictions ou d'exagérations, mais à travers lesquelles brille quelquefois la vérité, comme à travers les nuages jaillit souvent la lu-

mière. Ce sont ces clartés pures, ces lumineux rayons, qu'un bon esprit doit s'attacher à réunir pour en former un faisceau, abandonnant à ceux qui aiment les discussions oiseuses les fantômes incohérents que le temps a mutilés, et qu'on aperçoit à peine à travers les espaces obscurs qui les environnent.

Quand on examine avec la plus scrupuleuse attention et la plus sévère critique les poëmes qui nous restent des *scaldes* ou anciens poëtes scandinaves, on peut regarder comme certain qu'une colonie de guerriers fut, par des révolutions que nous ignorons, conduite dans les pays les plus septentrionaux de l'Europe par un chef qui, par l'éclat de ses talents et la grandeur de ses conquêtes, devint le législateur, le pontife suprême, et enfin le dieu des nations sur lesquelles il étendit sa domination. Son nom étoit Frigge, fils de Fridulphe. Il prit lui-même celui d'Odin ou de Woden, dieu suprême des Saxons et des anciens Scythes. La patrie primitive d'Odin

et de ses guerriers, et l'époque de leur émigration, sont incertaines. Ce qui a été récemment prouvé, c'est que les généalogies des rois saxons qui s'établirent dans la Grande-Bretagne, et qui tous placent Woden ou Odin parmi leurs ancêtres, remontent toutes au troisième siècle de notre ère. C'est à cette époque, suivant moi, que les guerriers d'Odin, tribu germanique de la Poméranie moderne, furent expulsés du territoire qu'ils habitoient, par l'irruption des peuples qui se précipitèrent sur l'empire romain. Ces guerriers furent forcés, pour conserver leur indépendance, de devenir conquérants dans le nord. D'autres font sortir Odin et son peuple, de la Scythie, des environs du Caucase ou du Pont-Euxin, à une époque plus reculée, et ils prétendent qu'il faut chercher la cause de leur émigration dans les conquêtes du grand Mithridate; mais leurs conjectures, fondées seulement sur des indices, sont dépourvues de preuves historiques.

Quoi qu'il en soit de ces différents sys-

tèmes, il est certain que les croyances et les coutumes qu'Odin avoit introduites chez les Normands ou les Scandinaves subsistoient et étoient en pleine vigueur parmi ces peuples lorsqu'ils firent la conquête de la Neustrie. Ceux d'entre eux qui se fixèrent dans cette dernière contrée se convertirent au christianisme; mais leurs compatriotes qui n'avoient point quitté la Scandinavie conservèrent le culte d'Odin: cependant il fut peu de temps après également anéanti dans ce pays même, parceque les habitants embrassèrent aussi la vraie religion. De sorte qu'Odin, son culte et ses lois, qui n'avoient appartenu qu'à un peuple peu nombreux, et relégué vers les régions glacées du pôle arctique, n'auroient laissé qu'un souvenir confus de leur existence, si un événement particulier n'avoit pas sauvé de l'oubli une partie des compositions des poètes scandinaves, et ne leur avoit assuré une sorte d'immortalité. Les scaldes normands furent en cela plus heureux que les bardes francs: Charlemagne avoit ordonné qu'on

mît les poëmes de ceux-ci par écrit; cet ordre ne fut point exécuté, et leurs noms mêmes ont péri.

Voici comment sont parvenus jusqu'à nous ceux des scaldes, et des héros qu'ils ont chantés.

Vers la fin du neuvième siècle Haralde aux beaux cheveux, roi de Norwège, voulut gouverner cette contrée avec un despotisme auquel le peuple n'étoit point accoutumé. Un grand nombre de familles nobles, ne pouvant résister à sa tyrannie, et ne voulant pas s'y soumettre, se mirent sous la conduite d'Ingolphe, et abordèrent en Islande. Ingolphe et ses compagnons crurent avoir découvert pour la première fois cette île, quoiqu'on ait aujourd'hui la preuve que les habitants de l'Irlande et ceux du nord de la Grande-Bretagne y avoient pénétré. Mais ils ne l'avoient point peuplée, et alors elle étoit déserte. Le travail le plus obstiné, le courage et la constance, pouvoient seuls garantir d'une entière destruction ceux

qui adoptoient pour patrie une terre sans cesse déchirée et bouleversée par les volcans, et soumise à l'influence du plus affreux climat. Le travail enfante la sagesse, et celle-ci est la mère de la liberté et des bonnes lois. Nos Scandinaves fondèrent en Islande une république qui, tandis que le reste de l'Europe étoit déchiré par de cruelles guerres et des dissensions sans cesse renaissantes, fleurit sans troubles, sans discordes civiles, durant l'espace de deux cents ans. Le goût de la poésie se conserva, et se développa avec la félicité publique, dans cette île lointaine. Les poëtes s'y multiplièrent. On recueillit et on rechercha leurs productions, et en même temps celles des scaldes ou anciens poëtes scandinaves leurs prédécesseurs et leurs maîtres.

Voilà pourquoi à une époque plus récente, et dans un siècle plus éclairé, lorsque la civilisation de la Norwège et de la Suède avoit de beaucoup surpassé celle de l'Islande, on n'a cependant retrouvé que

dans cette île une partie des monuments abrégés ou mutilés, mais précieux encore, de la mythologie d'Odin et de ses sectateurs.

Après avoir retracé l'origine de ces poëmes, nous allons les examiner sous le point de vue qui nous intéresse.

LETTRE XVI.

Le plus ancien des monuments qui nous restent de la poésie scandinave, est un poëme d'environ trois cents vers, attribué à une prêtresse du Nord. C'est par cette raison que cette pièce est intitulée *Voluspa*, ou *Oracle de Vola*. Ce poëme commence ainsi :

« Silence, intelligences sacrées, grandes ou petites ! Fils de Heimdallar, je veux vous raconter les artifices de Valfodour, et les anciens discours des hommes, les premiers de ceux qui me sont connus ! »

Après ce début la prophétesse fait la description du cahos, puis elle passe à la formation du monde, à celle de ses différentes espéces d'habitants, les géants, les hommes et les nains. Ensuite elle explique les fonctions des dieux, les emplois des *fées*, et ce qui leur est arrivé de plus singulier.

Un autre poëme qui ne le céde pas en antiquité à la *Voluspa* est celui qu'on nom-

me *Hava-maal*, c'est-à-dire Discours sublime. Il a cent vingt strophes, et il est attribué à Odin même. Il contient des maximes souvent exprimées avec une poétique énergie, telles que celles-ci :

« L'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'enivrent, et leur dérobe leur ame. »

« L'homme gourmand mange sa propre mort. »

Mais comme ce poëme est purement moral, et ne contient l'exposition d'aucun dogme, nous ne devons pas nous y arrêter. il me tarde aussi de vous expliquer comment ces anciens poëmes, et l'extrait d'un grand nombre d'autres, nous sont parvenus.

Soemund Sigfusson, né en Islande l'an 1057, rassembla une grande partie de tous les chants et poëmes scandinaves, et en composa un recueil auquel il donna le nom d'*Edda*, mot qui en ancien gothique signifie *aïeule*, et dont la signification particulière, dans cette circonstance, n'a pas encore été bien déterminée. Cet important recueil, ou cet ancien Edda, est perdu ou n'a pas

encore été retrouvé. Nous possédons un autre ouvrage sous le même titre, composé long-temps après, et au milieu du treizième siècle; voici à quelle occasion: de même que nos poëtes modernes, sans cesser d'être orthodoxes, emploient continuellement dans leurs vers les dieux et les déesses du paganisme, les poëtes islandois qui composoient des poésies scandinaves, quoique chrétiens très fervents, se servoient dans leurs compositions de la mythologie de leurs ancêtres, et des dogmes et des croyances de la religion d'Odin; mais, comme elle leur étoit devenue étrangère, ils étoient obligés de l'apprendre, et souvent même de la deviner dans les compositions souvent obscures des poëtes anciens qui les avoient précédés. Snorro Sturleson, savant célèbre, juge suprême d'Islande, et d'une des plus illustres familles de ce pays, de plus poëte, pour se rendre utile aux poëtes ses confrères, imagina d'extraire, de tous les anciens poëmes des scaldes, ce qu'il y avoit de

plus important dans la mythologie scandinave, et d'en composer un abrégé méthodique où l'on pût trouver tout ce qui pouvoit servir à expliquer les anciens poëtes, et à faire connoître aux nouveaux, et à ceux qui viendroient par la suite, le vocabulaire poétique dont l'emploi leur étoit indispensable. C'est ainsi qu'a été écrit le nouvel Edda; et c'est de ce précieux ouvrage que j'extrairai, Amélie, tout ce qui peut être relatif à l'objet qui nous occupe.

La huitième fable de l'Edda me paroît sous ce rapport la plus importante, et renfermer toute la doctrine de la féerie; c'est pourquoi je la transcrirai presque en entier :

« C'est sous le frêne Ygdrasil que les dieux s'assemblent tous les jours et rendent la justice. Ce frêne est le plus grand et le meilleur de tous les arbres; ses branches s'étendent sur tout le monde, et s'élèvent au-dessus des cieux : il a trois racines extrêmement éloignées les unes des

autres; l'une est chez les dieux; l'autre chez les géants, là où étoit autrefois l'abyme; la troisième couvre les enfers, et c'est sous cette racine qu'est la source des fleuves qui y coulent; un serpent ronge cette racine par dessous. Sous la racine qui va chez les géants est une célèbre fontaine dans laquelle la Sagesse et la Prudence sont cachées. La troisième racine du frêne est dans le ciel, et sous cette racine est la sainte fontaine du temps passé. C'est dans cet endroit que les dieux prononcent leurs sentences. Tous les jours ils s'y rendent à cheval, passant par l'arc-en-ciel qui est le pont du ciel...

« Il y a dans le ciel plusieurs villes fort agréables, et où il y a une garnison divine. Près de la fontaine qui est sous le frêne il y a une ville extrêmement belle, où demeurent les trois vierges, le Passé (*Urda*), le Présent (*Verandi*), l'Avenir (*Skulda*). Ce sont elles qui dispensent les âges des hommes; on les appelle *nornes* ou *fées;* mais il y en a plusieurs qui assistent à la

naissance de chaque enfant, pour décider de sa destinée. Il y a des fées de diverses origines; les unes viennent des dieux, d'autres des génies, d'autres des nains. »

Vous discernez ici, Amélie, la doctrine de nos contes de fées dans toute sa pureté, dans toute son étendue; vous allez la reconnoître encore dans ce qui va suivre. Mais il faut auparavant vous prévenir que Snorro Sturleson a donné à son ouvrage la forme d'un dialogue. Gangler, qui est un roi de Suède déguisé, et qui joue dans l'ouvrage le rôle d'interrogateur, dit : « Si les *fées* dispensent les destinées des hommes, elles les dispensent bien inégalement : quelques uns sont heureux et riches; d'autres vivent sans bien et sans gloire; ceux-ci parviennent à un âge avancé; ceux-là meurent de bonne heure. » Har répond : « Les fées qui sont d'une bonne origine sont bonnes et dispensent de bonnes destinées; mais les hommes à qui il arrive du malheur doivent l'attribuer aux méchantes fées. »

Voilà bien le dogme fondamental, le principal ressort de tout le merveilleux de la féerie, expliqué d'une manière aussi claire que précise.

Je citerai encore la fin de ce chapitre de l'Edda, parcequ'il développe une superstition populaire dont j'aurai à vous entretenir :

« On raconte de plus que les *fées* qui se tiennent près de la fontaine du Passé y puisent de l'eau dont elles arrosent le frêne, de peur que ses branches ne pourrissent ou ne sèchent. Cette eau est si sainte, que tout ce qu'elle touche devient aussi blanc que la peau qui enveloppe l'intérieur de l'œuf. Il y a sur ce sujet des vers très anciens dont voici le sens : « Le grand et sa-« cré frêne est arrosé par une eau blanche « d'où vient la rosée qui tombe, et qui sort « de la fontaine du Passé. » Les hommes appellent cette rosée, rosée de miel; c'est la nourriture des abeilles. Il y a deux cygnes dans cette fontaine, qui ont produit tous les oiseaux de cette espèce. »

Je suis loin d'avoir épuisé tout ce que l'Edda nous apprend sur nos fées, et comme ce qui me reste à dire alongeroit trop cette lettre, trouvez bon, Amélie, que je consacre encore toute celle qui va suivre à ce sujet intéressant.

LETTRE XVII.

Selon l'Edda, la reine de toutes les fées est *Frigga*, la femme même d'Odin, le premier et le plus ancien des dieux. Frigga prescrit les destinées des hommes, mais elle ne révèle jamais l'avenir; elle habite, avec ceux qu'Odin adopte pour ses fils, le séjour de l'amour et de l'amitié, qu'on nomme *Vingolf*...

Qui se seroit attendu à retrouver sous un nom bizarre, et dans le ciel des Scandinaves, les bocages qu'Amélie embellit chaque jour par sa présence!

Une des autres facultés de Frigga étoit de pouvoir enchanter tout ce qu'elle vouloit: les épées, les lances, le fer, les eaux, les pierres, le feu, tout obéissoit à son commandement. Cette doctrine étoit très ancienne chez ces peuples, puisque nous la retrouvons, du temps de Tacite, chez les *Æstii*, nation germanique qui habitoit les bords de la mer Baltique, et qui par

conséquent étoient les ancêtres des Scandinaves. « Les Æstii, dit l'historien romain, adorent la mère des dieux qui a le pouvoir de protéger ses adorateurs au milieu des traits lancés par ses ennemis. »

Une autre déesse, ou reine des fées, moins puissante que Frigga, et qu'à tort on a confondue avec elle, c'est *Freya*, surnommée dans les poëtes scandinaves la déesse de l'amour, la *fée aux larmes d'or*. Le lieu où elle habite dans le ciel se nomme l'*union des peuples;* son palais est grand et magnifique, elle en sort assise sur un char traîné par des chats; elle va à cheval partout où il y a des combats, et s'attribue la moitié des morts: l'autre moitié est à Odin. Freya est la sœur de *Frey*, le plus doux de tous les dieux, lequel gouverne la pluie, le soleil, et tout ce qui naît de la terre.

C'est sur-tout dans la dix-huitième fable de l'Edda que nous trouvons l'énumération des différentes natures de fées, et l'explication des fonctions attribuées à chacune d'elles.

La principale est *Frigga*, qui possède un palais magnifique nommé *demeure divine*. La seconde se nomme *Saga*. *Eyra* fait les fonctions de médecin des dieux. *Géfione* est vierge et prend à son service toutes les filles chastes après leur mort. *Fylla* qui est aussi vierge porte ses beaux cheveux flottants sur ses épaules; sa tête est ornée d'un ruban d'or; c'est à elle qu'est confiée la toilette et la chaussure de Frigga. Elle est de plus la confidente de ses secrets les plus cachés. *Freya* est la plus illustre des déesses après Frigga; elle a épousé *Oder* dont elle a eu *Noşsa*, fille si belle qu'on appelle de son nom tout ce qui est beau et précieux. Oder l'a quittée pour voyager dans des contrées éloignées; Freya depuis ce temps-là ne cesse de pleurer, et ses larmes sont de pur or. On lui donne plusieurs noms, parceque ayant été chercher son mari dans plusieurs pays, chaque peuple lui donne un nom différent; elle porte ordinairement une chaîne d'or. La septième déesse est *Siôna*: elle s'applique à tourner

le cœur et les pensées vers l'amour, et met bien ensemble les garçons et les filles; c'est pourquoi les amants portent son nom. *Lôvna* est si favorable, si bonne, et répond si bien aux vœux des hommes que par un pouvoir particulier que lui ont donné Odin et Frigga, elle peut réconcilier les amants les plus désunis. *Vara*, la neuvième déesse, préside aux serments que font les hommes, et sur-tout aux promesses des amants; elle est attentive à tous les mystères de ce genre, et punit ceux qui ne gardent pas la foi donnée. *Vôra* est prudente, habile, et si curieuse que rien ne peut lui demeurer caché. *Synia* est la portière du palais; elle ferme la porte à ceux qui ne doivent pas entrer; elle est préposée pour les procès où il s'agit de nier quelque chose par serment, d'où vient le proverbe « Synia est près de celui qui va nier. » La douzième se nomme *Lyna*, elle a la garde de ceux que Frigga veut délivrer de quelque péril. *Snotra* est une déesse sage et savante, les hommes et les femmes vertueux et prudents portent

son nom. *Gna* est la messagère que Frigga dépêche dans les divers mondes pour faire ses commissions, elle a un cheval qui court dans les airs et sur les eaux.

Outre ces déesses il y a plusieurs vierges qui servent dans le *Valhalla*, versent à boire aux héros, et ont soin des coupes et de tout ce qui regarde la table. On nomme ces divinités *Valkyries*. Odin les envoie dans les combats pour choisir ceux qui doivent être tués, et pour dispenser la victoire. *Gadur*, *Rosta* et la plus jeune des fées qui président au temps, *Skulda* (l'avenir), vont tous les jours à cheval choisir les morts, et régler le carnage qui doit se faire.

La mythologie scandinave, telle qu'elle se trouve exposée dans l'Edda, est aussi belle, aussi complète que celle qui nous a été transmise par les auteurs classiques de la Grèce et de Rome. Je m'écarterois trop de mon but si j'entreprenois de vous l'exposer dans tous ses détails; mais je dois faire connoître ce qui, dans cette mythologie, se rapproche le plus des croyances

populaires, et a le plus de rapport avec les fictions que ces croyances ont introduites dans nos contes de fées.

Ainsi il ne faut pas oublier de faire mention du rôle important que remplit dans l'Edda le loup *Fenris*, qui doit être un jour funeste à Odin. Il est fils de *Loke*, cet ennemi des dieux, et de la géante *Angerbode*, cette messagère du malheur qui enfanta le serpent *Midgard*, et *Héla* la Mort; celle-ci fut précipitée dans les enfers; sa salle est la douleur, sa table la famine, son couteau la faim, son valet le retard, sa servante la lenteur, sa porte le précipice, son vestibule la langueur, son lit la maigreur et la maladie, sa tente la malédiction.

Ce qui pour notre objet est encore plus digne de remarque, ce sont ces géants auxquels, selon l'Edda, a été départie toute la puissance que donne la force; ce sont ces nains que recèlent les rochers, les souterrains, qui étoient même cachés dans la poussière, et auxquels on donne l'adresse et la finesse; qui pratiquent avec

102200

habileté toutes les professions, tous les métiers, tous les arts libéraux; vermisseaux nés du géant *Ymer*, mais qui, par l'ordre des dieux, participent à la raison de l'homme et à sa figure. Peut-être cette fable qui est particulière aux Scandinaves, doit-elle son origine au contraste que présente la haute stature des Norwégiens et des autres peuplades du Nord, avec la petite taille et la nature dégénérée des Lapons.

Toutes ces croyances singulières, que nous venons d'exposer, étoient celles des Normands lorsqu'ils se transportèrent en France; j'indiquerai dans ma prochaine lettre les causes des altérations qu'elles durent alors y subir; j'examinerai dans la lettre suivante les traces qu'après l'introduction du christianisme ces mêmes croyances ont laissées dans les contrées où elles ont pris naissance; et enfin rentrant ensuite plus immédiatement dans mon sujet, je suivrai de nouveau nos Fées en France et dans les lieux mêmes où

nous les avons vues naître; je dirai l'influence qu'ont exercée dans notre pays les superstitions de la féerie, et je ferai connoître l'origine très ancienne des contes populaires ou destinés aux enfants dont Perrault nous a reproduit un petit nombre dans toute leur intégrité, en croyant ne mettre par écrit que les inventions des bonnes et des nourrices de son temps. C'est ainsi, Amélie, que j'aurai, je crois, satisfait à toutes vos questions, que j'aurai achevé de remplir la tâche que vous m'avez imposée; et puisque je puis dès à présent vous montrer le but, c'est une preuve certaine qu'enfin nous en approchons, et qu'un peu de patience vous suffira pour me suivre jusqu'à la fin.

LETTRE XVIII.

La mythologie des Scandinaves, apportée en France par les Normands, issue de la même origine que celle des Gallois et des Armoricains, s'unit avec elle. Les vieilles *Barrigènes* de Pomponius Méla reconnurent leurs sœurs et leurs parentes dans les *Nornes* et les *Valkyries*.

Vers la même époque les Arabes, qui avoient conquis l'Espagne et s'y étoient établis, et qui sans la valeur de Charles Martel auroient envahi la France, vinrent mêler à ces fictions armoricaines et scandinaves celles de leur antique idolâtrie, et de leur religion récente. Ce mélange se remarque facilement dans les grands poëmes ou romans des douzième et treizième siècles d'origine toute française, et dont le merveilleux de la féerie forme la base : ils sont consacrés à la gloire des héros francs, gallois ou bretons, et cependant on y discerne les fictions arabes dans les aventures

de ces guerriers d'Espagne, d'Arabie, d'Égypte, de Médie, de Syrie, inconnus aux bardes armoricains, et aux scaldes de la Scandinavie. On les reconnoît encore dans les descriptions du paradis de Mahomet, et d'autres du même genre puisées dans l'Alcoran; dans les géants Gog et Magog, si souvent mentionnés chez les orientaux; dans ceux qui, doués d'une vertu surnaturelle, transportent des pierres énormes d'Afrique en Irlande; dans les métamorphoses produites au moyen de breuvages et d'herbes magiques; dans les combats si souvent répétés entre un dragon blanc et un dragon rouge; dans les serpents qui jettent des flammes; dans un langage prophétique attribué aux oiseaux; et enfin dans l'emploi qui est fait dans les prédictions, de connoissances astronomiques et de procédés industriels qui étoient étrangers aux nations chrétiennes de l'Europe, alors moins avancées et moins civilisées que les Arabes.

Ce mélange de la mythologie des Scan-

danaves et des Armoricains avec celle des Arabes a pu commencer dans l'Armorique même, car, dès la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième, Marbodius, évêque de Rennes, mort en 1123 à l'âge de quatre-vingt-huit ans, nous apprend que le poëme qu'il nous a laissé en latin, sur les pierres précieuses, a été traduit de l'arabe. Que le fait soit vrai ou avancé seulement par Marbodius pour donner plus de crédit à son ouvrage, il prouve toujours que les sciences des Arabes n'étoient pas inconnues au clergé de la Bretagne, plus instruit que celui des autres parties de la France. Les poëtes armoricains ont pu mêler aussi aux croyances populaires de leur patrie les superstitions analogues qui leur vinrent des orientaux. Dès le neuvième siècle, plusieurs chrétiens d'Espagne et d'autres contrées de l'Europe, se rendoient à Cordoue pour étudier sous des professeurs arabes dans l'université qu'avoit établie dans cette ville le victorieux Abderrahman. Cette uni-

versité forma parmi ces chrétiens d'illustres élèves. Ceux-ci, par des traductions, des extraits ou des traités originaux, répandirent en Occident la littérature des orientaux. Dans ce nombre se trouvent Gerbert, qui fut depuis pape sous le nom de Sylvestre II; Hermanus Contractus qui traduisit de l'arabe en latin des traités d'astronomie, et mourut en 1054; Constantinus Afer, traducteur de plusieurs livres de médecine des Arabes, qui se retira au couvent du mont Cassin en Italie, en 1086; puis dans le siècle suivant Pierre, abbé de Cluny, qui traduisit de l'arabe la vie de Mahomet, et procura à saint Bernard un savant anglais nommé Robert, afin de lui interpréter l'Alcoran; enfin Gérard de Crémone qui s'est illustré par la traduction latine de plusieurs savants ouvrages des Arabes.

Remarquons que la connoissance des sciences, de la littérature et de la religion des Arabes, a commencé à se répandre parmi nous, dans le siècle même où les Scan-

dinaves s'établissoient en Neustrie, lorsque s'opéroit la fusion et le mélange de la féerie armoricaine avec la mythologie d'Odin, et quand les bardes gallois et armoricains composoient leurs plus longs poëmes et leurs plus célèbres ouvrages. Le roman d'Antar, composé par les Arabes avant la fin du neuvième siècle, et les contes des Mille et une Nuits, lus et traduits par les chrétiens d'Espagne, puis par eux communiqués aux autres peuples d'Europe, et sur-tout aux Bretons, aux Normands, et aux Anglo-Normands, ont encore contribué à augmenter chez ceux-ci ce goût pour les longs romans qui leur étoit naturel, et a donné à leur littérature un nouvel essor.

Les croisades qui succédèrent ensuite, établirent de fréquents rapports entre les peuples d'Occident et d'Orient; elles familiarisèrent toutes les imaginations avec les faits les plus prodigieux, et achevèrent le mélange des systèmes mythologiques des Armoricains et Scandinaves avec celui des

Arabes. La religion chrétienne elle-même, défigurée dans les légendes des saints, écrites par des moines trop crédules, mêla de sublimes vérités et des inventions grossières à tous ces genres de superstitions et de fictions; elle acheva de leur donner une forme fixe et une sorte de sanction, et d'assurer leur empire sur tous les esprits. Enfin l'anarchie et les malheurs des temps, ayant fait sentir la nécessité de ramener l'ordre et la morale par les moyens les plus extraordinaires et les plus violents, enfantèrent cette étrange institution qu'on a nommée la chevalerie. Ce résultat singulier et unique dans l'histoire de l'homme, des mœurs et de l'état social d'une époque éminemment guerrière et religieuse, fut un nouveau genre de merveilleux réel et toujours présent, ajouté à tous ceux que nous avons déja fait connoître, et que le temps avoit consacré. Il fournit bientôt une nouvelle branche de compositions qui fut plus productive que toutes les autres, et qui donna naissance aux romans d'Ama-

dis et à tous ceux qu'on range dans la même classe, ainsi qu'à ceux qui se rattachent à l'histoire, ou peignent les mœurs privées de ces temps; tels que les chevaliers du Cygne, espèce d'histoire de la conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, Gérard de Nevers, Perceforêts, Clamades, Claremonde, Partonopex, et plusieurs autres.

La rime qui, depuis le déclin des belles-lettres grecques et latines, s'étoit introduite dans toutes les langues modernes de l'Europe, contribua à les former et à les polir, en faisant prévaloir, pour toutes les compositions littéraires, sur le latin barbare de ces siècles, un langage entendu de tous, et cependant distinct du dialecte vulgaire par la mesure du vers et la répétition obligée des mêmes sons. Cette invention, dont tant de beaux génies ont fait un si heureux usage et que cependant, pareils aux enfants qui battent leurs nourrices, ils ont calomniée, a donné suivant nous de nouveaux charmes au langage poétique.

La rime, comme l'ont cru quelques savants, n'est point née des Arabes, ou des moines d'Italie, au neuvième siècle; elle est beaucoup plus ancienne, et elle commence à se montrer vers la fin du quatrième siècle, dans le poëme de Saint-Austin d'Afrique contre les donatistes en 384. Elle se perfectionne au sixième siècle en France dans les hymnes de Venantius Fortunatus; et les poëtes gallois de cette époque Taliesin, Aneurin, Myrdhin et Llywarch-Hên, nous offrent les premiers exemples de son emploi dans une langue moderne. Ainsi le pays de la féerie est celui où la forme caractéristique de la poésie des modernes a commencé à devenir populaire. Dans les septième et huitième siècles, nous avons des poëmes latins rimés d'Eugenius, évêque en Espagne, de Columbanus, de Drepanus Florus, de Saint-Aldelhm et de Boniface en Angleterre, tous antérieurs à l'invasion de l'Espagne par les Arabes. Le poëme important de Théobaldus sur les animaux, la

Vie de Saint-Faron par Hedelgaire sont de la fin du huitième siècle ou du commencement du siècle suivant, et ils sont également rimés. Depuis cette époque jusqu'à la fin du douzième siècle, saint Bernard, Anselm, Hoveden, Berterus, Marbodius, et plusieurs autres, nous présentent de nombreux exemples de vers latins rimés. Mais en Allemagne la paraphrase de l'Évangile, par Otfrid, écrite en 870 en franco-théotisc ou ancien teuton, est le second et remarquable exemple de l'usage de la rime en langue vulgaire. Nos troubadours du midi de la France, ou nos poëtes provençaux, ne sont venus qu'après, et vers la fin du dixième siècle, mais ils n'en ont pas moins la gloire d'avoir assuré le succès de la rime, de l'avoir popularisée, de l'avoir rendue un attribut essentiel de la poésie des modernes, parceque écrivant dans une langue sonore, comprise et parlée en Espagne, en Italie, et dans une grande partie de la France, ils ont eu les premiers le sentiment de l'harmonie, ils ont su les

premiers varier heureusement la coupe des vers; et les premiers ils ont fait sentir par des compositions pleines de charmes tout le parti qu'on pouvoit tirer de cette invention, non seulement pour plaire à l'oreille, mais aussi pour donner plus de grace ou d'énergie à la poésie. Sous ce rapport, les troubadours, ou les poëtes qui ont écrit en langue romance-provençale, sont très supérieurs aux trouvères, ou aux poëtes qui ont écrit en langue romance-française; mais ces derniers surpassent de beaucoup les autres par l'esprit et l'imagination, comme par l'abondance, la variété et l'importance de leurs productions.

C'est avec tous les éléments, et tous les moyens de plaire que je viens de vous développer, Amélie, qu'on récrivoit sans cesse en langage plus moderne, à mesure que l'ancien vieillissoit, les poëmes ou romans d'Arthur, de Charlemagne, d'Amadis et autres, et qu'à chaque nouvelle traduction on faisoit les augmentations et les altéra-

tions nécessaires pour les rendre plus intelligibles, et plus conformes aux idées du siècle et des lecteurs pour lesquels ils étoient destinés. L'antiquité de quelques unes de ces productions leur donnoit en quelque sorte la sanction de la vérité. Après avoir été traduites ou imitées du latin, on les retraduisoit de la langue vulgaire en latin, avec tous les changements qu'elles avoient subis; et, reproduites ainsi dans la langue savante, elles reprenoient une nouvelle antiquité, acquéroient un nouveau prix, et avoient le titre et l'autorité d'*histoires*. On les traduisoit quelquefois de nouveau en prose vulgaire pour les remettre ensuite encore en vers, avec d'autres altérations, de sorte qu'il est aujourd'hui impossible de discerner les véritables originaux des nombreuses versions devenues à leur tour des originaux pour certaines versions ou imitations.

La politique ne manqua pas de s'emparer de ce facile moyen de façonner, en

quelque sorte, à son profit, le récit des événements passés, et il est aujourd'hui assez bien prouvé que ce fut le pape Calixte II qui, pour exciter la valeur des empereurs d'Allemagne contre les Musulmans d'Espagne, fit mettre en latin, au commencement du douzième siècle, les poëmes et les récits vulgaires sur Charlemagne: pour leur donner plus de crédit il les attribua à Tilpin ou Turpin, archevêque de Reims au neuvième siècle. Calixte II, dont cette histoire servoit merveilleusement les projets, s'en déclara l'éditeur, et affirma en même temps qu'elle étoit authentique.

Le mélange et la confusion de tous les faits, comme de toutes les mythologies, se remarque facilement dans ces grands poëmes ou romans qui, sous la forme où nous les avons, sont les productions de plusieurs auteurs, et de plusieurs siècles. On y aperçoit évidemment que le concours des circonstances, qui ont influé sur leurs compositions, a été tel que je vous l'ai exposé. Ainsi par exemple les aventures d'O-

ger, roi de Danemark, mêlées avec celles de Charlemagne, nous indiquent la fusion des traditions germaniques avec les traditions des Scandinaves transplantés en Normandie. Les gestes de Garin, et des quatre fils d'Aymon, qui sont une autre branche du roman de Charlemagne, ont été puisés dans les compositions des bardes bretons et gallois, puisque nous retrouvons des héros normands avec les mêmes noms dans l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. Ces guerriers étoient réellement parents de ce roi, ont été employés par lui pour faire la guerre aux Gallois, et ont conquis des domaines sur les frontières du pays de Galles, que leurs familles ont possédés pendant plusieurs siècles. La ressemblance des noms, jointe à l'ignorance des auteurs qui les employoient, produit aussi dans ces romans les confusions les plus étranges, et a singulièrement facilité les moyens de multiplier les fictions et les aventures. Ainsi les faits relatifs à Roll, premier duc

de la Normandie, qui fut nommé Rollandus par les auteurs latins, ont été attribués par les poëtes ou romanciers au Rolland de l'armée de Charlemagne. La ballade guerrière, ou la chanson que Guillaume-le-Conquérant fit chanter à la bataille d'Hastings, étoit celle qui avoit été composée à la louange de ce victorieux Roll, conquérant de la Neustrie, et n'étoit nullement relative, comme on l'a cru à tort, aux aventures de l'infortuné Rolland. Elle ne peut donc se retrouver dans les poëmes et romans de Charlemagne, où nos savants se sont obstinés à la chercher.

Tous les poëmes et toutes les histoires, dont nous venons de faire mention, furent sous leurs dernières formes les modèles auxquels se conformèrent les poëtes français, espagnols et italiens qui, dans les treizième, quatorzième et quinzième siécles, écrivirent cette multitude de poëmes ou de romans en vers et en prose sur les chevaliers de la Table-Ronde, sur Arthur, Charlemagne, Amadis. Ces productions, avec

quelques contes licencieux ou plaisants et quelques chansons amoureuses, constituèrent pendant ce long espace de temps toute la littérature de la France, de l'Italie et de l'Espagne.

Voilà l'origine du merveilleux que le Dante, l'Arioste et le Tasse durent nécessairement mettre en œuvre dans leurs immortels poëmes : il étoit sanctionné par les croyances et les préjugés qui subsistoient depuis plusieurs siécles, il étoit en harmonie avec les mœurs et les habitudes de leurs contemporains. La multitude d'ouvrages qui avoient été composés avant eux avec ces moyens d'inspiration les avoient rendus familiers à tous les hommes instruits comme au vulgaire des lecteurs; il ne leur étoit donc pas permis d'en employer d'autres; ils ne pouvoient que les modifier à leur gré. Aussi peut-on dire avec vérité que ces trois grands poëtes ont été les créateurs, et sont restés les modèles du genre romantique dans la véritable acception de ce mot, c'est-à-dire en tant

qu'il désigne un genre de composition dont l'intérêt n'est point fondé sur la mythologie, l'histoire, et les préjugés des auteurs anciens, mais sur des faits et des aventures qui leur étoient inconnus, sur des fictions, des mœurs et des croyances qui leur étoient étrangères; ce qui a nécessairement imprimé aux chefs-d'œuvre de ces poëtes modernes des couleurs et des formes différentes de celles de l'antiquité classique. Et puisque cette nouvelle littérature est émanée de celle du moyen âge, et des ouvrages informes auxquels on donnoit le nom de romans parcequ'ils étoient écrits en langue romance, c'est avec quelque raison qu'on peut la distinguer par le nom de romantique. Ce qui n'empêche pas de reconnoître que les poëtes romantiques ne soient redevables aux poëtes classiques qui les ont précédés, et qu'ils n'aient employé le même art que ces derniers pour produire les mêmes effets. Comme eux ils savent inventer des situations fortes et attachantes; comme eux ils savent créer des

caractères dessinés avec exactitude, coloriés avec vigueur; comme eux ils savent étonner et ravir leurs lecteurs par la grandeur des images, l'élévation des idées, la richesse des descriptions, le pathétique des sentiments et des passions; comme eux enfin ils connoissent tous les secrets d'une poésie tour-à-tour simple, gracieuse et forte, toujours élégante, toujours naturelle, toujours harmonieuse. Ces beaux génies n'ont jamais rêvé qu'il existât pour les modernes une rhétorique ou une poétique différente de celle des anciens, pas plus qu'il n'existe une géométrie différente. Ils n'ont jamais cru, comme quelques auteurs de nos jours, qu'on dût être incorrect pour être original, bizarre pour être touchant, inculte pour être sublime... Mais où me laissé-je entraîner... Effacez, effacez bien vite ces lignes, Amélie... si elles étoient connues, vous m'exposeriez à la colère de tous les poëtes qui se disent et qui ont la simplesse de se croire romantiques... Laissons là le rôle dangereux de critique :

mes bonnes fées ne m'ont promis leur protection qu'à condition que je me contenterois d'être leur exact et modeste historien.

LETTRE XIX.

Le culte épuré du christianisme ne fit point disparoître les fantômes que la superstition avoit créés chez les Germains, les Francs et les Scandinaves ou Normands; on les retrouve long-temps après chez tous ces peuples aussi fortement accrédités que durant les siècles de l'idolâtrie, et leur puissance, quoique affoiblie et restreinte, n'est pas même de nos jours entièrement anéantie.

Les Islandais montrent des rochers et des collines où ils soutiennent qu'il y a des fourmillières de petits hommes souterrains, industrieux et malfaisants. Le peuple de Norwège croit à l'existence de nains, plutôt malicieux que méchants, qui dérobent souvent les outils des ouvriers, et les leur rendent en faisant de grands éclats de rire. Ces nains sont habiles, pleins d'adresse, et ce sont eux qui

taillent les cristaux que l'on voit dans les montagnes.

Les chroniques saxonnes rapportent sérieusement des histoires de magie et d'enchantement, des métamorphoses d'hommes et de bêtes; on y voit figurer des magiciens, des loups-garoux, des géants; car ce n'étoit pas seulement le peuple, c'étoient les hautes classes de la nation, c'étoient les hommes les plus éclairés, qui dans le moyen âge étoient restés fidèles aux anciennes croyances. Seulement au lieu d'attribuer les effets surnaturels, et ce qu'ils croyoient être des miracles, à des dieux et à des déesses comme leurs ancêtres, ils reconnoissoient qu'ils avoient lieu par la puissance des démons et de leurs agents. Rien n'étoit changé que les qualifications.

Dans les capitulaires de Charlemagne, dans les canons de plusieurs conciles, dans les anciennes lois de Normandie, il y a des peines statuées contre ceux qui excitent les tempêtes, *tempestarii*, les *tempestaires*, comme on les appeloit alors.

Nous lisons dans l'ancienne loi de Norwège, nommée *Gulatinghs Lagen*, ch. 1, le règlement suivant : « Le roi et l'évêque rechercheront avec tout le soin possible ceux qui exercent des superstitions païennes, qui se servent d'arts magiques, qui adorent les génies des lieux, des tombeaux et des fleuves, et qui, par une diabolique manière de voyager, sont portés à travers les airs. » Un concile de Rouen, cité dans Burchard, renferme une défense semblable.

Dans une ancienne loi ecclésiastique de Norwège il est défendu d'avoir dans sa maison de ces bâtons sur lesquels on voyageoit dans les airs, ce qui peut faire croire, ainsi que l'observe très bien un auteur moderne, que ces bâtons avoient quelque chose de particulier, et que tous n'étoient pas propres à ces voyages aérostatiques. Dans quelques endroits le peuple est encore persuadé que les sorciers se rendent au sabbat à cheval par le milieu des airs, comme les *Valkyries* de l'Edda.

En Allemagne et en Bohême quelques

familles nobles croient qu'elles sont l'objet de l'attention de certaines *fées* qui s'occupent de prédire la mort des grands personnages. Voici ce que Bullet a extrait à ce sujet d'Érasme François :

« La chose qui est presque la plus renommée dans notre Allemagne est la femme blanche qui se fait voir quand la mort est prête à frapper à la porte de quelques princes, et non seulement en Allemagne, mais aussi en Bohême. En effet ce spectre est apparu au commencement dans la plupart des maisons des grands de Neuhaus et de Rosenberg, et il y apparoît encore aujourd'hui. Guillaume Slavata, chancelier de ce royaume, déclare que cette femme ne peut être retirée du purgatoire, tandis que le château de Neuhaus sera debout. Elle y apparoît non seulement quand quelqu'un doit mourir, mais aussi quand il doit se faire un mariage, ou qu'il doit naître un enfant; avec cette différence que quand on la voit avec des gants noirs c'est signe de mort, et au contraire un témoi-

gnage de joie quand elle est vêtue en blanc. Cependant Gerlanius témoigne avoir ouï dire au baron d'Ungenaden, ambassadeur à la Porte, que cette femme blanche apparoît toujours en habit noir lorsqu'elle prédit en Bohême la mort de quelqu'un de la famille de Rosenberg. Le seigneur Guillaume de Rosenberg s'étant allié aux quatre maisons souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et de Pernstein l'une après l'autre, et ayant fait à cause de cela de grands frais, sur-tout aux nôces de la princesse de Brandebourg, cette femme blanche s'est rendue familière non seulement à ces quatre maisons souveraines, mais à celles qui sont alliées de celles-là. A l'égard de ses manières d'agir, elle passe quelquefois vite de chambre en chambre, comme une personne qui a de grandes affaires, ayant à sa ceinture un trousseau de clefs dont elle ouvre et ferme les portes, aussi bien en plein jour qu'au milieu de la nuit; que s'il arrive que quelqu'un la salue, pourvu qu'on la laisse faire, elle prend

un ton de voix de femme veuve, et une gravité de personne noble, et, après avoir fait une honnête révérence, elle s'en va. Elle ne donne jamais de mauvaises paroles à personne, au contraire elle regarde tout le monde avec une modestie et une pudeur bienséante. Il est vrai que souvent elle fait la fâchée, et que même elle a jeté des pierres à ceux à qui elle a entendu tenir des discours indécents, tant contre Dieu que contre son service. Elle se tourmente fort quand on n'aide pas les pauvres à sa fantaisie. Elle en donna de fortes marques lorsqu'après que les Suédois eurent pris le château ils oublièrent le repas de la bouillie qu'elle avoit institué pour les pauvres. Elle fit un si grand charivari, que les soldats qui y faisoient la garde ne savoient où se cacher. Les généraux même ne furent pas exempts de ses importunités jusqu'à ce qu'enfin un d'eux fit ressouvenir aux autres qu'il falloit faire la bouillie, ce qui ayant été fait, et le repas distribué aux pauvres à la manière accoutumée, tout fut tranquille. »

Vous vous rappelez, Amélie, quel heureux parti certains romanciers de nos jours, et sur-tout l'auteur du *Moine*, ont tiré de cette femme blanche.

Cardan rapporte précisément quelque chose de semblable, et assure que chez une famille noble de Parme, lorsque quelqu'un doit mourir, on voit toujours une vieille femme assise sous la cheminée.

Mais laissons ces femmes blanches et ces vieilles prophétesses de malheurs; quoiqu'elles soient le résultat des dogmes qui ont produit la féerie, ce ne sont point nos fées. Pour retrouver celles-là, avec tous leurs attributs et toutes leurs facultés, il faut retourner dans la contrée où elles ont pris naissance, où elles ont prospéré, où elles se sont multipliées, dans cette heureuse France enfin, dans ce pays de bénédiction pour tous les genres de folies et d'extravagances.

LETTRE XX.

Après la chute de l'empire romain dans les Gaules, deux langues naquirent de la corruption de la langue latine, dont l'usage y étoit devenu universel. Dans le Midi prévalut dans toutes les classes, avec peu d'altération, la langue romaine rustique, ou le latin qu'on parloit dans les campagnes, mêlé de quelques mots visigoths, et modifié par une nouvelle syntaxe; dans le Nord cette langue latine rustique se trouva fortement mélangée de tieuske ou de teuton, et d'armoricain ou gallois, et fut presque entièrement changée ou dénaturée.

La première de ces langues fut celle dans laquelle les troubadours écrivirent leurs chansons, leurs pastourelles, leurs sirventes, leurs tensons et leurs poésies amoureuses; la seconde est celle qui a servi aux trouvères pour leurs longues histoires en vers ou romans, leurs fabliaux,

et leurs lais ou contes. Ces deux langues, quoique distinctes, sont à tort confondues sous le nom commun de langue romane. Elles se retrouvent toutes deux dans les divers dialectes ou patois qu'on parle encore en France, quoique avec des modifications et des mélanges. La première, ou celle des troubadours, dans les patois provençaux, languedociens, gascons et limousins; la seconde, ou celle des trouvères, dans les patois picards, normands et lorrains.

La langue des trouvères, étant devenue celle des monarques et de la cour, s'étendit dans toute la France, et par conséquent aussi dans la Bretagne, dont les chefs ou ducs étoient vassaux du roi de France. La langue armoricaine ou galloise, restreinte à la Bretagne, et attaquée dans son centre, perdit de jour en jour du terrain, et ne fut plus parlée que par le vulgaire, et dans les cantons éloignés de la cour des ducs de Bretagne. Cependant la culture des lettres en Armorique étoit très florissante, et par-

venue à son plus haut degré, à l'époque même où les poëtes normands commencèrent à écrire en langue vulgaire leurs longs poëmes, c'est-à-dire dans le onzième siècle et dans les premières années du douzième siècle. Otto de Frise, auteur de cette époque, observe que la Bretagne est pleine de clercs savants et habiles, et qui pratiquent toutes sortes d'arts. Le fameux Abélard, né en 1100, et son maître Roscelin, étoient Bretons; le père d'Abélard, chevalier breton, voulut que contre l'usage et les mœurs de ce siècle, et en opposition aux règles de la chevalerie, son fils aîné fût instruit dans les lettres avant d'être formé au maniement des armes. La Bretagne enfin étoit pour les Normands un pays classique, et lorsque la langue perfectionnée fit naître parmi eux le desir de se créer une littérature nationale, ils allèrent puiser chez les Bretons leurs voisins. Les trouvères, en traduisant et en imitant dans leurs langues les récits et les compositions des Bretons ou Armoricains, achevèrent de porter

les derniers coups à la langue et à la littérature armoricaines. Les nombreux poëmes et lais, ou récits versifiés, que les poëtes armoricains avoient composés entre le sixième et le douzième siècle, ont disparu ou ne nous sont connus que par les nombreuses citations que les trouvères en ont faites. Si donc nous ne nous sommes point trompés en indiquant la Bretagne comme le pays où les fées avoient pris naissance, et d'où ce genre de superstition s'étoit répandu dans toute la France, nous devons en découvrir des traces dans les poëtes ou historiens normands ou anglo-normands, voisins des bardes bretons ou gallois, et qui furent leurs imitateurs ou traducteurs. Ces poëtes ou historiens doivent aussi indiquer la Bretagne comme le principal séjour des fées. Examinons sous ces deux rapports nos vieux auteurs.

Dans la vie de Merlin le Calédonien, composée au douzième siècle par Geoffroy de Montmouth, on retrouve les neuf vierges ou fées mentionnées dans Pomponius

Mela et dans l'Edda; elles habitoient l'île des Pommes ou l'île Fortunée; elles y opéroient les mêmes prodiges que ceux dont le géographe ancien fait mention : l'aînée d'entre elles est la fée Morgen. C'est dans cette île Fortunée que, selon les poëtes gallois, les bardes conduisirent le roi Arthur pour le guérir des blessures qu'il avoit reçues au combat de Comblan. Les Bretons ont cru sincèrement pendant des siècles que le roi Arthur, livré aux fées pour *mediciner* ses plaies, reviendroit pour régner sur eux, et Alain de Lisle, homme très savant, qui écrivoit au commencement du douzième siècle, nous apprend qu'on eût été lapidé si l'on avoit osé dire en Bretagne qu'Arthur étoit mort.

L'auteur du roman d'Oger le Danois termine la vie de son paladin en le faisant enlever par la fée Morgen. On lit dans un petit poëme du treizième siècle, intitulé *les Privilèges aux Bretons*, que plusieurs familles de la Bretagne prétendoient descendre des fées; on y parle entre

autres de Jacques Brion de Compalé, cousin de la fée Morgen.

Chrétien de Troyes, dans son roman d'Érec, fils du roi Lac, décrivant le couronnement de ce prince à Nantes, par le roi Arthur, lui fait porter dans cette cérémonie un manteau brodé par les fées bretonnes, dont l'aiguille y avoit représenté l'arithmétique, l'astronomie et la musique avec tous leurs attributs.

Mais ce n'est plus dans une île, c'est dans la Bretagne, c'est dans la forêt Bréchéliant près Quintin que la plupart des auteurs des douzième et treizième siècles font résider les fées bretonnes. Gauthier de Metz, dans son *Image du monde*, décrit fort au long les merveilles de cette célèbre forêt. C'est sous ses mystérieux ombrages que périt l'enchanteur Merlin, victime d'un charme que les fées bretonnes lui avoient appris, et qu'il ne croyoit pas possible. On prétendoit enfin que dans cette forêt sacrée les fées se rendoient visibles, et qu'elles y opéroient des prodiges extra-

ordinaires. Robert Wace, qui le premier avoit mis en vers dans la langue des trouvères le roman de la Table-Ronde vers 1155, entendit tant parler de ces fées qu'il prit le parti d'aller en Bretagne visiter la forêt Bréchéliant; mais il n'y vit rien de ce qu'on lui avoit annoncé, et dans son dépit il termine les détails de sa visite ainsi qu'il suit:

« J'allai dans ce pays pour y découvrir ces prodiges, je vis la forêt, je vis la terre, je cherchai les prodiges et je n'en trouvai aucun; fou m'en revins, fou y allai, fou y allai, fou m'en revins, et je me tins pour fou d'avoir cherché une folie [1]. »

Hugues de Méry, qui accompagna saint Louis dans ses guerres contre le duc de Bretagne, fut plus heureux ou plutôt moins franc que Robert Wace, car il nous as-

[1] La allai je merveilles querre
Vis la forêt, et vis la terre,
Merveilles quis, mais ne trovai,
Fol m'en revins, fol y allai,
Fol y allai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins.

sure dans son poëme du *Tournoiement de l'Antechrist* qu'après la paix signée il se rendit dans la forêt Bréchéliant. Il y vit la fameuse fontaine Barenton; il en arrosa le perron avec le bassin d'or attaché au vieux chêne qui l'ombrage; il fut témoin des merveilles qu'avoit vues avant lui le sire Ivain, ou le chevalier du Lion, et qui sont racontées dans le roman de la Table: lui-même en fait une longue description qui, pour le fond comme pour les détails, rappelle à notre souvenir le grand frêne de l'Edda. Mais je ne m'arrête point, Amélie, à vous faire remarquer toutes ces analogies, parceque je sais qu'aucune n'échappe à votre pénétration. Permettez-moi seulement, avant de terminer cette longue lettre, une observation importante. On rencontre à chaque page dans les trouvères des exemples d'une foi implicite aux fées et aux miracles qu'elles produisent, tandis qu'on les cherche en vain chez les troubadours. C'est que ceux-ci étoient placés à une grande distance de la Bretagne, patrie

primitive de ces divinités du moyen âge; que de plus les troubadours n'imitèrent personne, et composèrent d'après leurs seules inspirations des chants très courts d'amour et de galanterie: nos trouvères au contraire, ainsi que je l'ai déja dit, imitèrent les poëtes bretons leurs voisins, et puisèrent chez eux les matériaux de leurs longs poëmes ou romans. Cette grande différence, qui existe entre les deux plus antiques sources de notre littérature, confirme tout ce que j'ai avancé jusqu'ici.

LETTRE XXI.

Cependant la croyance aux fées, popularisée en quelque sorte par la poésie des trouvères, ne resta pas restreinte à la Bretagne et à la Normandie, mais s'étendit en France, en Allemagne, et en Angleterre. La production la plus originale et la plus intéressante de nos trouvères du treizième siècle, Parthénopex de Blois, est l'histoire des amours d'un foible et simple mortel avec la fée Mélior, d'une beauté toute divine; et non seulement ce roman se répandit rapidement dans toutes nos provinces, mais il fut dans ce même siècle, et dans le siècle suivant, traduit en allemand, en danois et en espagnol.

Bientôt même toutes les femmes qui s'élevoient par des perfections quelconques au-dessus du vulgaire de leur sexe étoient soupçonnées d'être des fées. Ainsi, dans le *lai de Gugemer*, composé par Marie de France, au treizième siècle, lorsque Ma-

riadus, roi d'un canton de la Bretagne, voit aborder sur ses côtes une très belle femme, le poëte compare sa beauté à celle d'une fée :

> Dedans cent la femme trovée,
> Ki de biauté ressembloit *fée*.

L'ancien auteur de la vie de Bertrand-Duguesclin nous dit que ce héros épousa une dame nommée Tiphaine, « extraite de noble lignée, ajoute-t-il, laquelle avoit environ vingt-quatre ans, ne onques n'avoit été mariée, et étoit bonne et sage, et moult experte aux arts d'astronomie; aucuns disoient qu'elle étoit *faée ;* mais non estoit, mais estoit ainsi inspirée et de la grace de Dieu. » Les traces de cette opinion se retrouvent encore dans notre manière de nous exprimer sur les qualités des femmes. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire qu'Amélie jouoit de la harpe comme une fée, brodoit comme une fée; plusieurs même soutenir que c'est une véritable fée; qu'elle réussissoit à tout, qu'elle exécutoit tout en perfection ! Assurément

tout le monde conviendra que de pareils discours et une telle comparaison prouvent que nous nous faisons une bien haute idée des fées.

Boëtius raconte gravement qu'une fée prédit à Stuard que sa postérité règneroit sur l'Écosse. Saxon le grammairien parle d'une chapelle où le roi Fridleif alla consulter les fées sur le sort de son fils Olaus. Froissart assure sérieusement qu'on voyoit des fées dans l'île de Céphalonie, « et disent et maintiennent ceux qui la condition de l'île cognoissent, que les fées y conversent et les nymphes, et que plusieurs fois les marchands de Venise et des autres terres les apparences bien en véoient. » Un des chefs d'accusation portés contre la Pucelle d'Orléans fut qu'elle parloit aux fées auprès des fontaines.

Parmi les fées d'origine toute française, la plus célèbre fut la fée Mélusine, être singulier et monstrueux,

Ange par la figure, et serpent par le reste.
DELILLE.

Ce fut dans une province voisine de la Bretagne, en Poitou, au château de Lusignan, construit, dit-on, par elle-même, que Mélusine établit son séjour. D'Urfé, dans son roman de l'Astrée, nous représente cette fée comme une de ces barrigènes de l'île de Sein, dont parle Pomponius-Mela ; et d'après tout ce que nous avons dit, si l'identité n'est pas prouvée, on ne peut du moins contester la parenté.

Jean d'Arras, sur la fin du quatorzième siècle, recueillit toutes les traditions sur Mélusine, et en composa ce qu'il appelle la Chronique de cette princesse. Étienne, de l'illustre maison de Lusignan, religieux dominicain, au seizième siècle, adopta l'histoire que Jean d'Arras avoit écrite de Mélusine. Il donna tant de consistance à tout ce qu'on racontoit de cette fée, il releva si fort la gloire qu'il y avoit d'en descendre, que plusieurs grandes maisons ambitionnèrent la splendeur de cette origine. Les maisons de Luxembourg et de Rohan se créèrent, pour cet effet, une gé-

néalogie fautive; mais parmi les nobles qui se montrèrent les plus empressés à se procurer cet honneur fabuleux, on doit sur-tout faire mention de ceux de la maison de Sassenage. Quoique cette maison pût remonter jusqu'au neuvième siècle, et qu'elle eût un souverain pour tige, elle préféra Mélusine. Alors on soutint que cette fameuse fée avoit quitté Lusignan, et s'étoit retirée en Dauphiné dans la grotte de Sassenage, dont les cuves ont eu depuis ce temps le don de prophétiser.

Ce n'étoit pas seulement le vulgaire, et l'orgueil intéressé des nobles, qui ajoutoient foi à ces fables, c'étoient aussi les philosophes. Paracelse soutient l'existence de Mélusine, et croyoit à toutes les merveilles qu'on en racontoit.

Nous voyons, par le récit de Brantôme, que tout le monde de son temps, et lui-même, quoique non crédule, étoit persuadé de l'existence de Mélusine. Il regrette que le roi ait fait raser l'antique château de Lusignan; et voici comment il s'exprime à

ce sujet : « Ce beau château étoit la plus belle marque de forteresse antique, et la plus noble décoration vieille de toute la France, et construit, s'il vous plaît, d'une dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence et en tout, qui fut de son temps, voire d'autre, qui étoit Mélusine, de laquelle il y a tant de fables, et bien que ce soient des fables, si ne peut on dire autrement que tout beau et bon d'elle; et si l'on veut venir à la vraie vérité, c'étoit un vrai soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, rois et capitaines portant le nom de Lusignan, dont les histoires en sont pleines; cette grande maison d'Archiac en étant sortie en Xaintonge, et Saint-Gelais, dont les marques restent très insignes. »

Brantôme nous apprend ensuite que quand l'empereur Charles vint en France, il voulut voir les ruines de Lusignan, et que la reine-mère eut aussi ce desir. « L'empereur, dit-il, ne se put saouler d'admirer

la grandeur et le chef-d'œuvre de cette maison, et faite (qui plus est) par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusqu'aux bonnes femmes vieilles qui lavoient la lessive à la fontaine, que la reine-mère voulut aussi interroger et ouïr. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme et en habit d'une veuve; les autres disoient qu'elles la voyoient, mais très rarement, et ce les samedis à vêpres (car en cet état ne se laissoit guère voir) se baigner, moitié le corps d'une très belle dame, et l'autre moitié serpent. Les unes disoient qu'elles la voyoient se promener toute vêtue, avec une très grave majesté; les autres qu'elle paroissoit sur le haut de sa grosse tour, en femme très belle et en serpent. Les uns disoient que quand il devoit arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de régne, ou mort et inconvénients de ses parents, les plus grands de la France, et fussent rois,

que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cri très aigre et effroyable, par trois fois. On tient cettui-ci pour très vrai. Plusieurs personnes de là, qui l'ont ouï, l'assurent et le tiennent de père en fils; et même lorsque le siége y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirment qui y étoient; mais sur-tout quand la sentence fut donnée d'abattre et ruiner ses châteaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris et clameurs. Cela est très vrai par le dire d'honnêtes gens. Du-depuis on ne l'a point ouïe. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très rarement. Pour fin et vérité finale, ce fut en son temps une sage et vertueuse dame, et mariée et veuve, et de laquelle sont sortis ces braves et généreux princes de Lusignan qui par leur valeur se firent rois de Chypre, parmi les principaux desquels fut Geoffroy à la grande dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de la grande tour, en très grande stature. »

Le château de Pirou, en Normandie, étoit, selon la tradition, comme celui de

Lusignan, construit par les fées. Dans l'abbaye de Poissy, fondée par saint Louis, on disoit tous les ans une messe pour préserver les religieuses du pouvoir des fées; et cet usage subsistoit encore au commencement du dix-septième siècle.

Si en effet la croyance aux fées étoit en vigueur et presque universelle dans le seizième siécle, il est impossible qu'elle n'existât pas dans le dix-septième. Toutefois il faut avouer qu'elle s'étoit très affoiblie. Nous ne lisons rien chez les auteurs de ce temps qui puisse nous faire penser qu'aucun d'eux fût asservi à ce genre de superstition. Il est même probable que le vulgaire, qui se régloit sur les hautes classes, y avoit renoncé; et c'est parceque les récits auxquels elle avoit donné lieu n'étoient plus connus que par certaines bonnes vieilles, qui avoient été à portée de recueillir les traditions du bon vieux temps, que Perrault prit le parti de les écrire, bien certain que ces contes antiques auroient, quoique vulgaires, pour le commun des

lecteurs, tous les attraits de la nouveauté.

Cependant la croyance aux fées étoit encore assez récente, et l'idée qu'on s'étoit formée de leurs perfections surnaturelles étoit encore assez vivante dans tous les esprits, pour qu'au temps de Perrault, et même à la fin du dix-septième siècle, et au commencement du dix-huitième, les poëtes cherchassent à anoblir les nymphes du paganisme, et même les neuf muses, en les comparant à des fées, ou en les surnommant ainsi. Ronsard a dit :

> Et vous dryades, et vous *fées*,
> Qui, de joncs simplement coiffées,
> Nagez dans le cristal des eaux.

Malherbe nomme les muses

> . . . . . Les neuf doctes *fées*.

Maynard, à son exemple, désigne de même les vierges de l'Hélicon :

> Tout ce que les doctes *fées*
> Voudront leur inspirer de beau.

Enfin J. B. Rousseau a aussi donné le

nom de fées aux neuf muses, et il est, je crois, le dernier :

> Filles du ciel, chastes et doctes *fées*,
> Qui, des héros consacrant les trophées,
> Garantissez du naufrage des temps
> Les noms fameux et les noms éclatants.

J'ose espérer, Amélie, que vous serez satisfaite de ces explications : vous me tiendrez, je l'espère, quitte de mes promesses; vous rendrez à ma plume toute sa liberté, et vous ne diminuerez pas le charme qu'elle éprouve à s'entretenir avec vous, en la forçant d'être continuellement pédante et dissertatrice.

LETTRE XXII.

Que me demandez-vous, Amélie? N'ai-je pas satisfait à l'engagement que j'avois pris avec vous? n'ai-je point prouvé que les contes des fées, publiés par Perrault, étoient connus avant lui? ne vous ai-je pas démontré que la croyance aux fées existoit en Bretagne dès le premier siècle de l'ère chrétienne; que de là elle s'étoit répandue dans toute la France; que l'invasion des Normands avoit achevé de l'y consolider; qu'elle y étoit en pleine vigueur dans le seizième siècle, et que par conséquent il n'est pas étonnant que les récits les plus vulgaires, auxquels elle avoit donné lieu, aient pu subsister jusqu'au temps de Perrault, qui lui-même avoue les avoir recueillis de la bouche des nourrices et des bonnes vieilles?

Que voulez-vous de plus?

Vous me dites: Un doute me reste; ces romans de la Table-Ronde, de Charlema-

gne, de Roland et de ses preux, originairement traduits ou imités des poëtes bretons ou gallois, ne ressemblent en aucune manière aux contes de fées; on ne trouve même rien de semblable dans les anciens fabliaux, ni dans les Fables et les Contes de Marie de France, ni dans le Castoiement ou les Historiettes de Pierre Alphonse; aucun de ces restes de notre antique littérature n'offre le type de ce merveilleux qui caractérise nos contes de fées, merveilleux puéril si l'on veut, mais qui n'en est que plus propre à intéresser les enfants, qui même n'est pas dépourvu d'un certain charme pour un âge plus avancé, puisque ces contes ont fourni à nos théâtres les sujets de plusieurs pièces qui ont été couronnées de succès, et qu'on revoit toujours avec plaisir.

En un mot, vous trouvez que j'ai tracé l'histoire de la féerie et de son influence sur les longs poëmes et les grands romans de chevalerie, mais que je n'ai pas dit quel a été son emploi dans les contes vulgaires

ou dans ceux que l'on destine aux enfants, ce qui étoit précisément un des points qui vous intéressoient le plus, et sur lequel j'aurois dû vous satisfaire.

Vous me demandez donc :

1° S'il existe, ou s'il a existé dans le moyen âge, des contes dans le genre de ceux de Perrault;

2° Dans le cas où je prouverois qu'il en existe ou qu'il en a existé, vous voulez connoître leur degré d'antiquité ou dans quel siècle ils ont été écrits.

Avant que je consente, Amélie, à reprendre la plume pour me renfermer encore dans le seul sujet dont je vous entretiens depuis si long-temps, assurez-moi du moins que j'ai bien saisi le sens de votre lettre, que c'est là tout ce que vous voulez savoir, et que de nouvelles questions ne succéderont pas à celles que vous m'adressez.

LETTRE XXIII.

Je dois d'abord commencer, Amélie, par rendre justice à votre rare sagacité. Vous avez démêlé, dans le sujet dont nous nous sommes occupés, le seul point que j'avois laissé dans l'obscurité; non que j'aie un instant douté que cette obscurité ne pût être dissipée par quelqu'un plus habile et plus instruit que je ne le suis, mais parce que je sentois que mes recherches n'étoient ni assez complètes ni assez étendues pour y porter la lumière. Je gardois là-dessus un prudent silence, et, satisfait d'avoir surmonté toutes les autres difficultés que vous m'aviez opposées, je me retirois de la lice tout glorieux de l'espoir de me voir couronné par vos belles mains. Voilà qu'au lieu de m'offrir ce prix, l'objet de mon ambition, vous venez m'attaquer de nouveau, et que, dirigeant vos coups du côté où vous me croyez sans défense, vous voulez me forcer à confesser mon insuffisance, et changer mon triomphe en défaite.

Tâchons qu'il n'en soit pas tout-à-fait ainsi, et reprenons courage.

Cependant il faut d'abord convenir avec vous que nos contes de fées ne ressemblent à rien de ce qui nous reste de notre ancienne littérature; je vous dirai même que les contes populaires d'Espagne et d'Italie, et ceux d'Irlande, dont on vient de publier un recueil en anglais, en diffèrent aussi essentiellement, et qu'ils ont au contraire plus d'analogie avec les contes arabes qu'avec le recueil de Perrault.

J'avouerai aussi humblement que je n'ai lu des temps anciens, ou du moyen âge, aucune composition que je puisse comparer à nos contes de fées, et qui ait pu leur servir de modèle.

Mais il ne résulte pas de cet aveu que je ne puisse prouver qu'il en a existé, et même que je ne puisse fournir des présomptions qu'il en existe encore aujourd'hui; ni qu'enfin il me soit impossible de démontrer vers quelle époque ont été composés les récits vulgaires qui ont servi de type à ceux dont

nous nous occupons. Ce seroit répondre à toutes vos questions et le moyen d'obtenir la plus douce récompense de mes efforts, la certitude d'avoir contenté vos desirs.

Essayons donc.

Vous savez déja, Amélie, que nous ne pouvons espérer de découvrir en Bretagne les productions originales que nous cherchons, puisque, ainsi que je vous l'ai déjà dit, les trouvères avoient fait disparoître dans ce pays tous les ouvrages des bardes bretons, en les traduisant ou en les imitant dans un langage plus répandu. Mais il n'en est pas de même dans le pays de Galles. Là plusieurs compositions en langue gallique ou armoricaine, ont traversé les siècles, et se sont conservées jusqu'à nos jours. On a récemment imprimé le texte original des plus anciens bardes, c'est-à-dire les poëmes du grand Taliesin, et du fameux Myrdhin. C'est de ce dernier que les trouvères ont fait leur célèbre enchanteur Merlin. Les trouvères ont traduit ou imité les deux princes de la poésie galloise ou

celtique que je viens de nommer, ainsi que plusieurs autres; ils ont ajouté leurs inventions à celles de tous les bardes armoricains, et de là, ainsi que je l'ai déja dit, sont nés les poëmes ou romans d'Arthur et de la Table-Ronde.

Mais indépendamment de ces bardes qui chantoient les exploits des héros de leur nation et en retraçoient l'histoire, il étoit une autre classe de poëtes ou d'auteurs, d'une condition plus humble, dont toute l'occupation étoit de faire des récits et des contes au peuple, aux jeunes gens et aux enfants. Ceux-ci, lorsque le talent des vers leur manquoit, parloient ou composoient en prose. Ils ne pouvoient acquérir par cette occupation aucune renommée; aussi leurs noms ont-ils été anéantis: mais leur existence n'est pas douteuse, car on a pris soin de mettre par écrit plusieurs de leurs compositions, et d'en former un recueil qui a pour titre *Mabinogion*, mot gallois qui signifie *contes pour la jeunesse ou l'enfance.* Ce recueil, publié récemment dans la lan-

gue originale, contient, entre autres histoires, celle de *Pwyll, prince de Dymed;* celle de *Bran-le-Béni;* celle de *Manawydon,* et celle de *Math, fils de Mathonwy.* J'ignore ce que renferment toutes ces histoires, et je ne sache pas qu'elles aient encore été traduites en aucune langue moderne; mais il est certain, d'après l'assertion d'un savant anglais, très versé dans la langue et la littérature galloises, que les contes du *Mabinogion* sont des contes de nourrices : c'est ainsi que ce savant les qualifie. Il prétend que ces histoires ou contes sont les lais bretons, si souvent cités par les trouvères; tandis qu'un érudit français, très zélé pour la gloire des poëtes bretons, est révolté de cette idée, et repousse avec force cette similitude.

Quant à moi, je n'hésite pas à reconnoître dans le *Mabinogion* le type primitif du recueil de nos contes de fées; et il est présumable que les Bretons, de même que les Gallois, ont eu aussi leur *Mabinogion;* mais les trouvères dédaignèrent ces com-

positions puériles, et ils s'attachèrent de préférence à des ouvrages d'un genre moins vulgaire.

Cependant ils en ont traduit quelques uns. Le lai de Lanval et celui de Graelent, dans Marie de France, sont de ce genre. Dans le lai de l'Épine, qui a aussi beaucoup d'analogie avec nos contes de fées, l'auteur dit positivement que le manuscrit en langue bretonne de tous ces contes existe à Carlion, dans le monastère de Saint-Aaron. C'est le lieu où a été construit depuis Saint-Malo. L'auteur ajoute encore que ces histoires sont connues dans toute la Bretagne. Aujourd'hui même on rencontre partout en Bretagne des grottes, des cavités, des sources, des rochers, des vallons, auxquels sont attachés les noms de *grottes aux Fées*, de *pierres aux Fées*, de *fontaines des Fées*, de *val des Fées*, qui se lient à des histoires qu'on raconte dans le pays, et avec lesquelles il seroit facile de composer un *Mabinogion*.

LETTRE XXIV.

Vous seriez-vous doutée, Amélie, qu'on eût découvert chez nos vieux Gaulois des d'Aulnois, des Le Prince de Beaumont, des Berquin, des Genlis, des Guizot, des Bouilly?... Mais je me hâte, crainte de malheur, de vous faire observer tout ce que cette comparaison a d'inexact. Ceux qui chez nous se sont adonnés à faire des contes de ce genre sont des femmes titrées, des littérateurs élégants qui, en travaillant pour les enfants, ont voulu plaire aux personnes d'un âge plus avancé, faire preuve d'esprit et de goût, s'attirer des louanges dans les journaux, et parvenir par une route facile à la célébrité et à la gloire. Nos conteurs gaulois, nos auteurs du *Mabinogion*, n'avoient pas de si hautes prétentions; ils n'avoient d'autre but que de vivre sans rien faire, ce qui est assez doux. Pour y parvenir ils voyageoient et racontoient au peuple et aux enfants des histoires et des

contes qui les réjouissoient, soit qu'ils fussent de leur invention, soit qu'ils les eussent appris de ceux d'entre eux qui avoient le plus de génie et d'imagination; ils s'étudioient à les narrer de manière à faire le plus d'impression sur leurs auditeurs simples et ignorants; et ils ressembloient aussi peu aux véritables bardes, qu'un ménétrier ambulant ne ressemble à Viotti, ou nos acteurs de tréteaux à Molé ou à Larive.

Taliesin, ce grand poëte gallois dont je vous ai déja plusieurs fois parlé, Amélie, a composé une pièce de vers dans laquelle il se répand en invectives contre les bardes mercenaires qui, dit-il, ne savent pas seulement distinguer la vérité du mensonge; qui écrivent sans art et sans mélodie; qui errent sans cesse dans les villes, dans les villages et dans les campagnes, où ils gagnent leur vie dans l'oisiveté, en racontant des histoires pleines de folie et d'indiscrétion; séduisant les belles filles, et corrompant les femmes mariées par des

louanges mensongères; ne respectant ni les dimanches ni les fêtes; violant sans cesse les commandements de Dieu et les préceptes de Jésus; passant les nuits à boire et les jours à dormir; ne songeant jamais à l'heure de nécessité, c'est-à-dire à la mort; et enfin s'abandonnant à toutes sortes de vices. « Et vous osez, poursuit-il, comparer ces imposteurs aux hommes de vérité, aux bardes sublimes qui célèbrent la foi et les ouvrages de Dieu, ce grand artiste; qui prédisent les infortunes des rois, connoissent tous les piliers de la grotte de l'Ouest, et délivrent Elphin de la tour de Pierre où il gémissoit captif! »

Enfin dans les *triades* des poëtes gallois, qui sont au nombre de leurs productions les plus anciennes, l'on reproche à trois nations d'avoir dégradé par des compositions trop vulgaires la sublimité de la poésie des bardes de l'île de Bretagne; et au nombre des trois nations sont les Armoricains ou les Bretons.

Les contes de nourrices que Perrault a

mis par écrit sont bien certainement de la nature de ceux que composoient les bardes ambulants contre lesquels Taliesin fulmine, et dont les succès, on le voit, excitoient sa jalousie et sa colère; mais, comme les contes des auteurs que j'ai cités ne ressemblent pas à ceux de Perrault, il s'ensuit que la comparaison de leurs productions avec celles des bardes ambulants n'est pas exacte.

J'étois bien aise, Amélie, pour ne me faire aucune querelle avec nos conteurs vivants ou morts, de marquer la différence qui existe entre les grossières inventions des temps passés et les gracieuses et jolies compositions des auteurs que j'ai cités, entre les *Contes de ma Mère l'oye* et les *Amis des enfants*, les *Théâtres des enfants*, les *Contes aux demoiselles*, les *Contes aux garçons*, les *Contes à ma fille*, les *Contes à mon fils*, les *Contes aux Enfants de France*, etc., etc., etc.

Quoique ces messieurs et ces dames ne connoissent pas, je le présume, tous les pi-

liers de la grotte de l'Ouest, je suis cependant tout disposé à admettre une différence aussi grande entre leurs ouvrages et le *Recueil de ma Mère l'oye* qu'entre les poëmes divins du grand Taliesin, du sublime Myrdhin, et les historiettes du *Mabinogion*. Mais aussi je dois, en toute justice, faire remarquer, en faveur des auteurs de ce dernier recueil, et de celui de Perrault, que les auteurs du *Mabinogion* étoient contemporains ou antérieurs au grand Taliesin, puisque celui-ci fut leur antagoniste. Or il est démontré avec évidence que Taliesin vivoit au sixième siècle; et il en résulte que les historiettes du *Mabinogion* qui sont parvenues jusqu'à nous, et qu'on a récemment imprimées dans la langue originale, ont onze à douze cents ans d'antiquité: nous ne croyons donc pas faire tort aux illustres conteurs de nos jours, de l'un et l'autre sexe, et à leurs prédécesseurs immédiats, en souhaitant à leurs productions une vie aussi longue qu'au *Mabinogion*, et un nombre d'éditions égal à celui des *Contes de ma Mère l'oye* ou *Histoires du temps passé*.

LETTRE XXV.

Vous allez plus vite que je ne voudrois, Amélie, et vous m'accordez plus que je ne desire. Si les *Contes de ma Mère l'oye*, dites-vous, tirent leur origine du *Mabinogion* des armoricains ou des gallois, ils ont donc aussi douze cents ans d'antiquité. Je ne puis souscrire à cette conséquence, et je me vois forcé de diminuer un peu ce grand nombre de siécles, que vous m'accordez si libéralement. Il est, suivant moi, plusieurs de ces contes qui ne peuvent avoir été inventés, sous la forme où nous les voyons, qu'entre les neuvième et treizième siécles. C'est déja, ce me semble, une assez longue durée. Toutefois, que vous en soyez ou non satisfaite, il m'est impossible de l'accroître. Je vous sacrifierai tout avec joie, hors la vérité. Vous devez la chérir, Amélie, c'est votre bonne et belle amie, car quand elle parle de vous elle devient suspecte à tous ceux qui ne vous connoissent

pas, et on la prend aussitôt pour la flatterie.

Ma raison pour ne pas reculer davantage l'ancienneté de nos contes de fées, est que quelques uns sont fondés sur un genre de merveilleux étranger à la croyance aux fées et aux dogmes de l'Edda, qui ne vient ni des Grecs, ni des Romains, ni des Scandinaves, ni des Normands, ni des Gallois, ni des Bretons; qui n'a rien à démêler avec les erreurs du mahométisme, ou avec les vérités du christianisme; un merveilleux particulier à ce genre de compositions; qui leur appartient tout entier; qui n'a point été employé avant ni depuis; qui enfin n'est pas, comme tous les autres, le vain fantôme de l'imagination, mais qui a une origine réelle, positive, et entièrement historique.

Or, comme les évènements de l'histoire qui lui ont donné naissance se sont passés entre le neuvième et le treizième siècle, il est évident que cette circonstance nous empêche de donner aux contes de fées

où il est employé, une origine plus ancienne que ces événements mêmes, mais qu'aussi cette coïncidence de dates, ou ce synchronisme, pour parler comme les savants, fixe incontestablement l'invention de ces contes aux époques où le merveilleux dont je parle s'est accrédité dans tous les esprits.

Pour cette fois je n'en dirai pas davantage. J'ai besoin de me préparer avant d'aborder un si terrible sujet. D'ailleurs j'espère qu'en différant vous m'aurez appris que vous avez deviné ce dont j'ai à vous entretenir, et que je pourrai m'abstenir de vous en parler. Je n'aurai plus alors la crainte d'offenser la délicatesse de vos organes, et je ne serai pas forcé de convertir en un instrument d'épouvante une plume que vous avez accoutumée à un plus doux emploi.

LETTRE XXVI.

Votre impatience redouble, Amélie, vous n'avez pas pu ou vous n'avez pas voulu deviner. Eh bien ! recueillez tout votre courage, je vous prépare une épreuve terrible. Vous le savez, pour vous complaire j'ai d'abord restitué à nos jeunes nourrices et à nos bonnes vieilles une propriété qu'un académicien leur avoit enlevée ; puis prenant mon élan, j'ai soulevé ces pierres énormes qui nous cachoient les restes, et nous déroboient les mystères de nos Celtes antiques ; j'ai fait tomber avec fracas le grand empire des Romains ; j'ai précipité sur le sol fertile de notre Gaule les armées des barbares de la Germanie, nos ancêtres ; j'ai conduit les guerriers d'Odin jusque dans les âpres vallées de la Scandinavie, retentissantes du bruit des torrents et des cascades ; je les ai fait traverser sur leurs mille vaisseaux les mers orageuses, et les ai rendus maîtres et seigneurs d'une grande et fer-

tile province; j'ai mélangé les populations de la France et de l'Angleterre, si souvent unies, si souvent divisées, et qui dans tous les temps ont exercé sur leurs destinées mutuelles une si puissante influence. Par mes soins, ont apparu en Espagne, et jusque dans notre patrie, ces Arabes impétueux et destructeurs comme les vents brûlants de leurs déserts. J'ai fait assaillir par la cavalerie de toute l'Europe la terre qui receloit le saint-sépulcre, et combiné le christianisme et le mahométisme, les démons avec les houris, la vérité avec le mensonge. Et cependant, non encore satisfaite de tant d'efforts, vous en demandez de nouveaux. Eh bien! pour en finir, Amélie, pour compléter l'histoire de nos contes de fées, je vais soulever l'Asie entière, et la faire avancer contre vous.

Vous souriez, Amélie; une telle menace ne vous effraie pas. Vous pensez en vous-même que ces Asiatiques sont de grands admirateurs de la beauté, et vous vous dites: Par un seul de mes regards je ferai

baisser la pointe de leurs cimeterres, et d'un mouvement de mon schall je les tiendrai à distance. Permettez-moi de vous le dire, votre sécurité prouve seulement que vous n'avez pas deviné de quels êtres j'ai à vous entretenir.

Vous vous rappelez le grand ébranlement causé par le vide qu'avoit laissé dans le monde la chute de l'empire romain. Les peuples de la Germanie et de la Scythie européenne se ruèrent sur le grand colosse prosterné. Alors les tribus nomades du nord de l'Asie, comprises sous le nom général de Tartares, n'étant plus contenues, sortirent aussi de leurs déserts, et ne cessèrent, durant plusieurs siècles du moyen âge, de s'avancer sur les contrées les plus florissantes, et d'attaquer les états les plus puissants qu'elles finirent par conquérir. Sous la conduite de Gengiskhan et de Tamerlan, elles fondèrent les plus vastes empires que l'on ait vus sur notre globe. De grands carnages, des cruautés inouïes, signalèrent ces prodigieuses révolutions. Ces

Tartares, pour lesquels l'immense Asie ne pouvoit pas suffire, pénétrèrent dans les parties orientales de l'Europe, et fondèrent en Russie, dans l'ancienne Dacie et dans la Pannonie, de nouveaux états : de là ils firent encore des excursions en Allemagne, en Italie, et jusque dans notre France. Partout ils répandirent l'effroi et inspirèrent une horreur générale. Les plus anciens et les plus cruels de ces dévastateurs devinrent les plus célèbres, et leurs noms servirent à désigner tous les autres. C'est ainsi qu'on réunit les noms des anciens Huns et des féroces Oïgours pour désigner les Madgiars, tribu tartare, venue des bords du Wolga, qui s'établit le plus avant dans l'intérieur de l'Europe. En Dacie et en Pannonie on les nomma d'abord *Hunni-Gours*, et leur pays *Hunni-Gourie* : de là sont venus les noms de Hongrois et de Hongrie. Ces *Hongrois*, ces *Hunni-Gours*, ces *Oïgours*, sont les *ogres* de nos contes de fées ; ce sont ces êtres féroces qui dévorent les enfants.

et aiment la chair humaine tendre et savoureuse.

Vous l'avez entendu le mot fatal, Amélie. Et ne craignez-vous pas que ces joues si fraîches, ces lèvres de carmin, ce cou, ces épaules, ces bras si gracieusement arrondis, cette peau si blanche, si fine, qui laisse entrevoir l'azur de vos veines; ne craignez-vous pas, dis-je, que tant d'attraits, si doux à contempler, n'excitent un irrésistible et féroce appétit? vous croyez-vous suffisamment protégée contre un si grand danger par l'expression de vos beaux yeux, la douceur de votre voix, et cette dignité naturelle répandue sur votre personne, qui commande le respect à vos plus fervents admirateurs? — Nullement, me direz-vous, vos ogres, dès qu'il vous plaît de les faire sortir des Hongrois, les plus beaux des hommes, les plus galants, les plus généreux, les plus chevaleresques, ne me font pas peur. J'en ai connu plusieurs, de ces ogres, et ils me plaisoient beaucoup. — Fort bien, Amélie, mais cependant ce

que je viens de vous dire n'en est pas moins exact. Les *Hongrois*, au neuvième siècle, sont les *Oïgours*, et, dans les écrits en langue romane des douzième et treizième siècles, ce sont les *ogres*. Ouvrez le Dictionnaire de la langue romane, au mot *Ogre*, et vous y trouverez pour synonyme le mot *Hongrois*. Il n'y a rien de plus certain et de mieux prouvé que cette origine. Les courses des Hongrois en Allemagne, en Italie et en France, eurent lieu principalement dans le neuvième siècle, et vers le milieu du dixième, en même temps que les incursions des Normands; de sorte que le mélange de l'ancienne féerie armoricaine avec la mythologie des descendants d'Odin s'opéroit en même temps que l'irruption des ogres, et pendant que les horreurs dont ils se rendoient coupables, et auxquelles l'imagination ajoutoit encore, imprimoient la terreur à des esprits déja imbus de tant de superstitions diverses. De cette triple alliance s'est composé, s'est complété le merveilleux de nos

contes de fées. Vous voyez comme tout s'enchaîne et se réunit pour démontrer ce que j'avois annoncé primitivement sur l'antiquité de ces récits, et que j'avois raison de dire que ce sujet, si mince et si frivole en apparence, se trouvoit lié à la connoissance des révolutions du monde entier, et qu'il reposoit à-la-fois sur la fable et sur l'histoire.

Actuellement qu'il est bien constant que nos ogres sont un peuple, que ce sont les Oïgours, si vous le permettez, Amélie, si votre répugnance pour cette race féroce n'est pas trop forte, je vous en entretiendrai à loisir dans ma prochaine lettre, et je vous ferai faire avec eux une connoissance plus particulière.

LETTRE XXVII.

Ah! Amélie, quel mot avez-vous employé! Vous ne montreriez pas tant d'assurance et de bravoure si vous connoissiez toutes les significations qu'il a reçues; sur-tout celle que lui donnoient les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, à l'époque tant soit peu licencieuse de la jeunesse de Louis XIV. « Faites-moi connoître bien vite vos Oïgours, me dites-vous, je les aime depuis que vous m'avez dit que c'étoient les mêmes que mes charmants Hongrois, et je ne crains pas que ces ogres-là aient envie de me *croquer*. »—De vous croquer, Amélie! certes il n'est pas un seul d'entre eux, pas un seul, vous dis-je, qui en vous voyant n'ait aussitôt été violemment tourmenté de ce desir; et je ne sais ce qui seroit arrivé avec le plus charmant de tous si vous lui aviez dit que vous le trouviez tel... Mais je m'arrête... Ce badinage pourroit vous fâcher: et je ne sais

comment il se fait que je suis moins effrayé de l'idée de renoncer à vous plaire toute ma vie que de celle de vous déplaire un seul instant. — Mais aussi pourquoi cet engouement subit pour des Oïgours; pour des gens si peu dignes de tant d'honneur et de tant de bonheur? — Je dois vous mettre à portée de juger cela vous-même.

Je n'irai point puiser ce que j'ai à vous dire des Oïgours dans nos auteurs d'Occident, dont les plus célèbres défigurent ou ignorent souvent complètement jusqu'aux noms des peuples qui en Asie ont produit les plus grandes révolutions. C'est aux historiens orientaux, ou plutôt à ceux qui les ont si habilement extraits ou traduits, que j'emprunterai le peu de lignes qui me sont nécessaires pour vous faire connoître ces Tartares sous le rapport qui vous intéresse.

Les Oïgours étoient une race turque, et, comme les Turcs, originaires du centre de l'Asie. Ceux-ci, les plus reculés vers l'orient, habitoient les frontières de la Chine. L'origine de leurs grandes entreprises, telle

qu'elle est rapportée dans leurs propres annales, est bien digne de figurer dans l'histoire de nos fées. Selon ces annales, Boucou-Khan, chef des Oïgours, étant couché dans sa tente, fut éveillé par une ombre sous la forme d'une jeune fille. Saisi de frayeur, il feignit de dormir. La nuit suivante il eut la même apparition; mais la troisième, par le conseil de son ministre, il suivit ce fantôme féminin jusqu'à une montagne nommée *Contag*, où ils s'entretinrent jusqu'au lever de l'aurore. Cette ombre revint chaque nuit pendant sept ans six mois et vingt-deux jours, et chaque nuit ils alloient converser ensemble, et toujours dans le même lieu. La dernière fois qu'ils s'y virent, en prenant congé de Boucou-Khan la jeune fille lui dit: « Le monde entier, de l'orient à l'occident, sera sous ton empire; prépare-toi à accomplir ta destinée, et gouverne bien tes peuples ». Boucou-Khan, obéissant à la voix de la jeune fille, rassembla ses armées et marcha à la conquête du monde.

D'autres auteurs orientaux nous apprennent qu'une tribu d'Oïgours, celle des *Ko-tche*, étoit, parmi les Tartares féroces, devenue célèbre par sa férocité. « Ils ignoroient, disent ces auteurs, les lois de l'hospitalité, s'asseyoient accroupis comme des animaux, en posant les mains sur les genoux. Quand la foudre tomboit, ils poussoient des cris affreux et tiroient des flèches contre le ciel. Ils avoient des sacrifices d'animaux, qui étoient présidés par des sorcières. »

Quelques tribus des *Oïgours*, tributaires des *Hiong-nou*, pénétrèrent en Europe avec les autres Tartares, se fixèrent en Crimée, et se servirent d'une langue appelée *lingua-ougouresca* par les commerçants italiens qui les fréquentèrent les premiers. Dans les douzième et treizième siècles on confondit tous les Tartares sous les noms de *Oïgours*, de *Hiong-nou*, de *Hongrois*. Le nom d'*oïgour* ou *ogre* devint synonyme d'homme féroce : la peur en fit des êtres hideux, redoutables et stupides, qui avoient

faim de chair humaine. C'est alors que les conteurs de profession, les auteurs de *Mabinogion*, et après eux les bonnes vieilles et les nourrices, employèrent dans leurs fictions les ogres au lieu des loups et des tigres, comme le principal ressort de terreur. C'est aussi vers la même époque que les trouvères introduisirent l'usage de faire figurer dans leurs longs poëmes ou romans, les rois de Catay ou de la Chine, et ceux de la Tartarie, parceque ces contrées commençoient à être connues, et par les invasions des peuples asiatiques, et par les récits du voyageur Marc-Paul et de quelques autres, ainsi que par les écrits des Arabes.

Antérieurement à cette époque les conteurs, les romanciers et les poëtes, se servoient, comme moyen de terreur, d'hommes changés en loups. De là sont venus les loups-garous, êtres fantastiques et féroces qui, comme les fées, paroissent aussi avoir été le produit des imaginations et des superstitions bretonnes. L'histoire du Biscla-

varet, qui est le plus célèbre de ce genre, est, de l'aveu de Marie de France, qui l'a versifiée, un lai breton; les événements s'y passent en Bretagne, et un philosophe, y faisant part au roi des soupçons qu'il a conçus que le loup devenu l'objet de l'attention générale est un homme, s'appuie sur-tout sur cette considération, que de telles métamorphoses se voient fréquemment en Bretagne:

> Meinte merveille aucun véu
> Que en Bretaigne est avenu.

Il résulteroit de ceci que nous pourrions faire une distinction relativement à l'antiquité de nos contes de fées, et considérer comme n'étant pas plus anciens que les douzième et treizième siècles ceux où les ogres jouent un rôle, tandis que ceux où ils n'y figurent pas pourroient être de beaucoup antérieurs. Ainsi le *Petit Chaperon Rouge*, très simple d'invention, et où le loup est le moyen de terreur, *Peau d'Ane*, et la terrible *Barbe-Bleue*, seroient

au nombre des plus anciens, tandis que la *Belle au bois dormant*, où une ogresse veut manger ses propres petits-enfants et même sa bru; le malin *Chat botté*, qui parvient à manger un ogre qu'il a d'abord, par ses ruses, fait métamorphoser en lion et ensuite en souris; l'admirable *Petit Poucet*, où les deux bottes de sept lieues sont deux fées, et où l'ogre est un si puissant ressort d'intérêt, auroient été composés ou du moins modifiés, sous la forme où nous les avons, dans les douzième et treizième siècles. Les ogres ne figurant pas dans *Cendrillon* et *Riquet à la Houppe*, ces contes doivent aussi être rangés dans la classe des plus anciens; mais plusieurs circonstances, qui retracent des mœurs modernes, nous prouvent que ce sont ceux qui ont subi le plus d'altérations, soit qu'ils aient été ainsi changés par la tradition, soit qu'en effet Perrault en les écrivant y ait ajouté, plus que dans les autres, des détails de son invention.

Actuellement, Amélie, trouvez bon que

je mette fin à ces discussions et à ces recherches entreprises malgré moi et dans l'unique but de vous complaire. Je termine, satisfait seulement de vous avoir obéi, et d'avoir fourni une preuve de plus de cet irrésistible ascendant qu'à l'exemple de la plus puissante des fées vous exercez sur tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître.

LETTRE XXVIII.

Il n'appartient qu'à vous, Amélie, de faire en sorte qu'un témoignage de satisfaction soit en même temps un acte de malice, et qu'un compliment affectueux puisse aussi être considéré comme une piquante épigramme.

Vous êtes heureuse, dites-vous, que, fidèle à la coutume des érudits, j'aie oublié, dès le début, de vous répondre sur ce que vous m'aviez demandé, puisque cet oubli m'a fourni l'occasion de vous apprendre une foule de choses curieuses et instructives sur lesquelles vous n'auriez pu ni su m'interroger ; mais vous espérez que je n'exécuterai pas rigoureusement la menace que je vous ai faite de garder subitement le silence, et que, pour réparer un si long oubli, je consentirai au moins à ajouter une seule ligne à tant de savantes lignes pour répondre à l'unique et simple

question que vous m'aviez faite d'abord, qui est celle-ci : « Quel est le premier livre qui doit être mis entre les mains de Lise? est-ce Perrault, est-ce Berquin, ou tout autre? »

Je vous le dirai sérieusement, Amélie, il n'est pas généreux à vous de diriger contre aucun de nous vos sarcasmes. Nous sommes tous, vous l'avez vu, descendants des Francs-Germains, et nous ne pouvons avoir envers votre sexe la brutalité de ces héros qu'Homère a chantés, qui dans les combats s'attaquoient aux déesses mêmes quand elles se mettoient de la partie.

Aussi, pour ôter tout prétexte à vos hostilités, je ne vois rien de mieux que de répondre sincèrement à votre question, et comme si elle étoit sincère.

Sterne a dit quelque part que c'est le lecteur qui fait la bonté d'un livre, et il soutient avec raison que l'Histoire des quatre fils d'Aymon, lue avec réflexion,

peut fournir plus d'instruction, être plus profitable que trente volumes de l'Histoire d'Angleterre ou de France qu'on parcourt avec négligence et paresse.

Il importe peu quel livre vous mettrez entre les mains de Lise, dès que vous me dites que vous avez décidé qu'elle ne le liroit qu'avec vous, et qu'il deviendroit le texte de vos entretiens mutuels. Je préfère alors les contes du temps passé les plus simples, aux productions les plus récentes et les plus achevées, expliquées par les plus habiles maîtres. Je sais quelles touchantes leçons de morale vous saurez faire ressortir de ces narrations, en apparence si puériles, et que les traits de superstitions et d'atrocités qui s'y trouvent deviendront par votre bouche éloquente et persuasive un texte excellent, pour prémunir votre aimable enfant contre les préjugés et les vaines terreurs. Lorsque son cœur se sera développé à la chaleur du vôtre, que son intelligence brillera enfin des lumières pu-

res, inépuisables, de l'esprit maternel, vous lui apprendrez que ce livre qui l'a tant amusée dans ses premières années, qui a été pour elle l'occasion de leçons si utiles et si douces, est aussi dans l'ordre des temps le premier, le plus ancien des livres de la belle littérature de l'Europe moderne; qu'il en contient le germe, comme la graine cachée dans la poussière, par elle-même sans valeur, mais qui sur un bon sol, et sous un ciel favorable, se développe, grandit, et produit cet arbre magnifique qui enfonce en terre ses profondes racines, élance dans les airs sa tige puissante, étend au loin ses larges rameaux, se pare de feuillage, de fleurs et de fruits, et par sa fécondité, son ombrage et la beauté de son aspect, fait les délices et l'admiration des générations qui se succèdent.

Peut-être que, pour mieux inculquer à votre intéressante élève une proposition qui l'aura charmée, vous éprouverez le

besoin de relire ces lettres ensemble; alors elles vous rappelleront involontairement celui qui les écrivit, et qui n'existera peut-être plus sur la terre... que dans vos souvenirs!

FIN.

TABLE

ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

LETTRE I. L'auteur refuse de s'expliquer sur les contes de Perrault. *Page* 1

——— II. Souvenirs de l'enfance. 5

——— III. Du jugement qu'on doit porter de Perrault. 8

——— IV. Perrault compose en vers les contes de Griselidis et de Peau-d'Ane. 12

——— V. De ce que Perrault a dit sur le conte de Peau-d'Ane et les contes de ma mère l'Oye, dans son Parallèle des anciens et des modernes, et des conséquences qu'on en doit tirer; d'un conte de Peau-d'Ane dans les joyeux Devis de Bonaventure Desperriers. 17

——— VI. Critique qui fut faite des contes de Griselidis et de Peau-d'Ane publiés par Perrault. Ce que prouve cette critique. 23

——— VII. Détails sur le recueil de contes de fées de Perrault. 28

——— VIII. Sur les imitations et les critiques qu'on a faites des contes de fées de Perrault. 35

——— IX. Que l'origine de la féerie se rattache aux grandes révolutions du monde. Du respect et de la con-

sidération dont les femmes étoient l'objet chez les peuples germains et gaulois, et des conséquences qu'on en doit tirer. *Page* 43

LETTRE X. De l'effet produit par la conquête des Gaules faite par les Romains. 51

——— XI. La croyance aux fées a toujours distingué les habitans de la Bretagne. Des erreurs qu'il faut éviter dans les recherches sur l'origine des différents genres de superstitions. Que la croyance aux fées est un genre de superstition essentiellement différent de tous les autres. 56

——— XII. Des premiers auteurs qui ont fait mention des fées; du lieu où elles ont pris naissance. De l'étymologie de ce mot. De l'état de l'Armorique ou Bretagne comparée au reste de la Gaule. 62

——— XIII. Des bardes. Relations de l'Armorique avec Albion ou l'île de Bretagne, et de la commune origine de leurs habitans; changement de noms qui en est la suite. 68

——— XIV. De l'invasion des Scandinaves ou Normands, de leur établissement en France et de ses effets sur la croyance aux fées. 77

——— XV. Sur l'origine d'Odin et de son peuple. Sur les émigrations des Norwégiens d'Islande. De quelle manière les poëmes des scaldes qui contiennent la my-

thologie d'Odin y furent conservés et retrouvés. *Page* 81

LETTRE XVI. Preuve que les plus anciens poëmes scandinaves renferment toute la doctrine de la féerie. 88

——— XVII. Suite du sujet de la lettre précédente. 96

——— XVIII. De quels éléments s'est formée la littérature des modernes ou la littérature romantique. 105

——— XIX. Des superstitions relatives à la féerie encore existantes en Islande, en Norwège, en Allemagne, en Italie. De la femme blanche. 122

——— XX. De la langue et des compositions des troubadours et des trouvères, et de la croyance aux fées en Bretagne. 129

——— XXI. Que la croyance aux fées s'est étendue de la Bretagne dans toute la France, et qu'elle a subsisté jusqu'au dix-septième siècle. 138

——— XXII. Objections et position de nouvelles questions. 149

——— XXIII. Sur le Mabinogion ou sur l'existence d'un recueil de contes pour les enfants chez les Gallois et les Bretons, dès le sixième et le septième siècle. 152

——— XXIV. Comparaison des anciens conteurs gallois et bretons avec nos conteurs modernes. 158

——— XXV. Le recueil des contes de fées sous la forme où il se trouve n'est pas plus ancien que le douzième ou le treizième siècle. 163

LETTRE XXVI. Preuve de l'assertion contenue dans la lettre précédente. De l'origine des ogres. *Page* 166

——— XXVII. Détails sur les Oïgours; distinction à faire relativement à l'antiquité plus ou moins grande des contes que renferme le recueil de Perrault. 173

——— XXVIII. De l'utilité qu'on peut tirer de la lecture du recueil de Perrault. Conclusion. 181

FIN DE LA TABLE.

TABLE

DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

ABÉLARD, 131.
ABDHERHAMAN fonde l'université de Cordoue, 106.
ACADÉMIE FRANÇOISE fait imprimer dans son recueil le conte de Griselidis de Perrault; 12.
ADROITE PRINCESSE, conte, 133.
AESTII, peuple de la Germanie, ses coutumes, 96, 97.
AFRIQUE, pierres énormes transportées de ce pays, 105.
ALAIN DE LISLE, cité, 133.
ALBION, 68. — Ses habitants croyoient aux fées, 79. *Voyez* Angleterre.
ALCORAN, fictions que les romanciers des douzième et treizième siècles y ont puisées, 105. — Interprété, 107.
ALDELHM (saint), poëte latin, 111.
ALLEMAGNE, ses premiers vers rimés sont de la fin du treizième siècle, 112. — Plusieurs familles de ce pays croyent encore aux fées, 124. — Cette croyance leur vient de la Bretagne, 138. — Les Tartares répandent la terreur dans ce pays, 169. — Excursions des peuples dans ce pays, *ibid.*
ALPHONSE (Pierre), ses historiettes comparées aux contes de fées, 180.
AMADIS, roman, 109, 113, 117.
AMÉLIE préfère les contes de fées de Perrault à tous les autres, 1. — Récit de l'impression que fait sur elle le

conte de Barbe bleue, 5. — Louanges qui lui sont données, 45, 96, 139, 152, 167, 170, 174, 180, 183.
AMI DES ENFANTS, ouvrage, 161.
ANEURIN, poëte gallois, 111.
ANGLETERRE, origine de cette dénomination, 72. — Plusieurs de ses habitants émigrent en Bretagne, *ibid.* — La croyance aux fées s'étend dans ce pays, 138, 167. — Son histoire moins profitable pour certains lecteurs que celle des quatre fils d'Aymon, 182.
ANGLI, peuple, 72.
ANGLO-NORMANDS ont connoissance des Mille-et-une nuits, 108. — Leurs historiens imitateurs des bardes bretons, 132.
ANGLO-SAXONS établissent des colonies dans l'Armorique, 70. — Envahissent l'île de Bretagne, 70, et lui font perdre son nom, 72. — Guerre qu'ils font aux Gallois, 75,
ANSELME, poëte latin, 112.
ANTAR, roman arabe, 108.
ARABES mêlent leurs fictions à celles des Scandinaves, 164. — On discerne le mélange des fictions arabes dans les romans des douzième et treizième siècles, 105. — Quand la littérature des Arabes a commencé à se répandre, 107. — Les Arabes sont impétueux et destructeurs, 167. — Leurs écrits font connoître les peuples d'Asie, 177.
ARABIE, guerriers de ce pays inconnus aux bardes et aux scaldes, 105.
ARC-EN-CIEL dans la mythologie Scandinave, 92.
ARCHIAC, maison qui descend de Mélusine, 143.
ARIOSTE, origine du merveilleux qu'il employe, 118. — Est un des créateurs du genre romantique, *ibid.*
ARMORICAIN, système mythologique, 208. — Langage, 129. *Voyez* Gallois.
ARMORICAINS sont les seuls qui dans les temps de barbarie cultivèrent les muses, 66. — Ont la même origine que les Gallois, 68. — En quoi ils sont inférieurs à ceux-ci, 69. — Ressemblent aux Germains, 79. — Leur mythologie a la même origine que celle des Scandinaves, 104. — Leurs poëtes mêlent ensemble les divers genres de superstitions, 106. — Les contes de ma mère l'Oye tirent leur origine du Mabinogion des Armoricains, 163.
ARMORIQUE reçoit des colonies de la principauté de Galles, 73. — Se civilise, 77. — La culture des lettres y étoit très florissante, 131. *Voyez* Bretagne.

ARTHUR, chef gallois, 71. — Combat contre les Anglo-Saxons, 75. — Roman d'Arthur, 113. — Roman en vers, 117. — Arthur conduit dans l'île Fortunée, 133. — Il est blessé au combat de Comblan, *ibid.* — On croyoit au douzième siècle qu'il vivoit encore, *ibid.* — Il couronne Erec, 134. — Arthur, poëme; son origine, 155.
ASIATIQUES, ils sont de grands admirateurs de la beauté, 167. — Leurs invasions, 177.
ASIE, peuples nomades de cette partie du monde, 168.
AUDIERNE, cap, 63.
AULNOIS (comtesse d'), ses contes, 36, 158.
AUNEUIL (comtesse d'), ses contes, 36.
AUSONE, poëte cité, 66.
AUSTIN (saint), fait des poëmes latins rimés, 111
AVENIR ou skulda, 92.
AYMON (les quatre fils d'), roman, 116, 182.

B

BARBE BLEUE, conte de Perrault; aventure auquel il donne lieu, 5. — Fait partie du recueil primitif de ma mère l'Oye, 31. — Degré d'antiquité de ce conte, 178.
BARDES, poëtes gaulois, 68. — Bardes armoricains se distinguent par la beauté de leurs compositions, 73. — Ils ont recours au merveilleux, 74. — Leurs ouvrages n'ont point été mis par écrit, 84. — A quelle époque ils ont composé leurs plus longs poëmes, 108. — Bardes bretons et gallois; les trouvères ont puisé chez eux les sujets de leurs romans, 116. — Bardes armoricains, traduits et augmentés par les trouvères, 155. — Bardes bretons; ce qu'ils disent du roi Arthur, 133 — Leurs compositions sont sublimes, 160. — Reproche fait aux bardes mercenaires, 160.
BADE, la femme blanche apparoissoit à ceux de cette maison, 126.
BALLADE de Guillaume-le-Conquérant, 117.
BALTIQUE (mer), peuples de ses rivages, 96.
BATAILLE D'HASTINGS, ballade qu'on y chantoit, 117.
BARENTON, fontaine de la forêt Bréchéliant, 136.
BARRIGÈNES, fées de l'île de Sein, 63. — Méprisées par les Gaulois chrétiens, 64. — Sont les mêmes que les nornes

et les valkyries, 96. — Considérées comme des fées dans l'Astrée, 141. c
Batons avec lesquels on voyageoit dans les airs, 124.
Belenus, le gardien de son temple, est descendu des druides, 66.
Belle au bois dormant, conte, fait partie du recueil de ma mère l'Oye, 31. — Son degré d'antiquité, 179.
Bernard (saint) fait interpréter l'Alcoran, 127. — Compose des vers latins rimés, 112.
Berterus, poëte latin qui a fait des vers rimés, 112.
Berquin comparé aux auteurs du Mabinogion, 158. — Doit-on mettre ses livres entre les mains de Lise, 182.
Bibliothèque bleue, origine de cette dénomination, 13.
Bisclavaret, son histoire, 177. — Est tirée d'un lai breton, 178.
Boetius, ce qu'il dit d'une fée, 140.
Bohême, familles de ce pays qui croient aux fées, 124.
Bonaventure. *Voyez* Desperriers.
Boniface, poëte, 111.
Bottes de sept lieues, sont des fées, 179.
Boucou-Khan, chef des Oigours, 175.
Bouilly comparé aux auteurs du Mabinogion, 158.
Bran-le-Béni, conte du Mabinogion, 156.
Brandebourg, la femme blanche apparoissoit à ceux de cette maison, 126.
Brantome, son récit sur Mélusine, 142 et 143.
Bréchéliant, forêt de Bretagne où résident les fées, 134.
Brest, les Gallois s'établissent dans un district près de cette ville, 71.
Bretons, leurs bardes, 74. — Ont connoissance du recueil des Mille et une nuits, 108. — Ont aussi leur Mabinogion, 156. *Voyez* Anglois et Armoricains.
Bretagne, son aspect, 53. — A conservé sa langue et ses préjugés, 54. — La croyance aux fées y existe depuis les temps les plus reculés, 56. — Seule elle échappe à une autre domination, 65. — Plus policée dans le moyen âge que le reste de la France, *ibid.* — La croyance aux fées s'étend de ce pays dans les autres, *ibid.* — Patrie primitive des fées, 67. — Origine du nom de Bretagne appliqué à l'Armorique, 71. — Gallois qui s'y fixent les premiers, 72. — La langue des trouvères prévaut dans ce pays, 129. — Le clergé de la Bretagne étoit plus instruit que celui des autres pays, 105. — La Bretagne étoit pour les Normands un pays

classique, 131. — On croyoit en Bretagne au douzième siécle qu'Arthur vivoit encore, 133. — On ne peut espérer d'y retrouver les originaux des contes de fées, 154. — On rencontre dans ce pays par-tout des cavités, des grottes qu'on croit habitées par des fées, 157. — Est le théâtre des événements de l'histoire du Bisclavaret, 178.

Bretagne (île de), ses bardes, reproches qu'on leur fait, 160. — Les habitants du nord de cette île avoient pénétré en Islande avant les Norwégiens, 85. *Voyez* Angleterre.

Breuvages magiques, 105.

Brion de Compalé (Jacques), cousin de la fée Morgen, 134.

Brunswick, la femme blanche apparoissoit à ceux de cette maison, 126.

Bullet, cité, 125.

Burchard, cité, 124.

C

Cabalistes, divinités dont ils ont peuplé les quatre éléments, 60.

Cai, ami d'Arthur, se fixe en Bretagne, 71.

Calixte II, pape, est l'auteur de la chronique de Turpin, 114. — Fait mettre en latin les poëmes de Charlemagne, *ibid.*

Calypso ne ressemble point aux fées, 62.

Cardan, ce qu'il rapporte d'une vieille femme, 128.

Carlion, lieu où est le monastère de Saint-Aaron, 157.

Castoiement, contes qu'il renferme comparés aux contes de fées, 150.

Catay ou la Chine, les rois de ce pays sont mentionnés dans les écrits des trouvères, 177.

Caucase, guerriers d'Odin sont sortis des environs de ces montagnes, selon un certain système, 83.

Cavadoc Vreichvras, chef gallois, 71.

Celtes, leurs mystères dévoilés par l'auteur, 66. *Voyez* Gaulois.

Cendrillon, conte, 31.

Céphalonie, île où l'on voit les fées, 140.

César, a donné des détails circonstanciés sur les Germains et les Gaulois, 48. — Tacite et César ont tracé la peinture des Germains, 78. — Changements qui se

sont opérés depuis eux chez les peuples du nord de l'Europe, 80.
Chaperon rouge (le petit), conte, 31. — Antérieur au douzième siècle, 78.
Chat botté (le), conte, 31. — Son degré d'antiquité, 179.
Chats, char traîné par eux, 97.
Charlemagne, ordonne qu'on mette par écrit les compositions des bardes, 84. — Roman composé à son sujet, 113. — Récits vulgaires sur cet empereur, mis en latin, 115. — Guerrier de son armée nommé Rolland, 117. — Roman en vers, aventures de Charlemagne mêlées avec celles d'Oger, 117. — Charlemagne assujettit à des peines ceux qui excitoient des tempêtes, 123. — Charlemagne, roman traduit des poëtes bretons, 150.
Charles, empereur, vient visiter le château de Lusignan, 143.
Chateaubriand, cité, 53.
Chevalerie, institution qui fournit un nouveau genre de composition, 109.
Chevaliers du Cygne, roman de chevalerie, 110.
Chevaliers de la Table-Ronde, 117.
Chine, 177. Voyez Catay.
Chinois, ont conservé leur langue après la conquête, 51.
Chrétien de Troyes, historien, 134.
Christianisme, état social chez les Gaulois favorable à son introduction, 47. — Modification qu'il fait subir aux croyances des Normands, 102. — Son culte ne fait point disparoître les superstitions, 132.
Chroniques saxonnes, rapportent des histoires de magie et d'enchantements, 123.
Chypre, rois de cette île, de la maison de Lusignan, 145.
Ciel des Scandinaves, contient plusieurs villes, 92.
Cimbres, chez ces peuples les femmes présidoient aux assemblées, 48.
Circé, magicienne différente des fées, 60.
Circulation du sang poétiquement exprimée par Perrault, 10.
Civilisation, ses effets, 51. — Développée dans l'Armorique, 73.
Clamades, roman, 110.
Claremonde, roman, 111.
Classiques, poëtes de ce genre utiles aux poëtes romantiques, 119.

CLERGÉ de Bretagne plus instruit que celui du reste de la France, 106.
COLONIES galloises établies dans l'Armorique, 73.
COLUMBANUS, évêque de Saint-Gall, cité, 111.
COMBLAN, nom d'un combat où le roi Arthur est blessé, 133.
COMMENTATEURS de La Fontaine, leurs erreurs, 18.
CONCILE de Rouen, qui défendoit les arts magiques, 124.
CONNOISSANCES astronomiques des Arabes, 105.
CONOMER, chef gallois, émigre en Bretagne, 7.
CONQUÊTE, ses effets sur les peuples, 51.
CONTAG, montagne du pays des Oigours, 175.
CONTES de fées, ceux de Perrault ne sont pas de son invention, 2; ont été transmis jusqu'à nos jours par la bouche des mères et des nourrices, 3 et 149. — Contes de ma mère l'Oye, 17, aussi connus des peuples que Griselidis, 18. — Le beau monde mettoit un grand intérêt aux contes de fées, 23. — Leur histoire tient à celle des révolutions du monde, 27 et 43. — A quelle époque paroissent ceux de Perrault, 28. — Nouveaux contes de fées faits par de beaux esprits, 38; en quoi ils diffèrent des contes transmis par les nourrices, 40. — Les contes de ma mère l'Oye sont l'image fidèle des siècles passés, 56. — Ce qu'ils deviennent dans les temps modernes, 57. — Ils se rapprochent de la mythologie des Scandinaves, 101. — Ils ne ressemblent pas aux romans de la Table-Ronde, 150. — Leur genre de merveilleux, *ibid.* — Comment il s'est complété, 172. — Il a existé de semblables contes dans le moyen âge, 151. — Aucune des autres productions du moyen âge ne peut leur être comparée, 153. — Contes de Perrault comparés aux contes populaires des autres pays, *ibid.* — Ont leur type primitif dans le Mabinogion, 155, 156, 163. — Ont beaucoup d'analogie avec les lais bretons, 157. — Comparés aux contes les plus modernes, 161. — Leur long succès, 162. — Raisons pour ne pas reculer leur ancienneté jusqu'au sixième siècle, 164. — Distinction à faire à cet égard, 178. — Les ogres qui y sont mentionnés sont les Hongrois, 169. — Époque précise de leur composition, 179. — Contes des Arabes connus des Bretons et des Normands, 108. — Contes des nourrices, 156, *voyez* Mabinogion. — Contes aux demoiselles, contes à ma fille, contes aux enfants de France, etc., 161.

Cornouailles, ses habitants opposent de la résistance aux Anglo-Saxons, 70. — Ce nom est donné à un canton de la Bretagne, 72; la peste jaune s'y répand, *ibid.*
Cordoue, université arabe établie dans cette ville, 106.
Courtisanes, ce qu'on leur permettoit chez les anciens, 45.
Coutumes d'Odin introduites chez les Normands, 84.
Crimée, les Tartares se fixent dans ce pays, 176.
Croisades ont familiarisé les peuples avec les faits prodigieux, 108.
Croyances d'Odin introduites chez les Normands, 84.
Cygnes qui se tiennent près de la fontaine du Passé, 94.

D

Dacie, pays où les Tartares s'établissent, 169.
Danemarck, irruption de ses habitants, 77.
Danse interdite aux femmes honnêtes chez les anciens, 45.
Dante, origine du merveilleux qu'il employe, 118.
Danube, limite des Germains, 43.
D'Armancour, (Perrault) fils de Perrault, 29.
Dauphiné visité par la fée Mélusine, 142.
Desperriers, auteur du conte d'une jeune fille surnommée Peau-d'Ane, 20. — Ce n'est point à ce conte que La Fontaine et Perrault font allusion, 21 et 25.
Déesses-mères chez les anciens, sont différentes des fées du moyen âge, 60.
Dialogue entre un provincial et un Parisien, 39, 42.
Dion Cassius, cité, 48.
Discours ancien des hommes, 88. — Discours sublime au Hava-Maal, poëme d'Odin, 89.
Dol, Roval, chef gallois, s'établit dans les environs de cette ville, 71. — Simpson en est fait évêque, 73.
Donatistes, poëme d'Austin contre eux, 111.
Dragon blanc et dragon rouge, fictions arabes, 105.
Drepanus Florus; poëte latin qui a fait des vers rimés, 111.
Druides sont remplacés par les prêtres de Jupiter, 51. — Druides de l'Armorique, 66. — Leur mythologie, 75.
Dryades comparées aux fées, 147.
Duguesclin épouse une dame nommée Tiphaine, 139.

E

Écclésiastiques gallois qui émigrent en Bretagne, 72.
Écosse. On prédit à la postérité des Stuarts qu'elle occupera ce pays, 140.
Edda, recueil des anciennes poésies scandinaves, 89. — Nouvel Edda, 91. — Il renferme toute la doctrine de la féerie, 91, 94, 95. — Ce qui s'y trouve sur la reine des fées, 97. — Rôle qu'y remplit le loup Fenris, 101. — Ce qu'il dit des neuf vierges ou fées, 133. — Du grand frêne, 136. — Genre de merveilleux étranger à ses dogmes, 164.
Égypte, guerriers de ce pays inconnus aux bardes et aux scaldes, 105.
Elphin délivré par les bardes de la tour de Pierre, 160.
Émigration des chefs gallois, 77.
Empire romain, les barbares y font leurs irruptions, 83.
Enchanteresses chez les Arabes, 60.
Enfers couverts par la racine du grand frêne, 92.
Entretiens sur les contes de fées, ouvrage de l'abbé de Villiers, 39.
Érec, fils du roi Lac, couronné à Nantes, 134.
Érudition, comment elle doit procéder dans ses recherches, 58.
Espagne, guerriers de ce pays inconnus aux bardes armoricains, 105. — Ils envahissent cette contrée, 111 et 167. — Langue qu'on y parloit, 112. — Sa littérature dans le moyen âge, 118. — Ses contes populaires, 153.
Étienne adopte l'histoire de Jean d'Arras, 141.
Europe, combien l'influence des femmes a contribué à sa civilisation, 47, 48. — Ses rivages dévastés par les Normands, 78. — Les Tartares pénètrent dans sa partie orientale, 169.
Évangile paraphrasé en langue teutone, 112
Eyra, médecin des dieux, 98.

F

Fables milésiennes, 17. — Différence des fables et des contes, 40.
Farfadets, création des cabalistes, 60.

FARON (saint), sa vie par Hedelgaire, 112.
FATUÆ ou nymphes, 64.
FAÉS, 64. *Voyez* fée et fées.
FÉE Morgen, 133, Fée aux larmes d'or, 97. *Voyez* Freya. — Melior, 138. — Mélusine, 141. — Une fée fait une prédiction à un Stuard, 140.
FÉERIE, son histoire, 150. — Quand elle a commencé à se répandre, 65. — Influence qu'elle a exercée, 103. — Les fictions de la féerie ne sont pas de l'invention des nourrices, elles sont nées en France, 42. — Son emploi dans les contes d'enfants, 151. — Les femmes y jouent le principal rôle, 50. — Dogme fondamental de la féerie expliqué, 64. — Son merveilleux forme la base des romans des douzième et treizième siècles, 104. — Mélangée avec la mythologie d'Odin, 108.
FÉES, contes où elles figurent, 31. — La croyance aux fées étoit la mythologie de nos ancêtres, 42. — Les fées ne sont point les prophétesses de la Germanie, 49. — On croyoit aux fées en Bretagne depuis les plus anciens temps, 56. — Des caractères qui les distinguent, 49. — Mentionnées par Pomponius Mela, 62. — Ce sont les vierges de l'île de Seio, 63. — Origine du nom de fée, 64. — Leur mythologie dans les romans des douzième et treizième siècles, 75. — Des causes qui l'ont modifiée, *ibid.* — Emploi des fées dans la mythologie des Scandinaves, 88. — Elles arrosent le frêne sacré, 94. — Leur reine est Frigga, *ibid.* — Nommées nornes chez les Scandinaves, 92. — De leur diverse origine, 93. — Dispensent les destinées humaines, *ibid.* — Accordent leur protection à l'auteur, 121. — Il se réduit à être leur historien, *ibid.* — Fées qui s'occupent à prédire la mort de grands personnages, 125. — La France est le pays où elles ont pris naissance, 128. — Les poëtes indiquent la Bretagne comme leur principal séjour, 132. — Elles guerissent le roi Arthur, 133. — Plusieurs familles de Bretagne prétendent descendre des fées, *ibid.* — Les fées figurent dans la vie de Merlin le Calédonien, 132. — Habitoient l'île des Pommes, 133. — Brodent le manteau d'Érec, fils du roi Lac, 134. — Résident dans la forêt Bréchéliant, *ibid.* — Presqu'inconnues aux troubadours, 136. — Toutes les femmes extraordinaires sont soupçonnées d'être des fées, *ibid.* — Les trouvères les popularisent, 138. — On leur compare toutes les femmes

belles ou très habiles, 139. — Elles ont été vues dans l'île de Céphalonie, 140. — Consultées sur le sort d'Olaüs, *ibid.* — Parloient à la Pucelle d'Orléans, *ibid.* — Construisent le château de Pirou en Normandie, 145. — La croyance aux fées s'est prolongée jusque dans le dix-septième siècle, 146. — Les fées comparées aux nymphes et aux muses, 147, 148. — Aux dryades, 147. — Pierres, fontaines, grottes, rochers et vallons en Bretagne qui portent les noms des fées, 157. — Merveilleux étranger à la croyance aux fées, 164. — Comment s'est complété le merveilleux relatif aux fées, 172. — Fées métamorphosées en bottes, 179.

Femme blanche, son histoire, 125.

Femmes, leur influence chez les Gaulois et les Germains, 44. — Rien de semblable chez les autres peuples, 47. — Favorable à l'introduction du christianisme, *ibid.* — Les Germains croyoient qu'il y avoit quelque chose de divin chez les femmes, 48.

Fenris, nom d'un loup dans la mythologie scandinave, 101.

Fictions de la féerie, 41.

Finette (aventures de), 33.

Fleuves, ont leurs sources dans la racine du frêne Ygdrasil, 92.

Fontaine du Temps passé, 92, 94.

Force (mademoiselle de La), ses contes de fées, 37.

Fortunatus, évêque de France; il fait mention de bardes, 68.

Fortunée, île, sert de refuge aux fées, 133.

France, origine de ce mot, 65. — Sa littérature dans le moyen âge, 118. — La croyance aux fées se répand dans toutes ses provinces, 138. — Sa population souvent mélangée avec celle de l'Angleterre, 167. — Les Tartares y répandent la terreur, 169. — Son histoire pour certains lecteurs moins profitable que celle des quatre fils d'Aymon, 183.

Franco-Theotisc, premiers vers rimés dans ce dialecte, 112.

Francs, leur invasion, ses effets, 64. — Romans consacrés à la gloire de leurs héros, 104. — Fantômes que la superstition avoit créés parmi eux, 122.

Francs-Germains s'établissent dans les Gaules, 182.

Frêne Ygdrasil, 91. — Comparé au frêne de la forêt Bréchéliant, 136.

Frey, le plus doux des dieux chez les Scandinaves, 97.

FREYA, sœur de Frey, est la fée aux larmes d'or, 97. — Et la plus illustre des fées après Frigga, 98.
FRIDLEIF, roi, consulte les fées sur le sort de son fils Olaüs, 140.
FRIDULPHE, père de Frigge ou Odin, 82.
FRIGGE, fils de Fridulphe, 82. *Voyez* Odin.
FRIGGA, femme d'Odin, a le pouvoir de tout enchanter, 96. — Est la reine des fées, 97.
FROISSART, historien; ce qu'il rapporte des fées visibles à Céphalonie, 140.

G

GADUR, une des fées qui choisissent les morts après les combats, 100.
GALLIA, Galle, 69. *Voyez* Gaule.
GALLICÈNES. *Voyez* Barrigènes.
GALLES (pays de), dont les habitants ont la même origine que ceux de l'Armorique, 68. — La peste jaune s'y répand, 71. — Les habitants les plus illustres émigrent, 72. — On y va chercher Simpson, 73. — Héros normands qui s'établissent dans ce pays, 116. — Les compositions littéraires de ce pays ont traversé les siècles, 154.
GALLOIS, tout ce qu'il y a de plus illustre parmi eux émigre en Bretagne, 72. — Chefs qui combattent contre les Anglo-Saxons, 75. — Leur émigration dans l'Armorique, 77. — De ceux de leurs poëtes qui ont été traduits en anglois, 79. — Leur mythologie a la même origine que celle des Scandinaves, 104. — Romans consacrés à la gloire de leurs héros, *ibid.* — Vaincus par les Normands, 116. — Langage gallois, 126. *Voyez* Armoricain. — Leurs plus anciens poëtes, 160. — Genre de merveilleux étranger à leur croyance, 164.
GAULE, patrie des fées, 49. — Les Romains y introduisirent leur langue et leur religion, 51. — Se convertit au christianisme, *ibid.* — Devient barbare, 65, 166. — La première mention des fées se trouve chez un peuple de cette contrée, 79. — Langues qui naquirent en ce pays après la chute de l'empire romain, 129.
GAULOIS; quels sont les peuples ainsi désignés, 43. — Influence des femmes parmi eux, 44, 45, 46. — Leur état social favorable à l'introduction du christianisme,

47. — Ressembloient aux Germains par leur respect pour les femmes, 49. — Parlent la langue latine, 51. — Se convertissent au christianisme, *ibid.* — Méprisent les superstitions de l'Armorique, 64. — Avoient des poëtes nommés bardes, 68. — Ressemblent aux Germains, 79. — Ils avoient aussi des auteurs qui composoient pour les enfants, 158.
GANGLER, roi, interlocuteur dans le nouvel Edda, 93.
GARNISON divine, 92.
GARIN (gestes de), roman, 116.
GÉANTS dans la mythologie des Scandinaves, 88, 102. — La forêt du frêne Ygdrasil s'étend jusque dans leur pays, 92. — Figurent dans les chroniques saxonnes, 123.
GEFIONE, fée qui prend à son service toutes les filles vierges après leur mort, 98.
GENGISKAN fonde de grands états, 168.
GÉNIES, une loi de Norwége défendoit de les invoquer.
GENLIS (madame la comtesse de), comparée aux conteurs gaulois, 158.
GEOFFROY de Montmouth, historien cité, 132.
GEOFFROY à la grande dent, roi de Chypre, 145.
GERMAINS; quels étoient les peuples ainsi désignés, 43. — Influence des femmes parmi eux, 44, 45. — Devoirs et occupations de leurs femmes, 66. — Leur état social favorable au christianisme, 47. — Ils croyoient qu'il y avoit quelque chose de divin dans les femmes, 48. — Ancêtres des Normands, 78. — Des causes qui ont modifié leurs mœurs, 80. — Fantômes que la superstition avoit créés parmi eux, 122.
GERMANIE; les peuples de ce pays fondent sur l'empire romain, 168.
GILDAS, historien anglois, émigre en Bretagne, 72.
GÉRARD de Crémone, traduit plusieurs ouvrages de l'arabe, 107.
GÉRARD de Nevers, roman, 110.
GERBERT répand en Occident la littérature des Orientaux, 107.
GERLANIUS, ce qu'il raconte de la femme blanche, 126.
GNA, fée scandinave, la messagère de Frigga, 100.
GNOMES, divinités des cabalistes, 60.
GOG, géant des Orientaux, 105.
GODEFROY de Bouillon, 110.
GRALLON émigre en Bretagne, 71 — Gouverne Quimper, 72.

GRECS n'ont point été les inventeurs de la féerie, 42. — État des femmes parmi eux, 44, 45. — Ont conservé leur langue après la conquête, 52. — Genre de merveilleux qui leur étoit inconnu, 164.
GRISELDE, nom préféré à celui de Griselidis, 13.
GRISELIDIS, conte de Boccace, mis en vers par Perrault, 12. — Critique qui en est faite, 23.
GROTTE de l'Ouest, 162.
GUERRE littéraire allumée par Perrault, 17.
GUILLAUME-le-Conquérant; son invasion en Angleterre, 116. — Il emploie plusieurs de ses parents pour faire la guerre aux Gallois, *ibid.* — Chanson de Roll, qu'il fait chanter, 117.
GUIZOT (madame), comparée aux conteurs gaulois, 158.
GULATINGS-LAGEN, loi de Norwège, 124.

H

HAR, personnage qui est un des interlocuteurs du nouvel Edda, 93.
HARALDE, roi de Norwège; sa tyrannie, 85.
HAVA-MAAL, poëme, 89.
HEDELGAIRE, auteur de la Vie de saint Faron, 112.
HEIMDALLAR, le premier des hommes, 88.
HELA, la Mors; fille de la géante Angerbode, 101.
HERBES magiques, 105.
HERMANUS CONTRACTUS a traduit de l'arabe en latin des traités d'astronomie, 107.
HIONGNOU, peuple dont les Oigours étoient tributaires, 176.
HISTOIRES ou CONTES DU TEMPS PASSÉ, 26. — Conclusion à tirer de ce titre, 31. — Ce recueil ne contient pas l'histoire de Peau-d'Ane, *ibid.* — Des diverses éditions qu'on a données de ce recueil, 32, 35, 37. — Il a été très souvent réimprimé, 162.
HISTORIENS précédés par les poëtes, 81. — Historiens normands imitateurs ou traducteurs des bardes bretons, 132.
HOLSTEIN, irruption de ses habitants, 77.
HOMÈRE, cité, brutalité des héros qu'il a chantés, 182.
HOMMES métamorphosés en loups, 177.
HONGROIS, étymologie de ce mot, 169. — Ils sont les plus beaux des hommes et les plus galants, 170. — Ce sont les Oigours des Européens du moyen âge, 171. — Leurs

courses en Allemagne, en France et en Italie, *ibid.* — Le mot Hongrois est dans la langue romane synonyme de celui d'Ogour, 171.
HOVEDEN, poëte, cité, 112.
HUGUES DE MÉRY, accompagne Saint-Louis, 135. — Visite la forêt Bréchéliant, 136. — Les merveilles dont il est témoin, *ibid.*
HUNNI-GOURIE, pays des Hongrois, 169.
HUNNI-GOURS, les mêmes que les Hongrois, 169.
HUNS, leurs incursions, 169.

I.

IDOLATRIE, siècles pendant lesquels elle a été en vigueur, 122.
ILE de Bretagne, 72. Voyez ALBION, ANGLETERRE, BRETAGNE.
IMAGE DU MONDE, titre d'un ouvrage de Gauthier de Metz, 134.
INGOLPHE, chef de Norwégiens qui émigrent en Islande, 85.
INNOCENCE, plus chaste et plus pure que la vertu même, 7.
INLANDE, quelques uns de ses habitans pénètrent en Islande avant les Norwégiens, 85. — Pierres énormes que les géants y transportent, 105. — Contes populaires de ce pays, 153.
ISLANDE, reçoit une colonie de Norwégiens, 85. — Les Scandinaves y fondent une république, 86. — Les monuments de la mythologie scandinave furent retrouvés dans cette île, 87.
ISLANDOIS, leurs superstitions, 122.
ITALIE, langue qu'on y parloit, 112. — Sa littérature dans le moyen âge, 118. — Contes populaires de ce pays, 153. — Les Tartares y répandent la terreur, 169.
IWAIN, ou le chevalier du Lion, personnage du roman de la Table-Ronde, 136.

J

JEAN D'ARRAS, recueille toutes les traditions sur Mélusine, 141.

K

KÖTCHÉ, tribu d'Oigours; ses mœurs, 176.

L

LA FONTAINE, citation de ses vers sur Peau-d'Ane, 18, 21. —, Ne fait point allusion au conte de Bonaventure Desperriers, 21. — Jugement sur ses fables, *ibid.* — Songeoit aux récits de sa nourrice et de sa bonne quand il parloit du conte de Peau-d'Ane, 25.
LAIS bretons, 156. — Lai de l'Épine, 157. — De Graelent, *ibid.* — De Gingemer, 138.
LANGUE armoricaine ou galloise restreinte à la Bretagne, et au pays de Galles, 129. — Les compositions des poëtes en cette langue ont traversé les siècles, 154. — Langue des trouvères qui devient celle de la cour de France, 129. — Langue romane; on confond sous ce nom deux langues différentes, *ibid.*
LANGUES qui naquirent dans les Gaules après la chute de l'empire romain, 129.
LAPONS, fable des nains qui tire son origine de leur petite taille, 102.
LARIVE, acteur, comparaison faite à son sujet, 159.
LEPRINCE DE BAUMONT (Mme), auteur d'ouvrages pour l'enfance, comparée aux conteurs gaulois, 158.
LÉON, ville de Bretagne; Ruval, chef gallois, s'établit dans le district où elle se trouve, 71.
LETTRES très florissantes en Bretagne, 107, 131.
LINGUA OUGOURESCA, parlée en Crimée, 176.
LITTÉRATURE, ce qui la composoit dans le moyen âge, 117.
LIVRES, joujoux de l'âge mûr, 8.
LOUPS-GAROUX, figurent dans les Chroniques saxonnes, 123. — Loup de Bisclavaret, 178. — Le loup est le moyen de terreur dans le petit Chaperon rouge et dans d'autres contes, 177, 178.
LOVNA, fée qui réconcilie les amants désunis, 99.
L'OYE, Recueil de ma mère l'Oye, 162.
LUSIGNAN, château de Poitou bâti par la fée Mélusine, 141. Sa destruction, 142. — Les seigneurs de Lusignan se créèrent une généalogie factice pour se faire sortir de Mélusine, 141. — Ils deviennent rois de Chypre, 145.

LUXEMBOURG, ceux de cette maison se font une généalogie factice pour sortir de Mélusine, 141.

M

MABINOGION, recueil de contes pour l'enfance; quels en étoient les auteurs, 155. — Ce recueil est le type primitif des contes de fées, 156. — On pourroit en composer avec les histoires populaires de la Bretagne, 157. — Les auteurs du Mabinogion comparés aux conteurs modernes, 158. — Le Mabinogion a douze cents ans d'antiquité, 162. — Les contes de ma mère l'Oye tirent leur origine du Mabinogion, 163. — Les auteurs de recueils semblables emploient les ogres au lieu de loups, 177.
MADEMOISELLE (Élisabeth-Charlotte-d'Orléans), Perrault lui dédie ses contes de fées, 28.
MADGIARS, peuple des bords du Wolga, ancêtres des Hongrois, 169.
MAHOMET, sa vie traduite par Robert, 107.
MAGICIENNES de l'antiquité, ne sont point les fées, 60.
MAGICIENS, figurent dans les chroniques saxonnes, 123.
MAGOG, géants des Orientaux, mentionnés dans les romans des douzième et treizième siècles, 105.
MALHERBE, cité, 147.
MANAWYDON, titre d'un conte du Mabinogion, 156.
MARBODIUS, évêque de Rennes, son poëme sur les pierres précieuses, 106. — Fait des vers latins rimés, 112.
MARC-PAUL fait connoître les peuples d'Asie, 177.
MARIADUS, roi d'un canton de la Bretagne, 139.
MARIE DE FRANCE, citée, 138. — Ses contes ne ressemblent pas aux contes de fées, 150. — Versifie le conte du Bisclavaret, 178.
MATH, fils de Mathonwy, titre d'un conte du Mabinogion, 156.
MAYNARD, poëte cité, 147.
MÉDÉE, magicienne, diffère des fées, 60.
MÉDIE, guerriers de ce pays inconnus aux bardes et aux scaldes, 105.
MELA (Pomponius) est le premier auteur qui fasse mention des fées, 62. — Idée qu'il en donne, 75. — Sa description trop concise, 79.
MELIOR, fée d'une beauté extraordinaire, 138.
MÉLUSINE, fée d'origine françoise, 141. — Sa chronique

composée par Jean d'Arras, *ibid.* — Mélusine se transporte à Sassenage, 142. — Avoit construit le château de Lusignan, 143. — Prodiges qu'elle opère, 144.
MÈRE L'OYE, vieille filant, 30. — Recueil de contes ainsi intitulé, 20. — Comparés aux fables milésiennes, 17. — Aussi connus du peuple que Griselidis, *ibid.* — Ces contes ne sont pas de l'invention de Perrault, 40 et 41.
MÈRES, ont reçu par tradition les contes de fées, 3 et 22.
MERLIN le Calédonien, 132. — Merlin l'Enchanteur, 134. — Est le même que Myrdhin, 154.
MERVEILLEUX des poëtes modernes, son origine, 118.
MIDGARD, serpent dans la mythologie Scandinave, 101.
MILLE ET UNE NUITS, lues et traduites par les chrétiens d'Espagne, 108.
MITHRIDATE produit l'émigration des guerriers d'Odin, selon quelques uns, 83.
MOINE, roman; quel parti son auteur a tiré de la femme blanche, 128.
MORGEN, l'aînée des fées, 133.
MURAT (comtesse de), ses contes, 36, 41.
MUSES comparées aux fées, 147.
MUSICIENS, les premiers musiciens sont poëtes, 81.
MYRDHIN, poëte gallois, offre un des premiers exemples de l'emploi de la rime, 111. — Ses poemes ont été imprimés, 154. — Comparés aux historiettes du Mabinogion, 162.
MYTHOLOGIE d'Odin et de ses sectateurs, 87. — Mythologie des Scandinaves, 91. — Exposée dans l'Edda, 100. — Apportée par les Normands, 104. — Mélange des différents systèmes, 105, 108. — Confusions produites par ce mélange, 115.

N

NAINS, leur rôle dans la mythologie des Scandinaves, 88, 101. — Réputés malfaisants, 22.
NEUHAUS, ceux de cette maison sont visités par la femme blanche, 125.
NEUSTRIE, les Romains en font la conquête, 84. — Roll s'en empare, 117 et 167.
NOMS, confusion à laquelle ils donnent lieu, 116.
NORMANDIE, nouveau nom de la Neustrie, 78. — Les lois de ce pays assujettissoient à des peines ceux qui exci-

toient des tempêtes, 123. — Les fées construisent en Normandie le château de Pirou, 145.

NORMANDS croyoient aux fées, 79. — S'établissent en France, 78. — Sont d'origine germanique, 80. — Quelle étoit leur religion lorsqu'ils s'établirent en France, 102. — Apportent avec eux la mythologie des Scandinaves, 104. — Ont connoissance du recueil des Mille et une nuits, 108. — Transportent en France leurs traditions, 116. — Noms de leurs héros qui se retrouvent parmi ceux qui ont conquis l'Angleterre, *ibid.* — Fantômes que la superstition avoit créés parmi eux. 122. — Ils puisent les matériaux de leurs productions chez les Bretons, 131. — A quelle époque leurs poëtes ont commencé à écrire, *ibid.* — Leurs incursions aux neuvième et dixième siècles, 171.

NORNES ou fées chez les Scandinaves, 92. — Sont les mêmes que les barrigènes, 104.

NORWÈGE, irruption de ses habitants, 77. — Sa civilisation surpasse celle de l'Islande, 86. — Superstitions du peuple de cette contrée, 122. — Une des lois de ce pays prononce des peines contre les magiciens, 124.

NOSSA, la plus belle des filles dans la mythologie scandinave, 98.

NOURRICES, ont reçu par tradition les contes de fées, 3, 22. — Les débitoient aux petits enfants, 24. — Restitution qui leur est faite, 166.

O

ODIN, les monuments de sa mythologie se retrouvent en Islande, 87. — Compose le poëme intitulé Hava-Maal, 89. — Place ceux qu'il adopte dans le séjour de l'Amour et de l'Amitié, 96. — S'attribue dans les combats la moitié des morts, 97. — Envoye aux combats les valkyries pour dispenser la victoire, 100. — Le loup Fenris doit un jour lui être funeste, 101. — Sa mythologie se mélange avec la féerie des Armoricains, 108. — Ses guerriers sont conduits par l'auteur en Scandinavie, 166. — Mythologie de ses descendants, 171.

ODER, époux de Freya, 98.

OGER, ses aventures mêlées avec celles de Charlemagne, 115, 116. — Enlevé par la fée Morgen, 133.

OGRES, les mêmes que les Oigours. 169, 172. — Race

turque, 171. — Le mot ogre a été employé pour désigner les Madgiars. — Ogre en langue romane signifie hongrois, *ibid.* — *Ogres* et *Oigours*, mots synonymes d'hommes féroces, 176. — Ogre du chat botté, ses diverses métamorphoses, 179.
Ogresse de la Belle au bois dormant, 179.
Oiseaux, langage prophétique qui leur est attribué, 105.
Ondins, divinités des cabalistes, 60.

Osismii, peuple de la Gaule, 62.
Otfrid, sa paraphrase de l'Évangile, en vers rimés, 112.
Otto de Frise, cité, 131.

P

Palais de Frigga, 98.
Pannonie, pays où les Tartares s'établissent, 169.
Paracelse, cité, 142.
Paradis de Mahomet, 105.
Parallèle des anciens et des modernes, ouvrage de Perrault, cité, 17. — Sa publication est antérieure à celle des contes de ma mère l'Oye, 30.
Parme, famille noble de ce pays visitée par un génie femelle, 128.
Parthenopex de Blois, roman, 110 et 138.
Partonopex, roman. *Voyez* Parthenopex.
Passé ou Urda, 92.
Patern (saint) quitte l'île de Bretagne pour passer dans l'Armorique, 72.
Patois, de ceux qui sont encore parlés en France, 129.
Peau-d'Ane, conte mis en vers par Perrault, 15. — Un des chefs-d'œuvre du genre, 16. — Perrault n'en est pas l'auteur primitif, *ibid.* — Première édition de ce conte, 17. — Comparé aux fables milesiennes, *ibid.* — Très connu du peuple, 18. — Ce conte étoit populaire avant que Perrault ne le mît en vers, 16. — Critique de ce conte, 23. — Ne se trouve pas dans l'édition de 1742, des contes de Perrault, 24.
Penmark, cap, 63.
Perce-Forêts, roman, 110.
Pernette, héroine du conte de Peau-d'Ane de Bonaventure Desperriers, 20.

PERNSTEIN, la femme blanche apparoissoit à ceux de cette maison, 126.
PERRAULT, ses contes de fées préférés à tous les autres, 1. — Ce qu'on doit penser de lui, 9. — Ses vers sur la circulation du sang, cités, 10. — Se retire des affaires, 12. — Compose Griselidis, *ibid.* — Ce qu'il dit dans sa préface, 13. — Il publie les contes de Peau-d'Ane et des Souhaits ridicules, 15. — Son goût pour les contes d'ogres et de fées, *ibid.* — Publie son poëme sur le siècle de Louis-le-Grand et son parallèle des anciens et des modernes, 17. — A écrit son conte de Peau-d'Ane après la publication du liv. 8 de La Fontaine, 16. — Il est critiqué au sujet de ce conte, 24. — Il n'a fait que le mettre en vers, 25. — Le succès de ce conte lui en fait composer d'autres, 26. — Dédie son recueil de contes à Mademoiselle, 28. — Et le fait paroître sous le nom de son fils, 29. — Mort de Perrault, 35. — Ses contes comparés à ceux de ses imitateurs, 41. — A suivi l'exemple de Straparole, *ibid.* — La croyance aux fées s'est prolongée jusqu'à l'époque où il a écrit, 147. — Doit-on préférer le recueil de Perrault aux recueils modernes, 182.
PESTE jaune, ses effets dans la principauté de Galles, 71.
PEUPLES, leur fusion, 52.
PIERRE, abbé de Cluny, 107.
PIERRES énormes transportées d'Afrique en Irlande, 105.
PIROU, château construit par les fées, 145.
POEMES latins rimés, 111. — Poëmes anciens sans cesse refaits, 113. — Poëmes gallois parvenus jusqu'à nous, 75. — Poëmes du moyen âge sans-cesse retraduits ou augmentés, 117.
POETES se multiplient en Islande, 86. — Poëtes anciens des Scandinaves, 91. — Poëtes armoricains, 106. — Les poëtes précèdent les historiens, 81. — De ceux des treizième, quatorzième et quinzième siècles, 117. — Classiques, 116.
POÉTIQUE, celle des romantiques et des classiques n'est pas différente, 120.
POISSY, abbaye dans cette ville où l'on disoit une messe pour se préserver du pouvoir des fées, 146.
POMÉRANIE, patrie des guerriers d'Odin, 73.
POMMES (île des), habitée par des fées, 133.
POMPONIUS Mela, 132, 141. *Voyez* Mela.
PONT DU CIEL dans la mythologie des Scandinaves, 92.

Pont-Euxin, les guerriers d'Odin sont sortis des environs de cette mer selon quelques uns, 83.
Possidonius d'Apamé, auteur ancien, cité, 68.
Poucet (le petit), conte qui fait partie du recueil de Perrault, 31.
Preschac, fait des contes à l'imitation de ceux de Perrault, 36, 41.
Présent (le) ou Verandi, une des divinités de l'Edda.
Prêtres de Jupiter remplacent les druides, 51.
Priviléges aux Bretons, titre d'un ouvrage cité, 133.
Prophétesses de la Germanie, 60.
Pucelle d'Orléans est occupée de parler aux fées, 140.
Pwyll, prince de Dymed, conte du Mabinogion, 156.

Q

Quimper, chef-lieu des états de Grallon, 72.
Quintin, lieu près de la forêt de Bréchéliant, 134.

R

Racines du frêne sacré des Scandinaves, 71.
Recueil de pièces curieuses et nouvelles, publiées à La Haye, citées, 23. — De ma mère l'Oye, 162.
Religion chrétienne défigurée dans les légendes des saints, 109.
Réthorique, celle des romantiques et des classiques est la même, 120.
Révolutions du monde, leur histoire liée à celle des contes de fées, 43.
Rhin, limite des peuples gaulois, 43.
Rime, son invention, 110.
Riquet a la Houppe, conte, 31.
Robert Wace, poëte trouvère, visite la forêt Brechéliant, 135.
Rohan, ceux de cette maison se créent une généalogie fautive pour descendre de Mélusine, 141.
Roll, premier duc de Normandie, confondu avec Rollandus, 116.
Rolland confondu avec Roll, 116. — Guerrier de l'armée de Charlemagne, 117. — Titre d'un roman originairement traduit des poëtes bretons, 150.

ROLLANDUS, nom donné à Roll et à Rolland dans le moyen âge, 116. *Voyez* Roll.
ROMANS des douzième et treizième siècles, 75. — Ils présentent le mélange des diverses mythologies; *ibid.* — Les plus anciens sans cesse refaits, traduits et augmentés, 113. — Pourquoi ils acquièrent l'autorité d'histoires, 114. — Romans en vers sur les chevaliers de la Table-Ronde, 117. — Les romans de la Table ronde, de Charlemagne et de Rolland ne ressemblent pas aux contes de fées, 150.
ROMANTIQUE, origine de la littérature ainsi nommée, 119.
ROMAINS introduisent leur langue et leur religion dans les Gaules, 51. — Se soumettent à la loi du Christ, 51. — N'ont point été les inventeurs de la féerie, 42. — Les femmes étoient chez eux retenues toute leur vie dans un état de dépendance, 45. — Ils méprisoient les superstitions armoricaines, 64. — Apprennent à estimer les Gaulois, 65. — Après la chute de leur empire, deux langues dans les Gaules naquirent de la leur, 129. — Genre de merveilleux qui ne vient pas d'eux, 164. — Chute de leur grand empire rappelée, 166.
RONSARD, cité, 147.
ROSCELIN, maître d'Abélard, 131.
ROSENBERG, ceux de cette maison sont visités par la femme blanche, 125.
ROSTA, la plus jeune des fées, qui préside au temps, 100.
ROUEN, concile tenu dans cette ville, qui défend de voyager dans les airs, 124.
ROUSSEAU (J-B.), cité, 147.
RUSSIE, les Tartares y fondent un état, 169.
RUVAL, chef gallois qui s'établit en Bretagne, 71.

S

SAINT AARON, monastère où se trouvoit le manuscrit des contes de fées, 157.
SAINT-GELAIS, maison qui prétend descendre de la fée Mélusine, 143.
SAINT-MALO a remplacé Carlion, 157.
SAINT-SÉPULCRE, la terre qui le recèle a été assaillie par la cavalerie de toute l'Europe, 167.
SAINTONGE. *Voyez* Xaintonge.
SAINTS. *Voyez* Vies des saints.
SALAMANDRES, divinités des cabalistes, 60.

SALLUSSES (marquise de), ou Patience de Griselidis, conte de Boccace, mis en vers par Perrault, 12. — Critique de ce conte, 23.
SAMPSON devient évêque de Dol, 73.
SASSENAGE, ceux de cette maison prétendent descendre de Mélusine, 142.
SAUVAGES, la force physique est chez eux le principe de toute autorité, 44.
SAXON le grammairien, cité, 140.
SAXONS, la généalogie de leurs rois remonte à Odin, 83.
SCALDES, anciens poëtes scandinaves, ce qu'on peut conclure de leurs écrits, 82. — On a conservé leurs ouvrages, 84. — Ils sont recueillis et recherchés, 86.
SCANDINAVES, peuples d'origine germanique, 80. — Avoient le culte d'Odin lorsqu'ils se transportèrent en Neustrie, 84. — Ils fondent une république en Islande, 86. — Monuments de leur poésie, 88. — Leur haute stature donne lieu à la fable des géants. — S'établissent dans la Neustrie, 107. — Exposition de leur système mythologique, 108. — Ils transplantent en Normandie leurs traditions nationales, 116. — Elles se mêlent avec les traditions germaniques, *ibid.* — Fantômes que la superstition avoit créés parmi eux, 122. — Genre de merveilleux qui leur est étranger, 164.
SCANDINAVIE, les guerriers d'Odin sont conduits dans ce pays, 166.
SCYTHIE européenne, les peuples de cette contrée se précipitent sur l'empire romain, 168. — Patrie d'Odin selon quelques uns, 83.
SEIN, île, séjour des fées et des barrigènes, 63. — Mentionnée par d'Urfé, 141.
SENA, île dont parle Pomponius Mela. *Voyez* Scin.
SIBYLLES, prêtresses grecques, différentes des fées, 60.
SIÈCLE DE LOUIS XIV, poëme de Perrault, beaux vers qu'on en cite, 17.
SKULDA, l'Avenir, une des fées dans la mythologie scandinave, 92 et 100.
SLAVATA, chancelier de Bohême, ce qu'il dit de la femme blanche, 125.
SLESWICK, irruption de ses habitants, 77.
SNORRO STURLESON, auteur du nouvel Edda, 90 et 93.
SNOTRA, fée sage et savante de la mythologie des Scandinaves, 99.
SOEMUND SIGFULSON, Islandois, auteur de l'ancien Edda, 89.

SOUHAITS RIDICULES, conte publié par Perrault, 15.
STERNE, son opinion sur l'utilité relative des ouvrages, 182.
STRABON, géographe grec cité, 48, 62.
STRAPAROLE a le premier mis par écrit les contes populaires, 41, 42.
SUÈDE, irruption de ses habitants, 77. — Sa civilisation surpasse celle de l'Islande, 86.
SUÉDOIS, leur conduite envers la femme blanche, 127.
SUPERSTITIONS, ont des principes communs, 57. — Cause des erreurs que l'on commet dans les traités qu'on a faits sur ce sujet, 58. — Leurs variations, 59.
SYLPHES, divinités des cabalistes, 60.
SYLVESTRE II, pape, 107. *Voyez* Gerbert.
SYNJA, fée scandinave, portière du palais d'Odin, 99.
SYSTÈMES HISTORIQUES des faux érudits, 54.

T

TABLE-RONDE, roman mis en vers pour la première fois dans la langue des trouvères, 135. — Les romans de la Table-Ronde ne ressemblent pas aux contes de fées, 150. — Ces romans bretons ou gallois d'origine sont imités par les trouvères, 155.
TACITE a donné avec César les détails les plus circonstanciés sur les Germains et les Gaulois, 43. — D'accord avec tous les anciens, 48. — Les mœurs des Normands comparées à celles des Germains tels que les décrit Tacite, 78. — Modifications qu'elles ont éprouvées depuis lui, 80.
TASSE (Le), origine du merveilleux qu'il a employé, 118. — Un des créateurs du genre romantique, *ibid.*
TALIESIN, poëte gallois, a fait des vers rimés, 111. — Ses poëmes ont été récemment imprimés, 154. — Fulmine contre les bardes ambulants, 159, 161. — Vivoit au sixième siècle, 162. — Comparé aux faiseurs d'historiettes, *ibid*
TAMERLAN fonde un vaste empire, 168.
TARTARES (races), leurs conquêtes, 52. — Tribus, 168. — Pénètrent dans les parties orientales de l'Europe, 169.
TARTARIE, les rois de ce pays mentionnés dans les écrits des trouvères, 177.

TEMPESTAIRES, nom de ceux qui excitoient des tempêtes, 123.
TEUTONS, leur dialecte, premiers vers rimés dans ce dialecte, 111. — Il est mélangé avec le latin rustique, 129.
THÉATRE DES ENFANTS, ouvrage comparé aux contes de fées, 161.
THEOBALDUS, poëte latin qui a fait des vers rimés, 111.
TIEUSKES ou Teutons, 129. *Voyez* Teutons.
TILPIN, archevêque de Reims, sa chronique, 115. — Composée par Calixte II, *ibid.* *Voyez* Turpin.
TIPHAINE, femme de Bertrand Duguesclin, comparée à une fée, 139.
TIGRES employés dans les contes de fées comme moyen de terreur, 177.
TRADITIONS germaniques, 115. — Transplantées en Normandie, 116.
TOURNOIEMENT DE L'ANTECHRIST, titre d'un ouvrage de Hugues de Mery, cité, 136.
TOUR DE PIERRE où est renfermé Elphin, 160.
TRIADES, titre des plus anciennes compositions des poëtes gallois, 160.
TROUBADOURS, leurs premiers vers, 112. — Les troubadours ont fait connoître les premiers le parti qu'on pouvoit tirer de la rime, 113. — Ont écrit dans la langue romane du Midi, 129. — Ne font pas mention des fées, 136. — N'imitèrent personne, 137.
TROUVÈRES, croyoient aux fées et en font sans cesse mention, 136. — Ont imité les poëtes bretons, 131, 137. — Popularisent par leurs écrits la croyance aux fées, 138. — Ont fait disparoître, en les imitant, tous les ouvrages des bardes bretons, 154. — Citent les lais bretons, 156. — Introduisent dans leurs poëmes ou romans les rois de la Chine et ceux de Tartarie, 177.

U

UNEGADEN (baron de), ce qu'il dit de la femme blanche, 126.
UNION DES PEUPLES, lieu habité par Freya dans la mythologie scandinave, 97.
URDA ou le Passé, fée de la mythologie scandinave, 97.
URFÉ (Honoré d'), son opinion sur Mélusine, 141

V

VALFODOUR, personnage de la mythologie scandinave, 88.
VALKYRIES, fées chez les Scandinaves, leur emploi, 100. — comparées aux nornes et aux barrigènes, 104.
VALHALLA, lieu que les héros habitent dans le ciel selon la mythologie scandinave, 100.
VANNES, chef-lieu du royaume de Wéroc, 71.
VARA, fée des Scandinaves, qui préside aux serments, 99.
VELLEDA, prophétesse chez les Germains, 48.
VENANTIUS FORTUNATUS, cité, 111.
VENISE, marchands de cette ville qui ont vu les fées, 140.
VERANDI, ou le Présent, une des trois grandes fées ou déesses de la mythologie scandinave, 92.
VERS latins rimés, quand on a commencé à en composer, 111, 112.
VIERGES de l'île de Sein, 63. — Vierges des Scandinaves, 192.
VIES des saints, sources abondantes de connoissances historiques, 71.
VILLIERS (abbé de), ses entretiens sur les contes de fées, cité, 39.
VINGOLF, séjour de l'Amour et de l'Amitié, selon la mythologie scandinave, 96.
VIOTTI, ne doit point être comparé aux ménétriers, 159.
VISIGOTHS, mots de la langue de ces peuples mêlés à la langue romane rustique, 129.
VOLA, prêtresse du Nord, qui compose un poëme, 8.
VOLUSPA, ou oracle de Vola, poëme de l'ancien Edda, 88.
VORA, fée prudente, habile et curieuse des Scandinaves, 99.
VOYAGES à travers les airs, superstition de la Norwège, 124.

W

WALLIA ou Gallia, ou principauté de Galles, comment elle a reçu ce nom, 69.
WELCHES. Voyez GALLOIS.
WÉROC, chef gallois, émigre en Bretagne, 71.
WODEN. Voyez ODIN.
WOLGA, tribu tartare venue des bords de ce fleuve, 169.

X

Xaintonge ou Saintonge, maison célèbre de cette province, issue de la fée Mélusine, 143.

Y

Yggrasil, frêne sacré des Scandinaves, 91.
Ymer, géant, 102.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

00102200

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016